

[LI]BERTÉ ET LE PATRIOTE

[N]o 33 — WINNIPEG, 21 NOVEMBRE 1952 — PRIX: SEPT SOUS

"Les autorités civiles peuvent consu[...] Eglise."

L'Etat a-t-il le droit d'imposer des restrictions aux mariages de catholiques?

CITE DU VATICAN — Les catholiques sont-ils soumis aux lois qui exigent des citoyens, dans certains pays, un certificat pré-matrimonial de santé? Un gouvernement a-t-il le droit d'imposer des conditions aux mariages des catholiques, ou l'Eglise est-elle le seul juge des questions matrimoniales?

Un groupe de théologiens catholiques discutent ces questions dans trois revues catholiques de l'Italie.

Les plus importants des théologiens qui participent à ces discussions sont le père dominicain Raimondo Verardo, le jésuite Alfredo Boschi et un prêtre belge, l'abbé de Smet, auteur de plusieurs ouvrages sur le mariage catholique.

Voici un résumé des diverses opinions exposées dans ces articles.

Empêchements permanents et temporaires

Le père Verardo, pour sa part, est d'avis que l'Etat ne peut imposer aucun empêchement ou aucune défense permanente, au mariage de tout catholique affligé de maladies contagieuses. Il peut, toutefois, exiger de lui un examen médical avant le mariage et un certificat médical de santé. L'Etat n'a même pas le droit de retarder le mariage jusqu'à ce que le danger de la contagion soit passé.

Par ailleurs, le père Boschi, rejetant l'argument du père Verardo, déclare que les jésuites ne reconnaissent même pas ces droits limités à l'Etat et croient que la grande partie des théologiens catholiques partagent leur opinion.

L'Etat n'a pas le droit d'interdire le mariage de catholiques, même temporairement, à cause du danger de contagion. Il ne peut même pas le retarder jusqu'à la guérison.

Distinction entre baptisés et non-catholiques

L'abbé de Smet, de son côté, exprime l'avis, qu'en ce qui concerne les droits de l'Etat, il est de la plus haute importance de faire la distinction nette entre le mariage de personnes baptisées et celui des non-catholiques.

Les autorités civiles ne peuvent imposer d'interdiction proprement dite ou même un retard au mariage des fidèles de l'Eglise. Ces "interdictions" ou ces "retards" ne possèdent aucune signification pour le catholique. Les autorités civiles peuvent, toutefois, consulter l'Eglise dans les cas difficiles puisque l'Eglise est toujours disposée à accorder son attention aux problèmes et besoins locaux.

Dans le cas des mariages civils entre non-catholiques, l'Etat possède les mêmes droits et pouvoirs que l'Eglise sur ses fidèles, mais il est important de déterminer si les empêchements décrétés par l'autorité civile en matière de mariage, qui est le droit personnel de chacun, sont absolus et perpétuels.

Le duc de Norfolk, comte maréchal héritier d'Angleterre âgé de 44 ans, et un catholique bien connu, à qui ont été confiés tous les préparatifs du couronnement de la reine Elizabeth, lequel doit avoir lieu en juin 1953. (NCWC)

Deux Canadiens français à des postes de commande

OTTAWA — L'hon. Paul Martin, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, annonce que le Dr Olivier Leroux, d'Ottawa, âgé de 45 ans, vient d'être nommé par la Commission du service civil directeur adjoint des études sur l'assurance-santé. Le Dr Leroux succède à feu le Dr Martel.

Le Dr Leroux est entré au ministère fédéral de la Santé, au mois de février 1947, à titre d'officier-médical au Miller Bay Indian Hospital, de Prince-Rupert, C.-B. Par la suite, il vint s'établir à Ottawa, où il devint surintendant médical régional des Services de santé des Indiens pour la province de Québec. En janvier 1948, il était nommé directeur adjoint de ces mêmes services.

OTTAWA — Le ministre des Ressources, M. Winters, annonce la nomination de M. Léon Lortie, professeur de chimie inorganique et d'histoire des sciences à l'Université de Montréal, au bureau des gouverneurs de l'Office national du film. M. Lortie succède en cette fonction à M. Gratien Gélinas, dramaturge et comédien, qui était membre du bureau de direction de l'Office depuis deux ans. M. Winters en a profité pour remercier M. Gélinas de ses éminents services rendus à l'Office au cours de son mandat.

Un savant éminent

Agé de 50 ans, M. Lortie poursuit une brillante carrière scientifique. Docteur en sciences des universités de Paris et de Cornell, il a aussi été honoré par les universités de Montréal et d'Ottawa.

Six Oblats victimes d'un accident de route

Selon une dépêche de la B.U.P., six religieux de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée ont été victimes d'un accident de la route survenu près de Rigaud, P.Q., dans la soirée du mercredi 19 novembre, alors que leur automobile, genre Station Wagon, donna contre une voiture tirée par un cheval.

Voici les noms des victimes: les RR. PP. Hilaire Cholette, Désiré Bergeron, Théodore Gélinas, Lucien Leclerc, Aurélien Bastien et Gérard Boulanger. Les deux premiers ont été tués instantanément, tandis que les quatre autres ont été blessés.

Une campagne pour venir en aide aux écoles de Maillardville

QUEBEC — L'abbé Paul-Emile Gosselin, secrétaire général du Conseil de la Vie française en Amérique, communique la décision de cet organisme de venir en aide aux nôtres en Colombie. Voici la teneur de son communiqué:

La Colombie anglaise compte près de cinquante mille Canadiens français catholiques. La législation de cette province ignore leur existence, de sorte qu'ils doivent payer une taxe scolaire aux écoles publiques, contribuer à l'érection et à l'entretien de leurs écoles séparées. Ils combattent vigoureusement depuis quelques années pour obtenir un redressement de cette situation injuste.

Ils se sont groupés en une fédération. Cette année, la fédération a décidé de travailler principalement à sauvegarder les seules écoles séparées que possèdent nos compatriotes en Colombie: les deux écoles primaires et l'école primaire supérieure ou High School de Maillardville. Cette tâche accomplie, ils s'emploieront à pourvoir d'écoles la quinzaine de centres où ils constituent des groupes imposants. Le travail est déjà commencé d'ailleurs dans les deux paroisses françaises du Saint-Sacrement, à Vancouver, et de Notre-Dame-des-Victoires, à Port-Alberni.

Pour assurer aux sept cent vingt-cinq enfants qui fréquentent ces écoles une instruction et une éducation catholiques et françaises, nos vingt-cinq mille compatriotes de Maillardville devront débourser cette année près de soixante-quinze mille dollars en plus évidemment des taxes qu'ils paient aux écoles publiques. Le Gouvernement vient de leur envoyer gratuitement les manuels officiels dont ils ont besoin pour suivre le programme donnant accès aux diplômes. C'est un commencement de réparation et un premier fruit de leurs patientes revendications.

Il reste tout de même que nos amis doivent payer les salaires des professeurs, les manuels français, les locaux, les taxes, etc. Ils ne peuvent y arriver seuls. Ils s'adressent à tous les compatriotes du Canada par l'entremise du Conseil de la Vie française. Les chèques devront être faits au nom du Conseil de la Vie française en Amérique, à l'Université Laval. Le Conseil verra à ce que les dons aillent bien aux écoles françaises de Maillardville.

Le C.C.C. du Manitoba a tenu son congrès annuel

ST-BONIFACE — Le mercredi 19 novembre dernier, le Conseil Canadien de la Coopération, section française du Manitoba, tint son septième congrès annuel, à l'auditorium du collège de St-Boniface.

Les congressistes s'inscrivirent vers 9 h. 30 et à 10 h. avait lieu l'ouverture officielle. S. Exc. Mgr M. Baudoux, archevêque coadjuteur de St-Boniface, ouvrit la séance par la prière, puis M. Siméon Marion, président du Conseil Canadien de la Coopération pour la section française du Manitoba en même temps que gérant de la Caisse Populaire de la paroisse de St-Jean-Baptiste, souhaita la bienvenue à tous.

Lors de la seconde réunion qui commença à 11 h., madame la secrétaire du conseil lut les minutes du sixième congrès qui se tint l'année dernière, puis le président présenta un rapport sur les activités et les difficultés du conseil durant l'année qui vient de s'écouler. Le rapport financier de l'année 1952 nous fut ensuite révélé, puis après l'appel des délégués, le propagandiste du conseil, M. l'abbé Adélard Couture, nous fit connaître le résultat de son travail.

Inauguration de la Caisse centrale

Après ces études et réunions sur la Coopération franco-manitobaine, le grand événement de ce congrès fut, dans l'après-midi, l'inauguration de la Caisse centrale à St-Boniface. La charte de la nouvelle Caisse centrale avait été signée le 12 novembre dernier, et son inauguration officielle allait maintenant avoir lieu. M. Darwin Chase, directeur du service coopératif du département de l'Agriculture dans le gouvernement manitobain et délégué du ministère de l'Agriculture, en fit la lecture. L'orateur en donna ensuite l'explication pour l'avantage de ses auditeurs.

M. Ralph, de la "Co-operative Life Insurance", adressa ensuite la parole. Ce dernier va prendre en mains la direction des services d'assurance de notre association coopérative.

Elections des membres des Comités

Ceci fait, l'assemblée tint ensuite ses assises en vue de l'élection des membres qui composeraient les différents comités chargés de gérer la nouvelle caisse. Le comité de surveillance se compose de M. l'abbé U. Forest, curé de St-Norbert, de M. Rosario Dubreuil, de St-Boniface, et de M. l'abbé J.-M. Gagné, curé de St-Claude. Sont membres du comité de crédit: MM. Henri d'Eschambault et Joseph St-Hilaire, de St-Boniface, élus pour 3 ans; MM. Camille Chaput, de Ste-Anne des Chênes, et Alexandre Dufault, d'Ile-de-Chênes, élus pour 2 ans, et M. Edmond Lemoine, élu pour un an. Le comité de direction comprend: M. l'abbé Adélard Couture, de St-Boniface, MM. Maurice Achet, de St-Boniface, et Joseph Deroche, de Notre-Dame de Lourdes, tous élus pour 3 ans; MM. Siméon Marion, de St-Jean-Baptiste, et O. Aquin, d'Elie, élus pour 2 ans, et MM. G. Cloutier, de St-Norbert, et T. Trudeau, d'Ile-de-Chênes, élus pour un an.

Ceci terminé, on discuta des contributions à exiger des divers membres et on vota des voeux de remerciements envers ceux qui s'étaient dévoués pour le triomphe des idées coopératives. M. Pierre Frossais, chef de l'inspection des Caisses du Manitoba, donna des directives aux caisses paroissiales en vue de leur affiliation.

Banquet

Le soir, à 6 h. 30, au Cercle Ouvrier, se tinrent les agapes des membres du congrès du Conseil Canadien de la Coopération franco-manitobaine. A la table d'honneur, on remarquait S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque coadjuteur, l'hon. E. Préfontaine, ministre des Affaires municipales, M. Siméon Marion, gérant de la Caisse Populaire de St-Jean-Baptiste, président du congrès et maître de cérémonies pour l'occasion, Mgr C. Paillé, P.D., curé de Ste-Agathe, le R. P. d'Auteuil Richard, S.J., recteur du collège de St-Boniface, MM. les curés L. Roy, de La Broquerie, J.-M. Gagné, de St-Claude, D. McDougall, d'Ile-de-Chênes, L. Senez, de Lorette, MM. les abbés A. Boulet, de l'évêché, et A. Couture, de St-Boniface, MM. M. Achet, de St-Boniface, T. Trudeau, d'Ile-de-Chênes, O. Aquin, d'Elie, D. Chase, J. Deroche, de Notre-Dame de Lourdes, E. Brodeur, de St-Adolphe.

L'hon. E. Préfontaine

Sur la fin du repas, M. Siméon Marion présenta à l'assemblée M. Préfontaine, ministre des Affaires municipales, et le remercia d'avoir contribué pour une large part à aplanir les difficultés pour obtenir des autorités gouvernementales, la signature de la charte, le 12 novembre dernier. Il montra à son auditoire tout ce que la cause française devait au ministre des Affaires municipales. M. le ministre se dit heureux d'être à cette réunion qui marquait un grand pas dans l'épanouissement français au Manitoba et assura les congressistes que le gouvernement, et en particulier le ministre de l'Agriculture, qui malheureusement ne pouvait être présent, voyaient de très bon oeil les mouvements coopératifs et en particulier l'érection de Caisses Populaires.

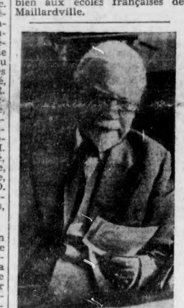
Remise de trophées

M. l'abbé A. Couture, propagandiste du mouvement coopératif, après avoir remercié le ministre des Affaires municipales de ses bonnes paroles et de ses nombreux services, désigna les gagnants des deux trophées décernés par le Conseil Canadien de la Coopération, section franco-manitobaine, pour la caisse qui avait augmenté le plus son chiffre d'affaires et celle qui avait obtenu le plus grand nombre de nouveaux membres en attribuant des points pour ces deux exploits au pro rata de la population. La Caisse Populaire de la paroisse de St-Jean-Baptiste remporta le premier trophée, "l'Ange de la victoire", avec 28,950 points, suivie de près par la Caisse Populaire de St-Boniface. Cette dernière caisse remporta le second trophée, celui attribué à la caisse ayant obtenu le plus grand nombre de nouveaux membres, eu égard à sa population, et St-Pierre-Jolys se classa en second lieu. S. Exc. Mgr Baudoux présenta les trophées aux vainqueurs: le trophée de "l'Ange de la victoire" à M. Dupuis, de St-Jean-Baptiste, et le second à M. Adrien Raimbault, de la caisse de St-Boniface. Ces paroisses posséderont le trophée pour l'année qui vient, et sans doute s'efforceront-elles de le conserver pour l'année suivante, car le concours s'ouvre encore pour la prochaine année. Un nombre imposant de 18 caisses avaient participé au concours en envoyant fidèlement leurs rapports.

S. Exc. Mgr M. Baudoux

Puis vint le clou de la soirée, le discours de S. Exc. Mgr Baudoux. Après avoir remercié le ministre des Affaires municipales de son concours en vue de l'obtention de la charte de la Caisse centrale de St-Boniface et fait l'éloge du beau travail réalisé par M. l'abbé A. Couture en faveur des différentes oeuvres paroissiales de coopération, Mgr

(Suite à la cinquième page)



Le Dr Friedrich Funder, le doyen des journalistes catholiques à Vienne, qui fut pendant plus de 30 ans correspondant de presse en Autriche, vient de recevoir une bénédiction spéciale du pape à l'occasion de son 80ème anniversaire de naissance. (NCWC)

Déclaration des évêques américains sur la tendance au sécularisme

WASHINGTON — Les évêques catholiques des Etats-Unis ont déploré ce qu'ils ont appelé les efforts tentés pour séparer la religion de l'éducation et "pour enlever toute influence de la religion sur la vie publique".

Les évêques n'ont pas mentionné de groupes précis en parlant de ceux "qui suivent la façon de vivre que nous appelons le sécularisme". Mais ils ont déclaré que ces personnes semblent concentrer leurs principaux efforts sur la stratégie suivante: "d'abord séculariser complètement l'école publique, puis réclamer le monopole complet de l'éducation".

Les évêques ont publié une déclaration de 3,000 mots intitulée "La religion, notre bien national le plus important", après leur réunion annuelle de Washington.

Mgr J. T. McNally décédé à Halifax

HALIFAX — S. Exc. Mgr John Thomas McNally, archevêque de Halifax et l'une des personnalités les plus marquantes du clergé catholique canadien, est décédé à l'hôpital, mardi dernier, à la suite d'une longue maladie. Il était âgé de 81 ans.

Archevêque métropolitain de la Nouvelle-Ecosse, de l'Ile-du-Prince-Edouard et des Bermudes, Mgr McNally était le neuvième évêque et le septième archevêque de Halifax, le plus ancien diocèse de langue anglaise au Canada. Il avait été intronisé à la Basilique Sainte-Marie, de Halifax, le 24 juin 1937, jour de son 66e anniversaire de naissance.

Mgr John Thomas McNally était né le 24 juin 1871, à Hope River, Ile du Prince-Edouard, et y avait reçu son instruction élémentaire. Il avait étudié par la suite au Prince of Wales College, à Charlottetown, et à l'Université d'Ottawa.

Le premier collège militaire bilingue de St-Jean est officiellement inauguré

Les commandements du cérémonial au complet ont été donnés en français. S. Exc. le très hon. Vincent Massey, gouverneur général du Canada, préside la cérémonie d'ouverture. De nombreux dignitaires ecclésiastiques, militaires et civils sont présents.

ST-JEAN — Près de trois siècles d'une féconde tradition militaire ont été évoqués et perpétués en quelque sorte, la semaine dernière, sur l'emplacement du vieux fort de St-Jean. Sur le site même où de glorieuses pages de notre histoire ont été écrites, S. Exc. le très hon. Vincent Massey, gouverneur du Canada, a officiellement inauguré le premier collège militaire bilingue du pays. Par une superbe journée d'automne, les bords du tranq[uille] le Richelieu servaient de décor à la solennelle cérémonie si émouvante par sa portée historique.

Les sommités du monde militaire, des prélats, venus de toutes les régions de la province, de hauts représentants du gouvernement, conscients de l'importance de l'événement, se sont réunis à St-Jean pour manifester par leur présence leur approbation du geste qui venait d'être posé et offrir leurs félicitations aux fondateurs de cette institution unique en Amérique.

Grâce au Collège militaire royal de St-Jean, des jeunes Canadiens de langue française ou anglaise pourront se tailler des carrières dans l'armée, l'aviation ou la marine et, à en juger par la tenue des 125 cadets qui ont participé à cette cérémonie, le Canada pourra être fier des officiers gradués du nouveau collège militaire. En présence des dignitaires et de leurs parents, les futurs chefs de nos forces armées ont défilé devant l'estrade d'honneur, balançant les bras bien haut et en cadence parfaite, reflet évident de l'excellent entraînement qu'ils ont reçu à St-Jean depuis à peine deux mois.

Pour la première fois devant un groupe si imposant de militaires, les commandements du cérémonial au complet ont été donnés en français. Le défilé terminé, S. Exc. le très hon. M. Massey a prononcé un éloquent discours.

Accord du raisonnement et du sentiment

"Je n'ai pas à insister, dit-il, sur le rôle que le collège militaire royal de St-Jean est appelé à jouer dans notre défense nationale. Absorbés comme nous le sommes, aujourd'hui, par un besoin d'armes innombrables, aussi déroutantes dans leur complexité qu'accablantes dans leur coût, nous n'osons oublier que même au sein d'une armée moderne l'élément humain demeure toujours le point central et dominant.

"Le facteur humain des services armés requiert toutefois plus qu'une nourriture saine, un bon logement ou des soins médicaux suffisants, quelque essentielles que puissent être toutes ces conditions. On doit aussi trouver dans l'armée cet accord du raisonnement et du sentiment, ce mélange d'intelligence et de volonté, d'élévation d'esprit et de ferveur spirituelle qui s'imposent dans toute entreprise malaisée et ardue. Nous en sommes venus à ranger tout cela sous le titre de moral militaire.

"Chacun des hommes contribue une part personnelle plus ou moins forte à cet état d'esprit, suivant ses dispositions et sa compétence. C'est aux officiers cependant qu'incombe la responsabilité première de maintenir le moral des troupes. Là réside donc votre tâche non moins que votre privilège. Le rôle, le but du collège militaire royal de St-Jean sera de vous préparer à ce devoir noble, mais peu facile.

"L'ouverture d'un établissement comme celui-ci au Canada français arrive fort à propos, continua l'hon. Vincent Massey. Dans notre pays la tradition militaire aura été avant tout française. La Nouvelle-France était une colonie missionnaire. Les relations commerciales avec les Indiens, quelle que fut leur importance, ne devaient pas faire oublier l'oeuvre christianisante et civilisante de la France. Les premières troupes au Canada ne se composaient point de conquérants sans merci venus pour exploiter et opprimer les indigènes. L'amitié des peuplades indiennes, en effet, avait déjà été acquise par des moyens pacifiques. A une époque où la mère patrie, la France, s'avérait la plus grande puissance militaire de l'Europe, de belles figures françaises telles que Frontenac, d'Iberville et Montcalm réussirent à obtenir le respect et l'admiration de tous, y compris du vieil ennemi, l'Anglais.

"Cette fière tradition ne s'est jamais éteinte. Plusieurs d'entre nous se souviennent du regain qu'elle a connu pendant la première guerre mondiale, alors que naissait cette unité célèbre, le Royal 22, régiment canadien dont nous avons tous raison d'être fiers et qui fut caserné autrefois à l'endroit même où nous nous trouvons aujourd'hui. Vous le savez tous, ce régiment comprend maintenant trois bataillons dont l'un a vu le feu en Corée. Un autre est présentement engagé sur ce front éloigné. J'admire fort la valeur, les succès récents du 22e, mais ce qui m'impressionne surtout c'est la qualité particulière, la tenue de ce célèbre régiment. Ses membres s'enorgueillissent avec raison de la tradition militaire inhérente à l'histoire de la région qui lui a donné naissance. Ceux qui, à mon exemple, ont eu le privilège de relations plus ou moins étroites avec ce régiment affirmeront sans contredit qu'il symbolise non pas une innovation, mais un renouveau, purement canadien, des traditions lé-

(Suite à la cinquième page)

Les films télévisés devront être censurés dans le Québec

QUEBEC — Le gouvernement de Québec se propose de mettre à l'amende toute personne qui utilisera à la télévision des films qui n'auraient pas reçu l'approbation du bureau de censure du cinéma.

Un projet de loi visant à mettre certains programmes de télévision sous la juridiction de la loi de censure du Québec a été déposé peu après l'inauguration de la première session de la 24e législature.

Une amende minimum de $500 ou un emprisonnement de trois mois peuvent être imposés à "toute personne" utilisant un film non censuré, aux termes de la loi.

Le gouvernement projette aussi de confisquer tout appareil utilisé pour la télévision de programmes non censurés.

Les dispositions du bill classifient séparément les spectacles télévisés et spécifient que le bureau de censure du cinéma "est en outre chargé de l'exercice d'une surveillance générale des programmes et spectacles télévisés et devra faire rapport de ses constatations et observations au procureur général".

Le pocureur général est l'hon. M. Duplessis.

Bien que le bill vise à soumettre aussi à la censure les annonces et panneaux-réclames des programmes de télévision, il ne précise pas de quelle façon le gouvernement entend appliquer cette disposition.

Il n'en est pas question dans le projet du réseau de télévision de Radio-Canada, le seul qui soit exploité présentement au Canada.

La plupart des règlements qui s'appliquent aux films de cinéma seraient applicables également à la télévision.

700,000 familles de plus au Canada

OTTAWA — Le nombre de familles au Canada a augmenté de près de 700,000 durant les dix dernières années, mais le nombre de membres de la famille moyenne a diminué.

L'Office fédéral de la statistique signale que le nombre de familles est passé à 3,207,000 en 1951; il était de 2,525,000 en 1941. Durant la même période, la population globale du Canada est passée de 11,500,000 à 14,000,000 d'habitants. Durant ces 10 années, le nombre des membres de la famille moyenne est tombé de 3.9 à 3.7 personnes. La tendance vers les familles moins nombreuses se manifeste dans toutes les provinces, sauf à Terre-Neuve.

Dans le Québec, où les familles sont traditionnellement nombreuses, le nombre de familles a augmenté de 647,000 à 856,000 mais le nombre de leurs membres est passé de 4.5 à 4.2.

Opposition créditiste à l'assurance-santé

MONTREAL — Dans une communication adressée au très hon. Louis St-Laurent, premier ministre du Canada, le secrétariat du mouvement du Crédit Social réaffirmera son opposition absolue à tout système d'assurance-santé où l'Etat ou une commission d'Etat, serait mêlé, annonce M. Jean Grenier, secrétaire du mouvement.

"Le contrôle par l'Etat des relations entre les individus et les services de santé est le plus sûr moyen d'acheminer le pays vers une dictature bureaucratique et socialiste," dit le communiqué.

Directive de S. Exc. Mgr Roy sur le cinéma paroissial

QUEBEC — S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, a émis une directive stipulant que les films déroulés dans les salles paroissiales, les écoles et les centres récréatifs catholiques du diocèse de Québec doivent être obtenus de la Société Rex Film.

Le premier congrès de l'A.J.C. tenu à Québec

QUEBEC — Plus de 200 délégués de trois régionales de la province de Québec, représentants de l'Ontario et observateurs, ont participé, le 16 novembre, au premier congrès général qu'ait connu la jeunesse canadienne-française depuis 1935. Ces assises — "résurrection interne" de l'ancienne A.C.J.C. sous le signe nouveau d'A.J.C. — se sont tenues principalement au pavillon de l'Ecole de Commerce de Laval, à la Cité universitaire de Ste-Foy.

Tous les congressistes ont pris conscience des presque 50 années d'existence de leur mouvement. Ils se sont rappelé la naissance de l'ancienne A.C.J.C. (Association catholique de la Jeunesse canadienne-française), 1903-1904, puis l'apogée de prestige et d'influence au Canada entier, vers 1930. Ils ont reconnu l'entrée dans l'ombre de leur mouvement vers 1935, pour s'arrêter surtout à sa "résurrection publique", à l'occasion du troisième congrès de la langue française, en juin dernier, puis à ce qu'ils ont voulu être sa "résurrection interne" sous la formule rajeunie de l'A.J.C., le 16 novembre.

Un concours national

Incidemment, l'A.J.C., selon son programme traditionnel d'éducation nationale, a annoncé qu'elle organise un concours propre à créer entre les étudiants des universités une saine émulation dans leurs activités nationales: le "Prix de la fidélité française".

Ce prix consistera en quatre bourses de $250 chacune qui seront données annuellement aux quatre étudiants universitaires ayant le mieux travaillé à promouvoir la cause nationale du Canada français dans leurs milieux respectifs. On a déterminé quatre régions à cette fin: les provinces maritimes, la province de Québec, la province d'Ontario, et les provinces de l'Ouest. On a ajouté que le secrétariat de l'A.J.C. annoncera bientôt les règlements de son concours.

Le congrès général a commencé par une messe et, au cours d'une première réunion, les délégués ont choisi des sujets généraux pour études et enquête, puis ils se sont réunis en six commissions de travaux. Après la visite dans l'après-midi de S. Exc. Mgr Roy, qui a pris la parole et a assisté à une séance plénière, les congressistes ont participé le soir à un dîner-causerie au cours duquel M. Rodolphe Laplante, ancien président de la fédération provinciale des Sociétés St-Jean-Baptiste, a évoqué la vie et la carrière d'Henri Bourassa.

S. Exc. Mgr Roy

Dans son allocution, Mgr l'archevêque de Québec a souligné que "quelque chose de neuf vient d'être créé, quelque chose à la fois neuf et très ancien, une association qui reprend le travail traditionnel afin d'assurer à notre milieu ethnique la conservation des qualités qui lui sont propres".

Le chef du diocèse métropolitain a précisé certaines notions auprès des jeunes gens de l'A.J.C. Il leur a dit la nécessité pour eux de savoir exactement ce qu'ils veulent; la nécessité d'établir et de connaître les moyens et les techniques propres à leur association; la nécessité aussi d'intégrer leur mouvement au milieu d'autres sociétés ayant des buts similaires.

"Le patriotisme canadien-français, a-t-il dit, ne se présente pas exactement de la même manière qu'autrefois. Son aspect d'aujourd'hui est à la fois plus facile et plus difficile."

Autrefois, relate Son Excellence, on devait faire face à la possibilité de défaites parlementaires. On devait craindre l'éventualité de lois qui auraient pour ainsi dire étouffé la vie française en Amérique. Dans le domaine social? Il était presque entièrement dominé par l'élément anglo-saxon. Notre patriotisme alors a dû prendre une allure défensive. Ceux qui n'étaient pas députés, ni bien placés dans le monde des affaires, ne pouvaient travailler de manière immédiatement pratique à leurs fins.

Aujourd'hui, continue Mgr Roy, ces points semblent gagnés. On ne peut plus adopter de lois susceptibles de détruire ou de nuire grandement à l'élément français. Mais on peut approuver des mesures qui peuvent nuire au développement de notre milieu technique. Ce que nous gagnons d'un côté, nous risquons de le perdre d'un autre.

Il y a une majorité qui — par ses qualités attrayantes autant que par ses défauts — peut résulter en des défections chez les nôtres.

On trouvera dans cette édition les rubriques suivantes:



L'hon. Paul Martin, ministre canadien de la Santé et du Bien-Etre et vice-président de la délégation canadienne aux Nations unies, discute le problème coréen avec le ministre sud-coréen des Affaires étrangères, Y. T. Pyun, à New-York. (CW)

Radio-Prairies-Nord

1170 Kilocycles

Notre premier mot en sera un de remerciements à l'adresse de tous les auditeurs qui nous ont envoyé des messages, des lettres ou des appels téléphoniques de félicitations, relativement à nos programmes. Nous remercions, mais nous savons en même temps que tout n'est pas encore parfait. Et nous avons bien l'intention d'apporter autant de perfection qu'il nous sera possible de le faire et avant les calendes grecques... Pour l'instant, nous diffusons de 7 h. du matin jusqu'à 10 h. du soir avec autant de variété que nous permettent notre discothèque, le talent de notre personnel et ce que nous avons le droit de prendre du réseau. Personne ne ménage son travail et ses énergies et nos auditeurs le comprendront facilement, lorsqu'ils sauront qu'à CFNS, nous sommes 16 employés, alors que dans les autres postes de Saskatoon, il y en a 32 dans l'un et 45 dans l'autre. De plus, il nous faut traduire en français tous les bulletins de nouvelles que nous donnons de notre poste, alors que les postes anglais reçoivent leurs nouvelles dans la langue de Shakespeare.

Personnel

Nous croyons que vous connaissez déjà les chefs de départements. Aujourd'hui, nous pensons qu'il serait bon de vous présenter les autres employés qui, sous la direction de MM. Préfontaine, Ippersiel et Drouin, sont responsables des émissions de votre poste. Trois hommes sont principalement annonceurs: MM. Michel Gariépy, Pierre Sara-Bournet et Euclide Bourassa. Nous avons eu aussi pendant quelques semaines, M. Guy Tremblay qui a dû retourner à Gravelbourg pour prêter main-forte au poste du sud de la province. — Nous remercions sincèrement CFRG pour la préparation qu'il a donnée à plusieurs de nos employés et pour ses bons souhaits à l'occasion de notre début sur les ondes. — Les opérateurs aux studios sont MM. Arthur Bouffard et Jacques Dallaire, tous deux originaires de cette province. A l'émetteur, les techniciens sont MM. Marc Rioux et Jean Lacroix, de la région de Zenon Park-Arborfield. La rédaction des textes commerciaux est confiée à Mme M. A. Papen, qui traduit aussi un bulletin de nouvelles et réalise l'émission féminine "Au fil de l'heure". Elle est aidée par Mlle Lydia Dezeurre, qui donne aussi une partie de son temps à la discothèque. Mlle Thérèse Masson s'occupe de l'horaire et de tout ce qui se rattache à ce qu'on appelle le "trafic". Mlle Corinne Détillieux a la responsabilité de la discothèque et c'est elle qui — sous la responsabilité générale du directeur des programmes — choisit les disques qui sont diffusés sur nos ondes. Mlle Monique Grenier, sténo-dactylo, s'occupe de la correspondance et depuis le commencement de nos émissions, elle traduit deux bulletins de nouvelles par jour. Nous avons aussi en ce moment avec nous Mlle Rita Loiselle, qui remplit les fonctions de réceptionniste et nous aide dans la préparation de la journée de l'inauguration officielle.

Chers auditeurs, nous attendons vos lettres afin de savoir ce que vous aimez entendre sur nos ondes. Ne vous gênez pas pour écrire!

DU LUNDI AU VENDREDI INCLUSIVEMENT

6.55—O Canada — Ouverture
7.00—Radio-Journal
7.05—Bonjour, compatriotes
7.45—Prière du matin
8.00—Nouvelles et prévisions
8.05—Lecture de l'horaire
8.09—Intermède
8.15—Chantons gaiement
9.00—Manchettes des nouvelles
9.02—Les petits riens
9.30—Les grands artistes lyriques
9.45—L'orgue populaire
10.00—Au fil de l'heure
10.30—A votre choix
10.59—Le signal horaire
11.00—Une étoile de la chansonnette
11.15—Radio-Journal
11.25—Intermède
11.30—Le réveil rural
11.59—Horaire de l'après-midi
12.00—Musique à trois temps
12.15—Nouvelles
12.25—Intermède
12.30—Pour agrémenter votre dîner
1.00—Parade des instruments
1.30—Les oeuvres immortelles
2.00—Sur les boulevards parisiens
2.30—Radio-Sacré-Coeur
2.45—Le piano populaire
3.00—Aux malades
3.30—Travaillez en musique
4.45—Notre folklore
5.00—Un homme et son péché
5.15—Ivan l'Intrépide
5.30—Pour les bambins
5.45—Revue de l'actualité
6.00—Lecture de l'horaire
6.02—Nouvelles sportives
6.10—Intermède
6.15—Nouvelles
6.25—Communiqués
6.30—Sérénade au crépuscule
7.00—L'Amérique latine
7.15—Bal musette
8.00—Radio-Journal
10.05—Fin des émissions

VENDREDI

4.00—La cité des plantes
4.15—Le monde animal
4.30—Les collégiens
7.30—L'initiation à l'orchestre
8.15—Vedettes du clavier
8.30—Extraits d'opéras
9.00—Les idées en marche
9.30—Carte blanche

DIMANCHE

10.55—O Canada - Ouverture - Horaire
11.00—Chant religieux
11.15—Radio-Journal
11.20—Concerto
12.00—Les institutions politiques
12.15—Nouvelles
12.30—L'art dans la vie
1.00—Grandes vocations
1.30—Concert léger
2.00—L'heure du thé
3.00—Chansonnettes
3.30—Le ciel par-dessus les toits
4.00—Nature du sol — Visage de l'homme
4.30—Nos romanciers et leurs personnages
5.00—Match intercité
5.30—Les petites symphonies
6.00—Théâtre de Radio-Collège
7.00—Nos futures étoiles
8.00—Radio-Journal
8.15—Inquiétude spirituelle
8.30—Artistes de renom
9.00—Musique pour toi
9.30—La fin du jour
9.57—Radio-Journal

LUNDI

4.00—Géologie
4.15—Les grands phénomènes
4.30—Musique moderne
7.30—La connaissance de l'homme
8.15—La symphonie de Radio-Canada
9.00—Baptiste et Marianne
9.30—Au pays des gitans

MARDI

4.00—De l'enfance à l'adolescence
4.15—Aspects de la pensée moderne
4.30—Musique moderne
7.30—Crises de l'histoire
8.15—La politique fédérale
8.30—La chanson se moque du temps
9.00—L'orchestre de Toronto

MERCREDI

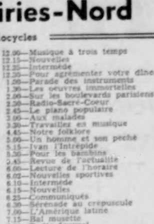
4.00—La musique et son langage
4.30—Musique moderne
7.30—Les peuples et leurs chansons
8.15—Au son des clairons
8.30—Orchestre invité
9.00—D'un océan à l'autre
9.30—Récital

JEUDI

4.00—Les Evangiles
4.30—Perrette et le trio des petits
7.30—Grandeur et rayonnement du Canada
9.00—Les ballets
9.30—Récital

SAMEDI

6.55—O Canada — Ouverture
7.00—Radio-Journal.
7.05—Bonjour, compatriotes
7.45—Prière du matin
8.00—Nouvelles et prévisions
8.09—Lecture de l'horaire
8.15—Chantons gaiement
8.30—Concert intime
9.30—Variété instrumentale
10.00—Concert populaire
10.30—Notes encyclopédiques
10.59—Le signal horaire
11.00—Echos d'Haiwaii
11.15—Radio-Journal
11.25—Intermède
11.30—Le réveil rural
11.59—Horaire de l'après-midi
12.00—Musique à trois temps
12.15—Nouvelles
12.25—Intermède
12.30—Pour agrémenter votre dîner
1.00—Gerbe de chansons
1.30—Un peu de tout
2.30—Radio-Sacré-Coeur
2.45—Accordéon
3.00—L'heure du thé
4.00—Dansons la polka
4.30—Les dix succès de la semaine
5.00—Noires et blanches
5.30—Senores y senoritas
6.00—Lecture de l'horaire
6.02—Nouvelles sportives
6.10—Intermède
6.15—Nouvelles
6.25—Communiqués
6.30—Sérénade au crépuscule
7.00—Radio-Journal
7.05—Bal musette
7.30—A travers le temps
8.00—Tout le monde en place
8.30—Le magazine des sports
9.00—A la volette
9.30—Plaque tournante
10.00—Nouvelles
10.05—Fin des émissions



L'idée de l'ordre en toutes choses, c'est-à-dire de l'ordre littéraire, moral, politique et religieux, est la base de toute éducation.

J. JOUBERT.

• • •

L'homme vertueux sait souffrir; il sait que la souffrance est dans le monde et qu'il en doit porter sa part sans la rejeter ni la maudire. — LACORDAIRE







Maurice Richard, qui a récemment établi un nouveau record dans la Ligue Nationale en comptant son 325ème but, examine sa propre image sur l'écran d'un appareil de télévision qui lui fut présenté par la compagnie Canadian Marconi, lors de son dernier succès. (CW)

Radio-Saint-Boniface

VENDREDI 21 NOV.

7.30—Les succès de la semaine
7.45—La voix du Qué.
7.55—Nouvelles
8.00—Les succès en revue
8.30—L'initiation à l'orchestre
9.00—Nouvelles
9.15—Enquête sur le théâtre
9.30—Carte Blanche
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure exquise
11.00—Le tour du monde en 5 minutes
Fin des émissions

SAMEDI 22 NOV.

6.55—Ouverture
7.00—Radio-Journal
7.15—Prière du matin
7.30—Nouvelles
7.35—Sans cérémonie
8.00—Nouvelles
8.05—Parade de la chanson française
8.20—Sans cérémonie
8.30—Information
8.35—Sans cérémonie -Radio-Journal
9.00—Tante Lucille
9.15—Les plus beaux contes
9.30—Méli-Mélo
10.00—Nouvelles
10.05—Cercle des cordons bleus
10.30—Potins familiers
12.00—Nouv. locales
12.05—Cond. des routes
12.10—Dîner en musique
12.25—Bulletin agricole
12.30—Le réveil rural
1.00—Information
1.15—Prév. du temps Intermède
1.30—Disques RCA Victor
2.00—Promenade musicale
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
4.30—Sur demande spéciale
5.00—Nouvelles
5.15—L'Heure de l'Immaculée
5.30—Le coin de la Baie
5.45—Les sports au Cercle Ouvrier Information
6.00—Le camp à Cusson
6.15—Pot-pourri musical
6.25—Dans le monde du sport
6.30—Dîner en musique
7.00—Nouv. locales
7.05—Carnet social
7.15—L'Heure du Rosaire
7.30—Mag. des sports
8.00—Nouvelles
8.05—Carrousel de la chansonnette
8.30—A travers le temps
9.00—A la volette
9.30—Café parisien
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure exquise
11.00—Le tour du monde en 5 minutes
Fin des émissions

Du lundi au vendredi inclusivement

6.55—Ouverture
7.00—Radio-journal
7.15—Prière du matin
7.30—Nouvelles
7.35—Sans cérémonie
8.00—Nouvelles
8.05—Parade de la chanson française
8.20—Sans cérémonie
8.30—Information
8.35—Sans cérémonie (suite)
9.00—Radio-Journal et prévisions
9.15—Mine d'information
9.30—Méli-Mélo
10.00—Nouvelles
10.05—Cercle des cordons bleus
10.25—Devinette Five Roses
10.30—Potins familiers
11.00—Allô, Manitoba
11.30—Radio Sacré-Coeur
12.00—Nouvelles locales, cond. des routes
12.10—Dîner en musique
12.25—Bulletin agricole
12.30—Le réveil rural
1.00—Nouvelles
1.15—Prévisions Musique de sieste
1.30—A l'opéra
2.00—Chefs-d'oeuvre de la musique
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
4.00—Cité des plantes
4.15—Le monde animal
4.30—Sur demande spéciale
4.45—Yvan l'Intrépide
5.00—Bulletin des jeunes - Club des jeunes
5.30—Le coin de la Baie
5.40—Chansonnettes
5.55—Information
6.00—Un homme et son péché
6.15—Pot pourri musical
6.25—Nouvelles sport.
6.30—Dîner en musique
6.45—Revue de l'actualité
7.00—Nouv. locales
7.05—Carnet social
7.15—L'Heure du Rosaire

DIMANCHE 23 NOV.

9.50—Ouverture et information
10.00—Moment musical
11.00—Tableaux d'opéra
11.30—Jardins plantureux, jardins fleuris
11.45—Au clavier
12.00—Les institutions politiques dans le monde
12.15—Radio-Journal Nouv. locales
12.20—Nouvelles locales
12.30—L'art dans la vie
1.00—Grandes vocations beaux métiers
1.30—A l'opéra
4.00—Géo. humaine
4.30—Le ciel par-dessus les toits
5.00—Radio-Journal
5.05—Chron. sportive
5.15—La météo et fantaisie
5.30—Nos romanciers et leurs personnages
6.00—Match Inter-Cité
6.30—Artistes de CKSB
6.45—Nouvelles locales Carnet social et Avis de décès
7.00—Le théâtre de Radio-Collège
8.00—Nos futures étoiles
9.00—Résumé des nouvelles du jour
9.15—Inquiétudes spirituelles de notre temps
9.30—Variétés françaises
10.00—Information
10.05—L'Heure exquise
11.00—Nouvelles et prév.

LUNDI 24 NOV.

7.30—Le vieux raconteur
7.45—La voix du Qué.
7.55—Nouvelles
8.00—Carrousel de la chanson
8.30—Connaissance de l'homme
9.00—Radio-journal
9.30—Baptiste et Marianne
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure exquise
11.00—Nouvelles et prév.

MARDI 25 NOV.

7.30—Walter Farryon
7.45—La voix du Qué.
7.55—Nouvelles
8.00—Carrousel de la chanson
8.30—Crises de l'histoire
9.00—Radio-journal
9.15—Les affaires d'Etat
9.30—La chanson se moque du temps
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure exquise
11.00—Nouvelles et prév.

MERCREDI 26 NOV.

7.30—Chante, Canada
7.45—La voix du Qué.
7.55—Nouvelles
8.00—Carrousel de la chanson
8.30—A être annoncé
9.00—Radio-journal
9.15—Causerie
9.30—Rideau bleu
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure exquise
11.00—Nouvelles et prév.

JEUDI 27 NOV.

7.30—Le vieux raconteur
7.45—La voix du Qué.
8.00—Carrousel de la chanson
8.30—Grandeur et rayonnement du Canada
9.00—Résumé des nouvelles du jour
9.15—Studio
9.30—Récital
10.00—Nouvelles
10.05—L'heure exquise
11.00—Nouvelles et prev.

Chronique de CKSB

Nous avons très souvent de bonnes nouvelles à vous communiquer dans notre chronique hebdomadaire. Cette semaine, cependant, nous savons que nous en désappointerons plusieurs en vous informant que les parties de hockey du samedi soir ne seront pas diffusées sur les ondes de CKSB cette année, et nous disons bien cette année, soit en 1952. Il n'en tient qu'à vous cependant si vous voulez entendre ces comptes rendus le samedi soir en 1953. Les vendeurs Imperial et Esso de votre arrondissement pourraient sans doute vous obtenir cette faveur si vous leur en faites la demande. A vous donc de vous organiser, dans chacun de vos milieux, et de faire pression auprès d'eux. CKSB et les autres postes français de l'Ouest ont été admis au réseau français un peu tard dans la saison et c'est là la raison de l'absence de certains programmes très populaires qui passent au réseau mais qui ne sont pas entendus à CKSB. Toutefois, les appropriations de plusieurs commanditaires sont renouvelées en janvier et il est très probable que plusieurs d'entre eux ajouteront les postes français de l'Ouest sur leur nouvelle appropriation.

"La vie en rose"

Nous invitons encore une fois nos auditeurs à écouter notre nouvelle émission pour les malades, "La vie en rose" qui passe en ondes tous les dimanches matins, de 10 h. à 11 h., et surtout à adresser leurs requêtes pour faire entendre les disques qu'ils désirent faire tourner pour leurs malades.

Revue des livres

Ce soir, M. le comte Serge de Fleury, consul de France, présentera sa première revue des livres. Cette émission passera à l'avenir à tous les deux vendredis, de 7 h. 30 à 7 h. 45. Les habitués à la Bibliothèque de St-Boniface pourront se procurer les livres dont M. le Consul fait la revue, à la Bibliothèque Municipale de St-Boniface, 138, avenue Provencher.

Emissions de dimanche soir

Dimanche soir prochain, aux "Artistes de CKSB", nous vous ferons entendre une pianiste de chez nous, Mlle Monique Côté, étudiante au département de musique à l'Institut Collégial St-Joseph. A 7 h., le même soir, au Théâtre de Radio-Collège, "Marie Stuart", de F. Shiller.

A l'émission des "Variétés Françaises", à 9 h. 30, dimanche soir, Mgr Aimé Decosse vous parlera de la musique chorale, et la chorale de la basilique, sous la direction de Marius Benoist, fera les frais du chant.

Nommé à l'ambassade des E.-U. à Moscou

WASHINGTON — Le département d'Etat a annoncé que le diplomate de carrière Jacob D. Beam, âgé de 44 ans, avait été désigné pour diriger l'ambassade des Etats-Unis à Moscou.

M. Beam, qui aura rang de ministre et occupera le poste de conseiller d'ambasade, partira pour Moscou dans un avenir prochain. Il gérera l'ambassade américaine en l'absence de M. George Kennan, l'actuel titulaire du poste que les Soviets ont déclaré "persona non grata" et qui vient de rentrer aux Etats-Unis. M. Kennan toujours ambassadeur, précise le département d'Etat, servira au département en qualité d'expert sur les questions russes jusqu'à ce que le président élu entre à la Maison Blanche et que son administration prenne une décision au sujet de la représentation diplomatique américaine en Russie.

M. Beam est entré dans la carrière en 1931 et il a servi dans de nombreux postes à l'étranger, notamment en Extrême-Orient et en Europe, le plus récent ayant été celui d'attaché à l'ambassade des Etats-Unis à Belgrade.

Chronique de CFRG

1230 Kilocycles

L'inauguration officielle du poste CFNS, Radio-Prairies-Nord, a été fixée au 30 novembre. Le personnel du poste CFRG se rendra nombreux à cette belle fête de la grande famille canadienne-française en Saskatchewan. Nous prévoyons déjà qu'elle sera un franc succès et nous aurons l'occasion de vous en reparler plus longuement dans une autre chronique.

Roman fleuve

Il y a déjà assez longtemps que les responsables de Radio-Canada essaient d'avoir, pour les quatre postes de l'Ouest, le roman fleuve "Je vous ai tant aimé". Cependant, aux dernières nouvelles reçues la semaine dernière, les commanditaires de ce programme n'avaient pas encore consenti à le commanditer dans l'Ouest. Cependant, on nous assure de là-bas qu'on ne reste pas les bras croisés et que l'on continuera à faire les démarches nécessaires.

Histoire

Radio-Collège a mis à l'affiche deux excellents programmes traitant des "Crises de l'histoire" et de la "Grandeur et (du) rayonnement du Canada". Ces deux programmes très instructifs sont présentés d'une manière assez simple et devraient être l'objet de la plus grande attention de la part de tous nos auditeurs, jeunes et vieux. Le premier, présenté sous forme de Radio-Théâtre, a traité, à date, de la papauté à Avignon et de Ste-Catherine de Sienne, de l'épopée de Jeanne d'Arc. A l'avenir pendant cette saison, vous assisterez au destin tragique de Marie Stuart, aux menaces sur Québec, au partage de la Pologne, à la mort de Louis XVI, à la chute de l'Empire français, à la ségrégation raciale aux Etats-Unis, etc.

"Grandeur et rayonnement du Canada", qui prend l'aspect d'un forum, traite du Canada et de ses aspects divers: matériel, humain, historique, culturel; du Canada sur les scènes internationales, des facteurs de sa puissance matérielle et des expressions de sa culture. Deux programmes que tous devraient écouter, et particulièrement les étudiants et les étudiantes de nos écoles secondaires.

Si nos auditeurs désirent se procurer le programme-horaire de Radio-Collège qui leur donne toutes les émissions à venir, ils n'ont qu'en à faire la demande tout simplement à Radio-Collège, Radio-Canada, Montréal.

Nos malades

Afin d'assurer à nos malades leur émission quotidienne à la meilleure heure de la journée, nous avons cru bon de la passer désormais à 2 h. de l'après-midi, du lundi au samedi inclusivement. Elle sera suivie immédiatement de Radio-Sacré-Coeur.

Tasse de thé... propos légers

C'est avec un titre aussi enchanteur que Jeanne Forcier vous invite tous et toutes à vous reposer au coeur de l'après-midi, à 4 h. 30 exactement, en dégustant une délicieuse tasse de thé au son de la musique douce et légère.

Questionnaire-concours

Nous attendons toujours les réponses au questionnaire et celles aux concours. Jeunes et vieux, à l'oeuvre pour un meilleur rendement à votre poste.

HORAIRE
(Sujet à modifications)

Du lundi au vendredi inclusivement

7.00—Ouverture et Radio-Journal
7.05—Bonjour, tout le monde . . .
7.30—Prière du matin
7.45—Bonjour, tout le monde . . .
8.00—Manchettes
8.02—Bonjour tout le monde . . . et Folklore enfantin
8.30—Passe-temps musical
9.00—Bulletin de nouvelles
9.05—Mélodies et chansons
9.30—La femme et son royaume (lun., mer., ven.) - Requêtes et refrains (mar., jeu., sam.)
10.00—Bal continental
10.30—Un quart d'heure avec . . .
10.45—Quelques valses
10.59—Signal-Horaire
11.00—Les horizons du swing
11.15—Radio-Journal
11.30—Le réveil rural
12.00—Quelques refrains
12.15—Bulletin de nouvelles
12.30—Le Magazine Agricole
1.00—Variétés-Saskatchewan
1.30—Avec les grands maîtres
2.00—Radio-Sacré-Coeur
2.15—A la console (lun., mer., ven.) - Rythmes sud-américains (mar., jeu.)
2.30—Au pays de l'opérette
3.00—Bulletin de nouvelles
3.05—Parade de la chansonnette
3.30—L'heure de la détente
3.45—Les touches d'ivoire — nos malades (mer.)
4.00—La vie de la terre (lun.) - De l'enfant à l'adolescent (mar.) — La musique et son langage (mer. 1 heure) - Les Evangiles (jeu.) - La cité des plantes (ven.)
4.15—Phénomènes de la nature (lun.) - Aspects de la pensée moderne (mar.) - Le monde animal (ven.)
4.30—A l'intention de nos malades (excepté le mercredi)
5.00—Un homme et son péché
5.15—Yvan l'Intrépide
5.30—Le coin des tout-petits
5.45—Revue de l'actualité
6.00—Le carnet mondain
6.06—Chronique sportive
6.15—Bulletin de nouvelles
6.30—Musique en dînant
7.00—Pot-Pourri musical — Vienne . . . et . . . Strauss! (ven.)
7.15—Notre folklore
7.30—Connaissance de l'homme (lun.) - Crises de l'histoire (mar.) - Au gré de la fantaisie (mer.) - Grandeur et rayonnement du Canada (jeu.) - Initiation à l'orchestre (ven.)
8.00—Radio-Journal
8.15—J'parl' pour parler (lundi, mercredi, vendredi) — Biographies canadiennes (mardi, jeudi)
8.30—Les plus beaux disques (lun.) - La chanson se moque du temps (mar.) - Musique tzigane (mer.) - L'album RCA Victor (jeu.) - Les cordes qui chantent (ven.)
9.00—Baptiste et Marianne (lun.) — l'orchestre symphonique de Toronto (mar. 1 heure) — Les grands pianistes (mer.) — Au café concert (jeu.) — Les idées en marche (ven.)
9.30—Sérénade (lun.) - Récital d'orgue (mer.) - Récital (jeu.) - Carte blanche (ven.)
10.00—Résumé des nouvelles et fin des émissions.

SAMEDI

7.00—Ouverture et Radio-Journal
7.05—Bonjour, tout le monde . . .
7.30—Prière du matin
7.45—Bonjour, tout le monde . . .
8.00—Manchettes
8.02—Le succès du jour
8.07—Bonjour, tout le monde . . . et Folklore enfantin
8.30—Passe-temps musical
9.00—Bulletin de nouvelles
9.05—Mélodies et chansons
9.30—Requêtes et refrains
10.00—L'encyclopédie des ondes
10.30—Le tour du monde en chansons
10.59—Signal-horaire
11.00—Sous le ciel d'Hawaï
11.15—Radio-Journal
11.30—Le réveil rural
12.00—Quelques refrains
12.15—Bulletin de nouvelles
12.30—Le Magazine Agricole
1.00—Variétés-Saskatchewan
1.30—Fiesta
2.00—Nos malades
2.15—Radio-Sacré-Coeur
2.30—Voici des chansonnettes
3.00—L'heure du thé
4.00—Tour de valse
4.15—Nos malades
4.30—Aux rythmes du jazz
5.00—Les 10 succès de la semaine
5.30—Le samedi des tout-petits
6.00—Le carnet mondain
6.06—Chronique sportive
6.15—Bulletin de nouvelles
6.30—Musique en dînant
7.00—Radio-Journal
7.05—Pot-Pourri musical
7.15—Notre folklore
7.30—Les plus belles voix du monde
8.00—Dans le bon vieux temps
8.30—Le magazine des sports
9.00—A la volette
9.30—Programme-concours
10.00—Résumé des nouvelles et fin des émissions.

DIMANCHE

11.00—Ouverture
11.05—Organette
11.15—Radio-Journal
11.20—Concerto
12.00—Institutions politiques dans le monde
12.20—Concerto
12.30—L'art dans la vie
1.00—Grandes vocations . . . beaux métiers
1.30—France-Dimanche
2.00—L'heure du thé
3.00—Boston Pops
3.30—Musicale
4.00—Nature du sol . . . visage d'homme
4.30—Nos romanciers
5.00—Match intercité
5.30—Les petites symphonies
6.00—Théâtre de Radio-Collège
7.00—Nos futures étoiles
8.00—Radio-Journal
8.15—L'inquiétude spirituelle de notre temps
8.30—Les artistes de renom
9.00—Commentaire des nouvelles
9.15—La Bonne Chanson
9.30—La fin du jour
9.57—Radio-Journal
10.00—Prévisions atmosphériques
10.02—Fin des émissions

Cher souscripteur de CFRG

Nous vous remercions de votre générosité lors de la souscription de l'an dernier, malgré l'incertitude qui régnait alors au sujet de l'efficacité de notre poste.

Nous regrettons vivement de n'avoir pu encore vaincre les obstacles et vous atteindre tous; mais nous continuons nos recherches jusqu'à la découverte d'une solution satisfaisante.

Un poste de 1,000 watts doit limiter ses ondes et les diriger vers le nord pour protéger les postes déjà existants du Canada et des Etats-Unis; c'est la loi.

Un poste de 250 watts n'a pas à limiter ses ondes, mais les envoie de tous côtés. C'est alors le sol qui établit le patron et la direction des ondes. A notre désagréable surprise, notre patron s'est établi nord-sud plutôt que sud-ouest.

Il faut donc étudier la possibilité de limiter notre puissance d'émission vers le nord, pour la diriger au moyen d'une autre tour, vers l'est et l'ouest. Ceci demande un examen minutieux par des experts. C'est ce qui se fait présentement.

Nous vous prions donc de continuer à être indulgents pour nous, et nous vous promettons de faire tout ce qui est humainement possible pour que CFRG parvienne à atteindre tous ses souscripteurs.

Vos tout dévoués,

Le Directorat de CFRG,
Dr Rosario Morin, prés.
Dumont Lepage, sec.-gér.

M. W. Tucker prêt à revenir au fédéral

SASKATOON — M. Walter Tucker, chef du parti libéral de la Saskatchewan depuis 1946, a annoncé qu'il se laisserait mettre en candidature à la prochaine élection fédérale.

M. Tucker, s'il remporte la candidature libérale dans son ancien comté de Rosthern, quitterait la direction provinciale du parti libéral.

Il a fait connaître sa décision devant quelque 100 délégués au congrès annuel de l'exécutif libéral provincial.

Un Manitobain fait des recherches sur le blé

OTTAWA — Deux experts céréalistes du Canada sont en route vers l'Amérique du sud pour y découvrir un antidote à la rouille de la tige du blé, qui a été virulente sur les prairies le printemps dernier.

Le Dr C.-H. Goulden, chef céréaliste du Canada, et M. A. H. Parker, de Gilbert Plains, Manitoba, président de la section manitobaine des producteurs de grains, sont absents pour six semaines et visiteront les pays d'Amérique du Sud où ils examineront les diverses variétés de graines et étudieront leur résistance à cette maladie, qui aurait été transportée par le vent au Canada, venant du sud.

Le Canada a une nouvelle variété de blé que les experts ne veulent pas faire connaître, mais qui, d'après eux, serait immunise contre la rouille. Des essais ont été faits au Canada, en Argentine, au Brésil, au Chili, en Colombie, au Pérou et en Equateur.

Si les experts ne veulent rien dire de cette variété, c'est qu'ils craignent d'être inondés de demandes et que la production ne pourra répondre à la demande qu'en 1954 ou plus tard.

ABC **La Liberté et le Patriote** ABC

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Organe des Franco-Canadiens du Manitoba et de la Saskatchewan.

NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! — DIEU ET MON DROIT!

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Canadian Publishers Ltd. Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg, Manitoba, Canada

ABONNEMENTS—Canada: 6 mois, $1.75; 1 an: $3.00; 2 ans, $5.00. Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an: $3.50; 2 ans, $6.00

Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin, à 8 h. 30, et être adressée au Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Sur une pétition que fait circuler la CCF

M. M. J. Coldwell, chef national du parti CCF, a promis aux électeurs de la Colombie Britannique que son parti tentera de présenter un projet d'assurance-santé sur le plan national, au cours de la prochaine session fédérale. Un député libéral de la province de la côte révèle, par ailleurs, qu'il proposera la création d'un comité chargé de faire une enquête complète sur la possibilité d'un tel projet.

Le sujet de l'assurance-santé se présente de plus en plus aux Communes comme un cheval de bataille possible. Il entrera désormais parmi les promesses électorales. Au cours de tournées qu'ils firent au Canada récemment, MM. St-Laurent et Martin se sont appliqués à faire ressortir les difficultés que comporterait un plan fédéral d'assurance-santé. Ils ont aussi souligné les obstacles que présenterait, outre le manque d'équipement et de personnel compétent, le financement d'un tel projet. Avant que le plan d'assurance-santé ne devienne une question politique, il semble opportun d'en souligner les aspects moraux et sociaux.

La pétition que les partisans de la CCF font actuellement circuler au pays fait connaître une situation qui réclame un remède. Il est malheureusement trop vrai que la moindre maladie comporte des déboursés qui dépassent de beaucoup les revenus ordinaires de plusieurs citoyens. La naissance d'un enfant, par exemple, — phénomène assez normal dans la vie d'un jeune ménage —, peut facilement occasionner des dépenses de quelque trois cents dollars. Les remèdes et l'usage d'appareils dispendieux viennent s'ajouter aux factures déjà assez élevées du médecin et de l'hôpital et rendent ainsi fort coûteuses même les maladies qui offrent le moins de complications. Les soins médicamentaux coûtent cher. Le spectre d'une dette qui prendra plusieurs années à s'effacer cause de sérieuses craintes dans de nombreux foyers.

Il serait cependant inexact de laisser croire que la grande majorité des citoyens ne touchent pas des revenus assez élevés pour leur permettre de faire face au problème de la maladie sans qu'ils aient besoin des secours de l'Etat. Une économie sage et raisonnable, de même que l'appui des associations volontaires suffiraient en effet pour rendre les épreuves de la maladie supportables à la classe moyenne. Quant aux riches, ils pourraient trouver dans une vie plus sobre les revenus additionnels qui leur permettraient non seulement de faire face à leurs propres obligations sans aucune difficulté, mais leur offriraient aussi l'occasion de venir en aide, par leur générosité, aux moins fortunés.

Il s'agit ici évidemment d'une solution 'volontaire'. Si le citoyen de la classe moyenne partageait le fardeau avec les autres membres de son groupe et si le riche se penchait sur le sort du pauvre, le rôle de l'Etat dans la solution du problème serait restreint. Il importe, cependant, d'insister sur un autre aspect 'volontaire' de cette solution, soit l'apport des hôpitaux, des médecins, des gardes-malades, enfin de tous ceux qui entrent en scène lorsque la santé est en cause.

Tous les autres remèdes feront défaut tant que ceux qui font profession de servir le malade ne remettront pas l'idéal de leur profession au tout premier plan de leurs préoccupations. Il est grand temps de proclamer que le médecin et la garde-malade qui ne songent qu'à s'enrichir aux dépens de leurs semblables, ne sont pas plus dignes de respect que ces usuriers du moyen âge qui bâtissaient leur fortune sur la misère humaine.

Si, de plus, le médecin se lance dans la spécialisation outrée, et, ce qui est encore pire, s'il tombe dans la routine au point de mécaniser ses soins, il ne doit pas ensuite s'indigner si on parle de l'embrigader comme simple fonctionnaire civil. Il n'existe plus alors de relation personnelle entre ce médecin et ses patients. Pour parer à cette situation qui tend à se généraliser, il appartient aux médecins de la vieille école — et ils sont encore la majorité, nous l'espérons — d'exercer leur influence de façon à rétablir parmi leurs confrères l'idéal de leur vocation.

Signalons sur ce point l'apport puissant des institutions catholiques où règne la véritable charité chrétienne.

La seule alternative aux solutions 'volontaires', c'est l'Etat. La pétition de la CCF affirme que les dépenses médicales sèment la misère dans bien des foyers parce que "la responsabilité collective dans le domaine de la santé n'a pas été établie". D'après l'analyse du parti socialiste, l'intervention de l'Etat assurerait le partage des frais de la maladie par tous les citoyens et rendrait en même temps possible l'emploi le plus efficace des moyens déjà au service de la population. En d'autres mots, les gens riches ou prévoyants seront obligés de se grouper avec les moins fortunés et les négligents, pour partager avec eux, sous peine de poursuite civile, le prix de la santé de chaque individu.

Bref, d'après la thèse de la CCF, un système national d'assurance-santé assurerait des services médicaux au citoyen ordinaire à des prix moins élevés parce que l'Etat présiderait à un partage équitable des dépenses entre tous les citoyens et pourrait gérer de façon plus efficace et moins dispendieuse les services de santé. Nous laissons de côté le deuxième argument; nous y reviendrons le jour où les administrateurs civils qui seraient chargés de la mise en exécution du plan national offriront leurs services gratuitement!

Quant à la première partie de l'argumentation de la CCF, il faut retenir que l'Etat doit faire sa part pour aider les indigents. Mais de là à ériger un système d'Etat qui, 1) supprime la responsabilité personnelle dans le domaine de la santé, 2) autorise l'intervention encore plus avancée du fonctionnarisme dans la sphère de la propriété personnelle, 3) tend à décourager l'industrie, l'économie, la prévoyance et l'esprit familial, 4) substitue la taxation à l'expropriation comme instrument de socialisation . . . , il y a une marge dont il ne faudrait pas sous-estimer l'importance.

En effet, l'Etat n'est pas le propriétaire de la personne humaine. La collectivité doit aider l'individu à atteindre, par ses propres efforts, un degré de sécurité économique et morale convenable. Le reste relève de la charité qui unit le riche et le pauvre, le médecin et le patient dans un partage fraternel de leurs biens matériels et spirituels.

Voilà la seule base efficace d'une solution chrétienne des problèmes que comporte la maladie.

Pour survivre, il nous faut . . .

Selon un rapport basé sur un échantillon d'un pour cent du recensement national effectué en Grande-Bretagne, l'an dernier, une nouvelle génération grandit en Ecosse et au pays de Galles qui ne se soucie pas d'apprendre la langue de ses ancêtres. En Ecosse la proportion des personnes qui parlent la langue gaélique est tombée de 50 p. 100 depuis 1931. Le Gallois est mieux conservé, mais ce sont les vieillards surtout qui le parlent. "Vingt années de radio et de journaux" ont hâté cette perte.

Un rapport de cette nature pose plusieurs questions d'un intérêt angoissant pour les Canadiens français, surtout pour ceux qui demeurent en dehors de la province mère. Il faudrait se renseigner davantage sur les lacunes qui ont trahi ces deux peuples.

Heureusement une telle étude peut porter sur la lutte menée avec succès par d'autres peuples pour conserver leur caractère ethnique. Le Service d'Information Français rapporte, par exemple, que cette année, les épreuves facultatives pour le Baccalaureat en France, auront lieu à Paris et à Rennes, pour le breton, à Bordeaux et à Paris, pour le basque, à Paris, à Montpellier et à Toulouse, pour le catalan, à cinq endroits, pour la langue occitane. Ces langues, d'après le correspondant du "Service d'Information Français", M. J.-Ernest Charles, "sont d'un emploi notable dans l'usage courant des braves gens attachés au terroir, et à de vivaces et saines, et, somme toute, très loyales traditions."

Ici un groupe ethnique cède; là, la survivance et l'épanouissement couronnent ses efforts. M. Charles décrit bien pourquoi les Basques réussissent. "La ferveur supplée au nombre," dit-il. Même la langue anglaise rend témoignage à l'entêtement d'un peuple. Son vocabulaire culturel trahit l'influence de la conquête Normande, mais les mots dont on se sert, dans la vie courante, font écho fidèle au langage que parlaient, il y a mille ans, les sujets du roi Alfred, la langue, soit dit en passant, des fermiers et des bergers.

Au Canada français, il n'est plus question de survivance mais de vie d'épanouissement. A cet effet, il faut continuer à utiliser tous les moyens modernes de communication: la radio, le journal et l'école, etc. L'expérience d'autres peuples enseigne cependant que l'élément essentiel dans la survivance et l'épanouissement d'un groupe ethnique, c'est la volonté qui s'impose aux circonstances et qui fait son chemin. Pour survivre, il faut le vouloir.

"Heil Hitler" à Londres

Pendant la cérémonie traditionnelle en hommage aux morts de la guerre qui s'est déroulée à Whitehall, Londres, cette année, un homme a osé enfreindre les deux minutes de silence en criant "Heil Hitler". Un tel geste en présence de la Reine, de la famille royale, de M. Churchill, et de nombreux dignitaires de la vie civile et militaire n'a pas passé inaperçu. Le fasciste a été conduit sous escorte vers le poste de police le plus proche.

Un incident semblable s'est produit pendant les funérailles de feu le roi George. Cette fois-là, la foule s'est mise à la poursuite du délinquant et la police est intervenue pour le protéger en lui donnant gite au poste de sûreté.

La comparaison de ces incidents avec d'autres qui se produisent en Espagne, en Colombie et dans la province de Québec, a déjà été faite mais il vaut la peine d'y revenir. Les Anglo-Saxons croient religieusement à la liberté de la parole publique mais ils exigent avec autant de fermeté le respect des convenances.

Ainsi en est-il des démonstrations publiques de plusieurs sectes dans les pays Latins. Pour maintenir l'ordre public il faut tout simplement défendre ces processions et ces "meetings" pendant lesquels les orateurs ridiculisent les croyances les plus chères du peuple, surtout la dévotion envers la Sainte Vierge.

Les sectaires qui poussent l'audace encore plus loin, par exemple jusqu'à troubler la paix des manifestations catholiques, ne doivent pas se plaindre si, pour assurer leur propre protection et pour empêcher des désordres, les autorités les traitent comme ceux qui crient "Heil Hitler" le jour de l'armistice à Londres.

Sans nier la liberté de la parole en principe, il y a lieu de constater que son exercice demande la prudence, à Londres comme à Madrid ou à Bogota. Quand on veut discuter avec une foule, il faut bien en accepter les conséquences.



Trygve Lie, secrétaire général des Nations unies, est ci-dessus photographié au moment où il lisait son discours de résignation, lors d'une session plénière de l'organisme à New-York. Il dit avoir démissionné "dans l'espoir d'aider les Nations unies à sauvegarder la paix". A droite de la photo apparaît **Andrew Cordier**, secrétaire général adjoint. (CW)

Billet du vendredi

Un roman du sud de la France: "Malasombra"

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Il y a deux littératures en France, celle de Paris et l'autre. Il arrive que la première absorbe la seconde, que les deux se fondent en une, mais il arrive aussi que les livres de province gardent leur marque propre. Plus souvent qu'on ne le croit, ces derniers ne sont pas inférieurs à ceux dont on se délecte dans la capitale. Et de n'avoir pas la consécration de Paris n'est pas un signe d'infériorité. Le roman régional, ou régionaliste, s'affirme de lui-même, a les qualités qu'il faut pour s'imposer. A la condition, bien entendu, d'être travaillé et soigné comme il se doit. Un trop grand nombre d'ouvrages, tant en France extra-parisienne qu'en Afrique du Nord, en Haïti, au Canada, soulignent le manque de formation de leurs auteurs, ou leur négligence, leur désinvolture à l'endroit de ce que l'on appelle, depuis l'époque classique, l'ouvrage bien fait. Des réflexions du genre nous viennent à propos d'un roman qui nous arrive de Lyon: **Malasombra,** de Luce Laurand. (1) Par bonheur, le livre appartient à la première catégorie des ouvrages qui ne portent pas le sceau de la Ville-Lumière: ceux que l'on peut ouvrir sans crainte, parcourir sans bâiller, lire dans une honnête tranquillité d'esprit, sans peur de voir surgir au tournant des pages une impropriété, une expression fautive ou une syntaxe à faire dresser les cheveux. Nous ne dirons pas qu'il est parfait. Des négligences ça et là, des répétitions inutiles, une composition qui pourrait être plus serrée, mais l'ensemble se tient et s'accepte.

* * *

Malasombra, cela veut dire mauvaise ombre, en espagnol. Malasombra est le sobriquet d'un vieux bonhomme blasé par la vie, frustré d'un héritage de famille sur lequel il comptait, et qui voue une haine solide à sa soeur, ses neveux, petits-neveux et autres parents, qu'il accuse de l'avoir dépouillé. Une étude de la haine, qui pourrait tourner jusqu'à la vendetta, mais qui se garde d'aller aussi loin. La trame se déroule dans la région des Pyrénées, à proximité de la frontière espagnole, ce qui explique le surnom du personnage qui donne son titre au livre, lequel devient voleur de grand chemin, braconnier et contrebandier, à cause de la trop grande pauvreté qu'est la sienne. Il a avec lui sa bru, veuve de son fils unique, et deux petits-enfants qu'il n'arrive pas à nourrir, à moins d'expédients que désapprouvent les lois. Du jour où l'on apprend qu'il déchargea son fusil dans la direction d'un douanier, la police se met à ses trousses et il transporte sa misère en pays ibérique. Ce qui n'arrange pas les choses dans son intérieur, car sa belle-fille et les enfants sont en passe de mourir de faim. A la fin, les orphelins sont recueillis par la soeur tant détestée, et la mère s'en va travailler au loin, dans un village où personne ne la connaît. Entre-temps, les jeunes grandissent. D'abord nourris dans une atmosphère de haine, ils ne négligeront rien pour haïr leurs bienfaiteurs, dont ils n'aperçoivent pas les bons côtés, et qui d'ailleurs les traitent de haut. Si le garçon, parvenu à l'âge d'homme, n'arrive pas à se guérir de son antipathie pour sa famille d'adoption, sa soeur parvient à comprendre peu à peu que la haine ne produit que de mauvais fruits, que l'on fonde mieux et plus solide sur l'amour.

* * *

Elle-même ne se hausse à la sérénité qu'après une longue évolution. Il lui faut épouser le fils aîné de la maison avec répulsion, le haïr dans le mariage comme dans la communauté familiale, le voir mourir et sentir l'intime détresse de ses parents, avant de se ressaisir, voir autour d'elle ce qui est bon, en marge de ce qui l'est moins, et se ressaisir dans le sens de la vérité. Dans le même temps, le grand-père continue de nourrir sa haine et en meurt, tandis que son petit-fils, qui l'a recueilli, vit dans le même climat et en tire peu de contentement. Il est dommage que certaines faiblesses dans la technique, des épisodes amenés sans préparation suffisante, un peu en coups de théâtre, nuisent à la vraisemblance du récit et, si l'on peut dire, à sa cohésion. Sans quoi le livre soutiendrait n'importe quelle comparaison. Notons que l'auteur a d'heureuses trouvailles d'expression, qui font penser à celles de Colette ou de Jules Renard, dans son amour et son interprétation de la nature. Elle est là à son meilleur. Quand elle montre les fleurs des champs et des jardins, les oiseaux qui animent la campagne, les bêtes furtives des sous-bois, les jeux de la lumière et de l'ombre dans les feuillages, la tristesse de la pluie et le froid qu'apporte le vent, elle découvre des images qui semblent neuves, enregistre des impressions et des sensations qui n'appartiennent qu'à elle. Sous cet angle, nombre d'écrivains moins doués l'envieront avec raison.

L'ILLETTRE.

(1) Editions et Imprimerie du Sud-Est, Lyon.

Deux sons de cloche

Les catholiques luttent actuellement en divers endroits du Canada pour le maintien de leurs écoles séparées. S'ils tiennent tant à leurs institutions confessionnelles, c'est qu'elles sont presque seules au pays à réellement préparer les jeunes pour la lutte contre le matérialisme qui nous envahit de toutes parts et sous toutes sortes de couleurs, rouge ou autres.

Un triste sire de Toronto, le jeudi soir 6 novembre, s'attaquait à nos écoles, à nos institutions et distillait un venin qui ne semble pas avoir impressionné outre mesure même ceux qui l'avaient encouragé à venir se pavaner dans l'Auditorium de Winnipeg.

Il est remarquable que, le même jour, à la même heure, dans la **St. Stephen's-Broadway United Church**, à la collation des diplômes du **United College**, un orateur osait affirmer: "Dans le domaine de l'éducation véritable, nous avons beaucoup à apprendre de la province de Québec qui a maintenu le cours classique parce qu'elle met au-dessus de tout les valeurs spirituelles". Celui qui prononçait ces paroles n'était autre que M. John Diefenbaker, M.P., C.R. Les paroles élogieuses de celui-ci offrent un contraste frappant avec les déblatérations de l'autre. Il est vrai que M. Diefenbaker passe pour un des députés les plus intelligents du milieu où il évolue, la Chambre des Communes, tandis que l'autre . . . !

L.G.

A la Chambre . . . des Communes

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

par Denis PARE

Le Parlement tient sa dernière session avant les élections.

OTTAWA — La septième session du 21ième Parlement, qui a commencé jeudi dernier, sera probablement la dernière du présent Parlement. Ce fait à lui seul est susceptible de provoquer des débats d'une vigueur extraordinaire. Mais la chaleur des discussions n'aura d'égale que l'importance de la tâche qui se présente aux représentants du peuple.

Tous les députés voudront prendre la parole au cours de la session qui commence afin de ne pas arriver les mains vides dans leur comté respectif. Ils prendront tous la défense de leurs commettants; ils parleront des besoins de leur comté et de l'amélioration désirée des mesures sociales du gouvernement.

La discussion générale

Aussi prévoit-on que le débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône, qui donne aux députés beaucoup de latitude, durera des mois, si quelque mesure du gouvernement ne vient pas en limiter la durée. Le débat sur le discours du Trône et celui sur le budget sont les deux plus belles occasions qui se présentent aux députés pour parler de questions régionales. Pour la plupart des autres mesures, la discussion doit toucher directement le sujet à l'étude. Le simple député a toujours le droit de se lever sur une question de privilège au début de chaque séance pour demander à la Chambre d'étudier un point particulier en retardant la discussion sur un sujet prévu dans le feuilleton. Mais pour être débattu, ce point particulier doit être d'intérêt national. Il est plutôt rare que cela se produise. A moins de présenter un bill privé, le député profite en général du débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône pour faire valoir les besoins de son comté.

Deux catégories . . .

La dernière session a été ajournée au début de juillet dernier. Elle a été prorogée hier matin. Puis la nouvelle session a commencé quelques heures plus tard, dans l'après-midi, alors que sénateurs et députés se sont réunis dans l'enceinte du Sénat pour entendre le gouverneur général, S. Exc. M. Vincent Massey, faire la lecture du discours du Trône dans les deux langues officielles du pays.

Le discours du Trône donne les grandes lignes de la législation que le gouvernement entend proposer au Parlement. Peut-être plus aujourd'hui qu'auparavant, le discours du Trône énumère d'une façon presque complète les différentes mesures que les représentants du peuple, après étude, devront soit appuyer ou rejeter.

Il y a toujours deux catégories de mesures: la législation visant les affaires internationales; puis les questions d'intérêt national. La législation visant les questions internationales prend de plus en plus d'importance. Il sera sans doute question de l'affaire de Corée toujours susceptible de prendre des tournures dangereuses; de nos relations politiques et commerciales avec les Etats-Unis, l'Angleterre et les autres pays alliés; du pacte de l'Atlantique et de la conférence des pays du Commonwealth qui se tiendra, à la fin du mois, à Londres.

Les logements, les postes . . .

Quelles seront les principales mesures de la session en ce qui concerne notre politique domestique? Elles seront comme toujours fort nombreuses. Il n'y a pas de doute que les projets de loi qui sont les plus attendus du peuple en général sont ceux visant la modification dans les lois de l'impôt. S'il s'agit d'une session préélectorale, comme on semble le croire, il faut s'attendre à une réduction des impôts.

Il semble probable que le gouvernement présentera une nouvelle loi concernant l'habitation. On prévoit que les principales modifications à la loi sur le logement seront les suivantes:

1. Les sommes réservées aux prêts pour maisons individuelles seront majorées de $300,000,000 à $500,000,000.

2. Les montants que la Société centrale d'hypothèques et de logement destine à la construction des maisons à plusieurs logis, seront portés de $150,000,000 à $250,000,000.

3. Un amendement à la loi actuelle facilitera la suppression des taudis, mesure qui sera utile en autant que les provinces consentiront à collaborer avec le fédéral dans ce domaine.

4. Enfin, on croit que l'un des amendements à la loi de l'habitation réduira de 20 à 10 pour cent le montant initial exigé par la Société centrale d'hypothèques et de logement avant de consentir un prêt.

Parmi les autres mesures que révèlera probablement le discours du Trône, mentionnons la revision du code pénal, de la loi des denrées alimentaires et des narcotiques et de celle des marchandises déposées; l'abolition des permis de radio; des mesures visant la construction d'une bibliothèque nationale; l'établissement d'un Conseil canadien des Arts tel que le recommande le rapport Massey; des mesures visant l'amélioration du service postal. En plus des amendements visant à améliorer le service postal dans les campagnes, il est possible que l'on retourne à la livraison du courrier deux fois par jour dans les centres urbains. On ne croit pas que le gouvernement présente, au cours de la session une loi concernant l'établissement d'un programme d'assurance-santé.

Voilà quelques-uns des projets de loi qui feront probablement le sujet de débats intéressants au cours de cette nouvelle session.

Libération de la Finlande

Le 19 septembre a marqué une grande date dans l'histoire de la Finlande d'aujourd'hui. Ce jour-là, le petit pays des lacs et des forêts a fini de payer sa note de réparation à l'URSS, telle que l'avait fixée le dur traité du 19 septembre 1944. Quelques chiffres en donneront une idée: depuis l'accord de 1944, 343,700 wagons ont franchi la frontière en direction de l'URSS, et l'on estime qu'en huit ans la Finlande a livré des produits de toutes sortes d'une valeur globale de 570 millions de dollars. Entre autres, 515 navires (depuis des remorqueurs jusqu'à des cargos de 3,200 tonnes), 4 docks flottants, 1 fabrique de pâte à papier, 17 usines pour maisons préfabriquées, 701 locomotives à voie étroite, avec 6,187 wagons de marchandises, etc.

La Finlande, qui ne compte qu'environ quatre millions d'habitants, est maintenant libérée d'un terrible fardeau. Elle a récupéré sa pleine indépendance nationale grâce à un courage et une ténacité qui font l'admiration du monde. Elle pourra désormais travailler uniquement pour elle et jouir des fruits de son labeur.

La Chronique . . . internationale

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

par André LAFLECHE

La guerre de Corée, pierre d'achoppement.

On n'a jamais tant parlé des menaces d'une troisième guerre que depuis l'élection du général Eisenhower à la présidence des Etats-Unis. Ces menaces ont leur origine première dans la guerre coréenne. Sans doute y a-t-il, de par notre monde agité, d'autres points névralgiques. Mais on semble se rendre compte d'une manière beaucoup plus précise qu'auparavant de l'effroyable et coûteuse inutilité de cette guerre de Corée, qui dure depuis plus de deux ans. Guerre d'usure où les Nations unies, et tout particulièrement les Etats-Unis, gaspillent leurs énergies en pure perte. La longue et sinistre farce des entretiens d'armistice ne prête plus à sourire. On en a assez. Assez de cette tuerie quotidienne! Assez de ces vains efforts! On veut la paix. Même, paradoxe suprême, au prix de la guerre, de la vraie guerre, de la guerre totale. La patience du monde occidental, et singulièrement des généraux américains, est rendue à bout. Et c'est là le danger.

La démission du secrétaire Trygve Lie

On admet, tout le monde admet que la sanglante comédie a suffisamment duré. C'est là la raison profonde de la démission de M. Trygve Lie comme secrétaire de l'O.N.U., après sept ans de travail soutenu. Personne plus que lui n'a voulu ardemment la paix. Mais il a été boycotté par la Russie et les états communistes. Et c'est à cause de l'attitude des pays communistes qu'il a remis sa démission. **"J'ai souvent éprouvé des ennuis, la possibilité de résoudre un conflit quelque part dans le monde étant compromise par un pays, membre de l'O.N.U., qui ne voulait pas de moi comme secrétaire général"**, a déclaré M. Lie. Celui-ci est d'opinion que la présence d'un homme nouveau au secrétariat général facilitera la tâche du général Eisenhower et hâtera la fin du conflit coréen. M. Lie ne s'est pas exprimé en termes aussi nets, mais la signification de son geste est claire. Une équipe nouvelle réussira peut-être où l'ancienne a échoué.

La mise en garde servie par M. Churchill

Le nouveau président des Etats-Unis ayant annoncé son prochain départ pour la Corée, M. Winston Churchill lui a servi une solennelle mise en garde dans un grand discours prononcé au banquet du lord-maire de Londres (11 novembre). Le premier ministre de Grande-Bretagne a accusé les communistes russes et chinois de prolonger inutilement la guerre coréenne, en vue de disperser et d'user les forces du monde occidental. Mais il a dit que, dans notre désir de paix, nous ne devons pas sacrifier l'honneur. Et ce serait déshonorant de livrer des dizaines et des dizaines de milliers de soldats non-communistes au régime chinois actuel qui se vante d'avoir liquidé plus de 2,000,000 de Chinois! M. Churchill craint que le général Eisenhower, dans son désir de paix, consente à livrer au régime communiste chinois tous les prisonniers de guerre. Or l'on sait que l'échange de tous les prisonniers de guerre est une condition sine qua non que les Chinois exigent pour faire la paix en Corée.

La manière forte du général

Par ailleurs, un député travailliste anglais, M. Woodrow Wyatt, rentrant à Londres après un séjour d'étude aux Etats-Unis, a écrit dans le **Daily Herald** du 12 novembre que le général Eisenhower est **"de la dynamite".** Parlant de la prochaine visite du général en Corée, le député a ajouté: **"Voyant probablement les choses à la manière d'un soldat, le général cherchera par la force et un ultimatum, à obliger les Chinois à accepter une trêve. Foncièrement réactionnaire, il ne comprendra probablement pas la nature et la puissance de l'impulsion nationaliste sur laquelle s'appuient les communistes en Chine. L'idée d'une force puissante soudainement appliquée lui sourira. A mon avis, il décidera de présenter un ultimatum exigeant que les Chinois signent une trêve à bref délai, sans quoi ils seront l'objet d'une guerre qui ne respectera pas leur territoire. Après cela, les perspectives d'une troisième grande guerre se feront peut-être menaçantes".**

Le général décidera du sort du monde

MM. Churchill et Wyatt soutiennent donc des vues opposées. Il faut qu'une porte soit fermée ou ouverte. Ou le général exigera la cessation des hostilités coréennes même au prix de grandes concessions (ce qui ne paraît pas convenir à M. Churchill), ou il présentera un ultimatum aux Chinois, ce que M. Wyatt redoute par-dessus tout, parce que d'après lui ce serait le début d'une troisième guerre mondiale. En tout cas, il se peut que le général Eisenhower en [illegible] à adopter les vues du général MacArthur. Celui-ci ne [illegible] sait-il pas d'étendre la guerre à la Mandchourie tout d'abord, puis à la Chine si cela devenait nécessaire? Quoi qu'il en soit, il y a lieu de croire que le général Eisenhower modifiera sensiblement, et peut-être radicalement, l'attitude du gouvernement américain à l'endroit de la Russie et de la Chine. Pour ma part, je suis d'avis que Washington doit s'efforcer honnêtement à [illegible] une solution paisible à la guerre coréenne. Quand tous les moyens pacifiques auront été épuisés, alors et alors seulement devra-t-on songer à servir un ultimatum à la Chine et à la Russie ou à prendre des mesures en vue de chasser définitivement les Chinois de la Corée.

Le sort du monde est entre les mains du général Eisenhower. Jamais encore un homme n'a eu aussi lourde et effrayante responsabilité.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Lors de l'assemblée du 12 courant, le R. P. J. Desautels, O.M.I., qui était notre invité d'honneur, nous reconta son récent voyage à Barcelone et à Rome. Avec sa verve habituelle, le R. P. Desautels nous décrivit l'émouvant spectacle du grand Congrès Eucharistique de Barcelone et nous transporta ensuite vers Rome où son audience privée avec notre Saint-Père le Pape fut évidemment le point culminant de son voyage. Mme L.-A. Régnier remercia le conférencier, à qui nous voulons ici redire notre reconnaissance pour son intéressante causerie.

Nous devons nos remerciements au R. P. A. Lemoine, O.M.I., de nous avoir honorées de sa présence à cette assemblée et de nous avoir prêté la salle du Précieux-Sang pour cette soirée. Merci aussi aux dames du Précieux-Sang qui sont venues en grand nombre. Après cette assemblée, Mme J.-C. Lavoie se fit l'hôtesse de nos visiteurs et fit servir un délicieux goûter pour lequel nous lui sommes très reconnaissantes.

Campagne de la Caisse de Bienfaisance

La campagne de la Caisse de Bienfaisance (Community Chest) est presque terminée, et quel beau succès! Le plus gros montant qui ait jamais été perçu — près de $900.00 — a été recueilli. La Fédération désire remercier les dames suivantes qui ont prêté mainforte à cette campagne: Mmes J.-E. Cossette, J. Bélanger, I. Kelly, O. Pelletier, J.-E. DeGagné, H. Orieux, W. Turgeon, M.-L. Barnabé, John M. Gordon, E. Aubin, J. Poitras, jr, J.-G. Charette.

Thé annuel

N'oubliez pas, mesdames, le grand thé annuel et de cotisations de la Fédération qui se tiendra le 29 novembre, de 3 h. à 6 h. p.m., à la demeure de notre présidente honoraire, Mme E. T. Estell, 111, rue Gerard, Winnipeg.

Les autobus Osborne ou Rivers vous y conduisent. Mme J.-E. DeGagné en est l'organisatrice et sera aidée de Mme G. Bibeau comme co-organisatrice.

Nous espérons voir tous les membres et amis de la Fédération à ce thé.

LA SECRETAIRE

S. Exc. Mgr Philip Pocock, archevêque de Winnipeg, a récemment été choisi comme modérateur de la Fédération canadienne des Clubs Newman, pour un second mandat de trois ans. Il s'intéresse activement, depuis nombre d'années, au progrès des Clubs Newman au Canada.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface

En raison du congé civil du mardi 11 novembre dernier, il nous a été impossible de faire plus tôt rapport de notre dernière assemblée générale. Remercions vivement, d'abord, le R. P. J.-L. Vézina, S.J., notre conférencier en cette circonstance. L'éducation des enfants, particulièrement en ces temps modernes imbus de fausses doctrines, exige de tous les responsables en ce domaine, parents ou autres, un travail constant qui débute dès les premières années et qui se poursuit jusque pendant l'adolescence, pour donner une formation de caractère et de personnalité dont on sera fier en tout temps. La tâche n'est certes pas facile, mais les principes énoncés dans cette causerie remplie de sages directives nous sont un guide sûr.

Ça et là

Mention honorable au comité de recrutement et à ses aides respectifs, pour avoir mené à bonne fin, en un court délai, leur tâche parfois ardue. Sans parti pris, décernons au Frère Perreault deux jolis bouquets pour sa multiple acquisition de recrues.

A nos vaillantes soeurs, les Filles d'Isabelle, qui se sont surpassées encore une fois lors de notre soirée récréative du vendredi 13 novembre dernier, un profond merci. Le bras gauche, aidé du bras droit, accomplit toujours meilleure besogne, n'est-ce pas? N'oublions pas non plus les nôtres pour leur travail, et les nombreux participants à cette soirée qui fut couronnée de succès.

Une tâche gigantesque s'accomplit de part et d'autre et nous fait prévoir un réel succès pour notre prochaine initiation. Nous nous reverrons tous au premier degré, le lundi soir 24 novembre, à 8 h. 15, en la salle Jubinville, pour se rencontrer encore de nouveau aux deuxième et troisième degrés, dont la cérémonie d'exemplification débutera par un déjeuner-communion le dimanche 30 novembre, à 8 h. 30, au Juniorat. Bienvenue à tous sans exception.

Mise au point

Gare à quiconque en veut au Frère G.F., même s'il préfère les noires et persiste à s'en tenir au cadre stricte de la constitution alors que sous l'averse de critiques et motions L.D. s'en tient toujours aux blanches. Sans "élastiquer" la constitution, à qui donnerons-nous raison? La formule, je la trouve dans les sucres, énonce le vibrant déteneur du gousset. Alors qu'aux blanches se succèdent les blanches, Ti-Louis jusqu'ici na que rougi, L.D. en frémit d'avantage lorsqu'à mi-chemin on tente de chavirer la barque déjà chancelante. A huis clos, G.F. avoue qu'il ne "tondit de ce pré que la largeur de sa langue". Il faut se tenir prêt à toute éventualité...

Appel

On frappe présentement à vos portes pour l'oeuvre de l'hôpital de St-Boniface. Le but honorable connu de tous se passe de commentaire, ouvrons nos goussets sans prétexte. Pour une telle oeuvre il n'y a qu'un geste à faire; sans nul doute, vous ne manquerez pas d'agir.

• • •

De part et d'autre m'arrivent des commentaires très favorables au sujet des Variétés Françaises. Les artistes de chez nous nous font honneur.

Cinquantenaire de la Société Historique

On voudra bien garder libre la journée du 6 décembre — un samedi — pour commémorer le cinquantenaire de la fondation de la Société Historique de St-Boniface.

Les séances auront lieu à la salle du Cercle Ouvrier de St-Boniface. Cette journée sera consacrée à l'histoire régionale. On aura l'occasion d'entendre les conférenciers suivants traiter de sujets des plus intéressant: M. l'abbé S. Caron, de la paroisse de St-Jean-Baptiste; le R. P. L. Hardy, S.J., et M. M. Benoist, de la Société Historique; M. Régis Lessard, des richesses de l'histoire manitobaine; M. Maurice Prud'homme, des travaux imprimés de la Société Historique.

Le soir, il y aura grande séance académique au collège de St-Boniface. On y présentera les voeux des Sociétés-Soeurs et S. Exc. Mgr Baudoux tirera les conclusions de cette "journée".

Au Cercle Molière

Une comédie en trois actes qui s'intitule "Le Village des Miracles", de l'auteur flamand Gaston-Marie Martens, adaptation française de Maurice Jacquemont, est actuellement en répétition et sera présentée au théâtre Playhouse, le samedi 24 janvier 1953 par la troupe du Cercle Molière.

"Le Village des Miracles" se situe "quelque part en Flandres". Retravaillée, allégée et raccourcie par l'auteur lui-même en accord avec M. Jacquemont, cette pièce a été jouée pour la première fois en France le 10 mai 1952 au théâtre du Studio des Champs-Elysées à Paris.

Précieux-Sang

Veuillez noter le résultat de la partie de cartes du 4 novembre qui fut une soirée très agréable et très bien réussie.

Prix des 5 mains: Mme Chouinard et W. McDonald, M. H. Pelletier, M. H. Prud'homme, Mme Forest.

Prix de cartes: 1er, M. Ron Starr; 2ème, M. H. Pelletier.

Prix de série: Mme J. Lebleu.

Prix d'entrée: M. D. Lamoureux.

Rafle: A. Crislinski; Mmes J. Rodrigue, A. Dumaine, R. Chudrick, L. Fontaine (2), J. Lambert, M. Elhalton; Mlles M. Pelisse, P. Spénard; Mme L. Chabauty, le R. P. J. Alarie, Mme F. Courchaine, Mlle A. Bouchard, Mlle L. Ayotte (2), Mme A. Delorme, Mme L. Laurin, Mlle M. Kreitz, le R. F. Beaulieu, M. G. Baddon, M. G.-M. Martel, Mme V. Sourisseau; MM. B. Desrochers, P. Savard, R. Brunelle, E. Vermullin, C. Kemming, A. Allaire, F. Léger; Mmes E.-L. Ledoux, O. Trudeau, H. Pambrun, G. Allarie, A. Ferland; M. B. Ruckhall.

Donateurs: Northland Fuel, Perth's Dry Cleaners, Ida's Beauty Parlor, Joyal's Red and White, Herba's Store, Burden Furniture, Alf's Service Station, Golden Age Beverages, Jeanne's Bakery, M. J. Bouchard, Mme E. Vandale, Mlle S. Leclair, Plaza Theater, Fuller Brush, Mme E. Ayotte, Mme E. McCarthy, Mlle M. Marchessault.

Mme R. Collette, capitaine de cette soirée, aidée des dames organisatrices, accomplirent un très beau travail, résultat très estimé que nous souhaitons à chacune de nos soirées.

Un cordial merci à tous, notamment aux donateurs dont nous ne pouvons que louer les gestes généreux.

Paroisse de la Ste-Famille

Voici les résultats de la partie de cartes du vendredi 14 novembre:

Prix d'entrée: Mme H. Sarrasin.

Gagnants des cinq mains: M. T. Fleming, Mme Gillioz, Mme K. Staples, M. B. Morin.

Gagnants de la cagnotte: Mme K. Staples, M. B. Morin, M. W. Lalonde.

Gagnants de la rafle: Mme A. Nault, Mme W. Lalonde, M. P. Gaudreau, Mme Belot, Mme Collette, Mme A. Plante (2), Mme Grouette, M. M. Susick, Mme Bourgeois, M. Pageot.

Donateurs: Mme L. Masson, Mme E. Bibeau, Mme Gillioz, Mme B. Morin, Mme C. Ross, Hollywood Studio, Académie St-Joseph, Daoust Electric, M. T. Hébert, Mme Hoehman, Fontaine Electric, St. Boniface Hardware, Hospice Taché, Maison-Chapelle, Empire Soap.

Nous désirons remercier Mme Leclair pour avoir pris charge de cette partie de cartes, ainsi que tous les généreux donateurs et donatrices, et tous ceux qui ont aidé à en faire un succès.

Par une décision populaire rendue par la foule présente au théâtre Odeon, le jeudi 13 novembre, **Mlle Yvette Jodoin**, institutrice à l'école Marion de St-Boniface, a été choisie comme "Penny Princess" manitobaine et fut comblée de cadeaux de la part de marchands et de maisons d'affaires de Winnipeg. Mlle Jodoin jouit, de plus, du privilège de représenter le Manitoba au concours national pour choisir la "princesse" canadienne qui gagnera, avec son titre, un voyage en Angleterre. Le concours était organisé par le théâtre Odeon et le **Winnipeg Free Press**.

Mlle Jodoin désire remercier, par la voie de **La Liberté et le Patriote**, le poste CKSB et tous ceux qui l'ont secondée et encouragée, de même que les maisons d'affaires qui lui ont offert des cadeaux, nommément: Perth's, Glesby, RCA Victor, Hargrave Furniture, Hobbs Glass, King's Limited, Portage Florist, Monte Carlo, McKinney's, Morley Shoes, William's Nut Shop, Charach Photo et la Baie d'Hudson.



Le célèbre film "Le Paradis des Pilotes perdus" au Paris, le 27 nov.

Le jeudi 27 novembre, les amateurs du bon théâtre auront le plaisir de voir et d'entendre un film d'une grande qualité artistique et qui a été salué partout avec enthousiasme. C'est "Le Paradis des Pilotes perdus", une production de Georges Lampin.

Pris dans la tempête, un avion, privé de sa radio, est obligé de se poser dans le désert. Le capitaine (Henri Vidal) doit faire régner l'ordre parmi ses passagers dont les caractères se heurtent. La soif rend à demi-fous ces êtres qui vivent dans l'espérance du secours. La maigre provision d'eau est bien vite épuisée. Malgré les ordres de son chef, le second, Villeneuve (Daniel Gélin), part à la recherche de la route des caravanes. Repéré par un avion, l'appareil perdu est bientôt secouru par les méharistes. Ceux-ci retrouvent la piste de Villeneuve, mais ils arriveront trop tard pour le trouver vivant.

Un sujet simple: un avion et ses passagers isolés du monde est devenu, grâce à la précision des caractères évoqués, un drame humain dense, extrêmement prenant. Il nécessitait, bien entendu, des acteurs solides, pourvus d'une forte personnalité; ceux-ci, tous très connus du public, ont fait honneur à la fois à leur réputation et aux rôles qui leur étaient confiés.

Metteur en scène de talent, Georges Lampin prouve une nouvelle fois la maîtrise et le soin avec lesquels il réalise un sujet. Il a utilisé au maximum les effectifs que lui ont fournis les Armées de l'Air et de Terre. Les séquences de nuit, faites en studio, sont, grâce à l'excellence du décor et de la photographie, en parfaite concordance avec celles effectuées en Afrique du Nord.

Tous les acteurs sont parfaits. Que ce soit Henri Vidal, le chef humain, mais volontaire; Daniel Gélin, fougueux et intrépide officier; Michel Auclair, le petit dévoyé sympathique; Paul Bernard, le méprisable financier; Balpêtré, le prêtre fataliste; René Blancard, le policier, sans haine ni passion; Andrée Debar, la jeune veuve mystérieuse; Arlette Thomas, la jeune fiancée pour qui rien ne compte que son amour.

Ce beau et émouvant film est pour tous. Les portes du Paris seront ouvertes dès 4 h. 30 de l'après-midi.

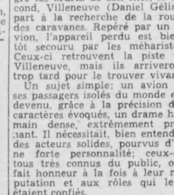
Election des officiers du Comité Protecteur des Scouts

L'élection des nouveaux officiers du Comité Protecteur des Scouts catholiques de St-Boniface eut lieu à l'assemblée annuelle tenue au Local Scout le mercredi 5 novembre.

Les officiers élus sont: président, M. Paulo Hébert; vice-président, M. Jos. Lambert; secrétaire, Mme Michael Volk; trésorier, M. F.-H. Dubé; conseillère, Mme George Verhaghe; Comité Social, Mme A. Loiselle; Comité d'avancement, M. Paul Huot; Comité de Camp, M. Georges Ste-Marie.

Leur première oeuvre sera une partie de cartes à la salle du collège, le lundi 1er décembre.

Le jeu de dames au Cercle Ouvrier



Solution du 40ème problème de dames:

Blancs:	Noirs:
38-32,	31-44,
32-25,	20-31,
33-20,	13-26,
55-49,	44-55,
43-37,	31-44,
68-61,	55-68,
54-49,	68-33,
49- 5 et gagnent.	

41ème problème soumis par M. Edouard Lespérance:

Noirs: 14, 16, 17, 20, 21, 26, 27, 28, 29, 33, 35, 42.

Blancs: 25, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 54, 57, 59, 60, 66.

Les blancs jouent et gagnent.

Retraites Fermées

Prochaines retraites

21-23 nov. — Hommes de langue anglaise. Prédicateur: R. P. H. Delisle, O.M.I.

25-28 nov. — Hommes et jeunes gens de St-Pierre. Prédicateur: R. P. H. Delisle, O.M.I.

28-31 nov. — Gardes-malades.

2-5 déc. — Dames de Notre-Dame de Lourdes et d'ailleurs.

5-8 déc. — Hommes de St-Norbert et de St-Adolphe.

9-12 déc. — Hommes de St-Malo et d'Otterburne.

La retraite fermée apprend à penser et à agir en catholiques.

Succès de la partie de cartes des Dames Auxiliaires du Collège

ST-BONIFACE — Vendredi dernier, 14 novembre, avait lieu la grande partie de cartes annuelle des Dames Auxiliaires du collège St-Boniface. L'auditorium était rempli à sa pleine capacité, de même qu'une partie d'un corridor; une atmosphère d'entrain et de gaieté régnait dans tous les coins. C'est donc dire que le succès de cette soirée-partie de cartes a été appréciable.

Un chaleureux merci aux 71 donateurs de prix, à la compagnie Blue Ribbon et à toutes les personnes qui ont contribué de quelque manière que ce soit à réaliser par cette soirée l'idéal des organisatrices.

Au cours d'une courte intermission durant la soirée, le révérend père recteur du collège expliqua l'oeuvre des Dames Auxiliaires, le travail qu'elles ont accompli depuis la précédente partie de cartes et celui qui se fera avec le revenu de la soirée en cours. Il adressa ses remerciements à toutes les personnes dévouées et intéressées à l'oeuvre de cette organisation qui, quoique jeune, remplit un rôle que le collège apprécie beaucoup.

On continua la partie de cartes pour ensuite proclamer les gagnants, et savourer un goûter servi par les dames et demoiselles.

Gagnants

Gagnants des 5 mains: M. Raiche; Mme Klasson; Mme Legros; Mme Rochon. 1er prix pour messieurs, M. Raiche; 2ème, M. Jules Raiche; 3ème, Mme Cloutier. 1er prix pour dames, Mme Klarson; 2ème, Mme Alice Barnabé; 3ème, Mme C. Léveillé. Prix de consolation, 1er, B. Gysel; 2ème, Doris Avanthy. 2 prix de pool de $5.00 furent gagnés par J.-E. Turenne et Mme J. Powel. Prix d'entrée, Mme E. Dufault.

Gagnants de la rafle de $50.00: $25.00, M. Aime Landry, de Lorette; $10.00, M. E. Gagnon, de St-Pierre; trois $5.00, MM. A. Sylvestre, L. Robert et Mme E. Marcoux; poupée, Mme A. Monnin; 1 tonne de charbon, M. Arthur Leclerc; 2 caisses de parfum, Mme Pierre Gaudry et Mlle Grégoire; un tabouret, Mme Alex. Bernier.

Les dames Auxiliaires remercient le journal pour toutes les annonces qui ont été gracieusement publiées à l'occasion de leur partie de cartes.

Décès

MME E. PARISEAU

Le jeudi 13 novembre, à l'hôpital de St-Boniface, est décédée Mme Elisabeth Pariseau, âgée de 86 ans.

La défunte était originaire de St-Cloud, Minn., et vint au Canada il y a 67 ans passés.

Elle laisse dans le deuil un fils, Paul; 4 petits-enfants et un frère, M. Charles O'Reilly.

Le service funèbre eut lieu le samedi 15 novembre, à 9 h. a.m., en l'église de la paroisse de la Ste-Famille, à St-Boniface. L'inhumation se fit au cimetière de St-Boniface.

MME EMMA BRISSON

A l'hôpital de St-Boniface, le mardi 18 novembre, est décédée Mme Emma Brisson, de 205, rue Bertrand, à l'âge de 58 ans. Originaire de St-Pierre, Mme Brisson résidait à St-Boniface depuis 1944. Son mari, Léon Brisson, l'a précédée dans la tombe en 1943.

La défunte laisse dans le deuil 4 fils, Gédéon, Edouard, Viateur et Denis; 4 filles, Mmes A. Gagné, F. Frankowski, F. Couture et R. Préjet; un frère, François Demers, et 2 soeurs, Mmes J. Provost et A. Fortier.

Les funérailles eurent lieu en l'église d'Otterburne ce matin, vendredi 21 novembre, à 10 h., et l'inhumation se fit dans le cimetière local.

La maison Desjardins dirigeait les funérailles.



Le **R. P. Victor C. Stechschulte, S.J.**, directeur de l'observatoire séismologique de l'Université Xavier, à Cincinnati, où furent enregistrés tous les tremblements de terre survenus dans le monde entier au cours des derniers 25 ans, démontre le fonctionnement d'un séismographe Galitzin-Wilip. L'observatoire fut fondé en 1927. (NCWC)

Le premier collège militaire bilingue de St-Jean est officiellement inauguré

(Suite de la première page)

guées par les grands colonisateurs militaires du passé."

Parlant ensuite en anglais, S. Exc. le gouverneur général a ajouté: "Vous êtes ici, Canadiens de langue française et anglaise pour bénéficier d'une occasion unique qui vous est donnée d'apprendre et d'apprécier la langue de vos camarades. Ne laissez pas passer cette occasion. Apprenez à parler et à penser ensemble. Vos esprits sont ouverts et votre jugement est généreux. N'oubliez pas ce qui est vôtre, mais développez surtout la compréhension et la sympathie sincère qui résultent de la connaissance d'une autre langue".

Immédiatement après le discours de S. Exc. le très hon. M. Massey, l'hon. Brooke Claxton, ministre de la Défense nationale, a adressé la parole aux cadets et a remercié le gouverneur général.

Remerciements de l'hon. Brooke Claxton

"Au nom de tous ceux qui sont ici présents, dit l'hon. M. Claxton, permettez-moi de vous offrir nos plus vifs remerciements pour les belles paroles que vous venez de prononcer et pour avoir bien voulu être des nôtres en cette occasion.

"Pendant une longue période de votre vie, vous avez été en étroites relations avec des institutions d'enseignement et, par leur apport constructif, vos initiatives ont été de pair avec les fonctions que vous avez remplies dans ce domaine.

"Avant de devenir gouverneur général, vous étiez chancelier de l'université de Toronto. Maintenant, en qualité de gouverneur général, vous êtes visiteur d'une autre institution d'enseignement, mon Alma Mater, l'université McGill.

"En ce qui concerne le Collège militaire royal de St-Jean, une telle fonction se trouve surpassée, puisque, aux termes de l'Acte de l'Amérique du Nord, la reine est "commandant en chef de la milice de terre et de mer et de toutes les forces navales et terrestres du Canada" et que vous êtes le représentant personnel de Sa Majesté.

"Lorsque, en 1867, le statut a été rédigé, l'aviation n'était pas encore conçue. Toutefois, parlant à titre d'avocat qu'intéresse le droit constitutionnel, bien que depuis quelque temps un tel intérêt n'ait rapporté aucun profit, je crois que l'on peut affirmer sans crainte que le CARC doit être inclus en vertu de la décision visant les personnes en cause.

"C'est également par autorité d'un statut, la Loi sur la défense nationale, que je me trouve ici pour vous souhaiter la bienvenue et vous remercier.

"Si nous sommes ici, vous, en qualité de commandant en chef, et moi, à titre de président statutaire, dit M. Claxton, il ne reste rien au colonel Lahaie, le commandant du Collège, si ce n'est de faire le travail.

"C'est toujours une source d'encouragement que de prendre part au commencement d'une oeuvre qui se rattache à l'éducation, et encore plus lorsque cette oeuvre est reliée à l'éducation en vue de servir notre pays.

"Ce n'est qu'en juin dernier que j'ai fait part de notre intention d'établir ce collège, afin d'ajouter aux facilités de formation d'officiers pour les forces armées du Canada.

"De simples chiffres, mais combien significatifs, mettent en lumière un tel besoin.

"Lors de l'incident coréen, le nombre d'officiers dans les forces actives du Canada dépassait à peine 7,300. Depuis lors, 9752 officiers se sont qualifiés et ont été nommés aux forces armées, portant à 14,744 le total des effectifs en officiers, soit le double de l'effectif inscrit deux ans et demi plus tôt.

"Pareille augmentation a entraîné et entraîne encore une plus forte demande, mais offre également aux jeunes Canadiens l'occasion de se tailler une carrière. Pour aider dans ce sens et aussi afin d'avoir un plus grand nombre d'officiers pouvant parler les deux langues, nous avons décidé d'inaugurer ce collège. La réponse a amplement démontré combien le collège comblait un besoin. On compte aujourd'hui, au collège, 125 jeunes gens venant de presque toutes les provinces du Canada. Dans la proportion de près de 80 p. 100 ces jeunes gens sont d'expression française. Je tiens à les féliciter de tout coeur de leur tenue et de leur prestance.

"Il était facile pour nous, à Ottawa, de donner un ordre. Mais pareille réalisation a exigé un immense effort de la part des forces armées. Pour diriger le collège, nous avons ramené d'Allemagne un officier qui s'est distingué en temps de guerre comme en temps de paix, le colonel Marcelin Lahaie, votre commandant.

"Dès le début, il n'a rencontré que bonne volonté et souci d'aider. Bien que le collège ait été établi en trois mois, il n'en a pas moins fallu de longs mois d'étude et d'examen.

"La création de ce collège marque un autre pas en avant dans la tâche accomplie par les forces armées pour notre défense nationale, pour la formation de chefs et la compréhension de l'unité essentielle de notre pays.

"Mais c'est ici le début. L'avenir du collège dépendra des services armés, du personnel, des élèves et des parents (car les parents ont également leur rôle à jouer). Il dépendra également de l'appui et de la compréhension de notre population.

"Dans la prière qu'il adressa au Très Haut en entrant dans le port de Cadix, en 1587, sir Francis Drake s'écria: "O Seigneur Dieu, lorsque vous demandez à vos serviteurs d'entreprendre une grande tâche, faites que nous sachions aussi que ce n'est pas tant le commencement, mais la poursuite d'une telle tâche jusqu'à son entière réalisation qui apporte la véritable gloire..."

"La devise de ce collège doit être 'Service qui ne le cède à nul autre'."

Immédiatement après la cérémonie inaugurale, qui s'était déroulée sur le quadrilatère principal du collège, les cadets, marchant au pas militaire, se sont rendus à la salle d'exercice où une autre cérémonie devait se dérouler.

Une lettre de M. Georges Paquin

Comme nous l'avons déjà dit, la Société d'Enseignement Post-scolaire, à l'issue de la présentation du film canadien "Le Rossignol et les Cloches", a pu faire parvenir à M. Georges Paquin un chèque substantiel pour l'aider dans ses études. M. Georges Paquin a eu l'amabilité de dire combien la sympathie de ses compatriotes manitobains l'a touché et surtout encouragé. Nous voudrions vraiment pouvoir citer au long cette lettre, qui n'est pas destinée à la reproduction. On sent que ce que M. Paquin a surtout apprécié, c'est l'appui moral, la sympathie, le geste encourageant de ses compatriotes manitobains. M. Paquin parle de l'"honneur" qui lui en revient. Cette lettre de M. Paquin est d'une si profonde sincérité que nous nous réjouissons plus que jamais d'avoir pu lui être un peu utiles.

Nos compatriotes qui ont fait leur part seront heureux de savoir combien M. Paquin a apprécié leur générosité et combien leur geste l'a encouragé dans cette carrière qui exige tant d'esprit de sacrifice et de courage.

(Communiqué)

Relique reconnue par l'Eglise à Viterbe

ROME — La reconnaissance canonique de la relique de sainte Elisabeth de Hongrie, reine de Thuringe, a été accomplie à Viterbe, en la basilique de St-François "Alla Rocca", où elle était vénérée depuis le 13ème siècle.

Cette relique, qui avait été confiée aux Franciscains par le Pape Grégoire IX, avait été endommagée au cours d'un bombardement aérien, pendant la dernière guerre. On l'avait retrouvée brisée dans les décombres.

Après la reconnaissance accomplie par l'évêque de Viterbe, la relique a été placée dans une nouvelle urne en bronze et elle sera exposée à la vénération des fidèles le jour de la fête de la sainte, dans la basilique reconstruite depuis la fin de la guerre.

Le C.C.C. du Manitoba a tenu son congrès annuel

(Suite de la première page)

Baudoux montra l'importance des mouvements coopératifs comme la Caisse Populaire; il insista ensuite sur la nécessité de l'éducation des masses, sur la nature et les avantages de la coopération, et traça enfin les bases supérieures, bases spirituelles religieuses et nationales en vue desquelles devaient travailler ces différentes oeuvres.

Nécessité des mouvements coopératifs

"L'un des grands avantages de la coopération, c'est d'enseigner au peuple comment il doit s'y prendre pour s'occuper de ses propres affaires au lieu de compter sur les services d'intermédiaires". Voilà ce que citait M. Desjardins en 1907. "Le mouvement coopératif est si nécessaire pour une paroisse, au point de vue matériel, et même spirituel, d'affirmer Son Excellence, que je remuerais le monde s'il le fallait, pour l'installer".

Une paroisse sans mouvements de ce genre, eut-elle l'apparence d'une paroisse prospère, ne peut pas, en fait, être une paroisse parfaitement florissante, car il lui manque une chose essentielle.

Et Mgr Baudoux de dire ensuite que, même avant la demande faite pour que M. l'abbé Couture s'occupât du mouvement, il lui en avait déjà parlé. Son travail a produit de beaux résultats, mais on ne peut jamais se reposer sur ses lauriers.

La caisse répond aux besoins de la paroisse

La nouvelle caisse est le couronnement d'une oeuvre; mais tout couronnement est aussi un commencement. On vient de monter sur un palier plus haut pour mieux rayonner. Tous ceux qui sont ici devant moi ont des Caisses Populaires dans leurs paroisses. Mais il est de nombreux centres qui ne comptent pas la leur. Tous ensemble, il faut se donner la main pour travailler à l'implanter partout. Car voyez-vous, la paroisse comprend trois sortes de besoins: les besoins religieux et éducationnels, qu'assurent l'Eglise et l'école; le besoin matériel de la collectivité qu'assure l'organisation municipale; enfin le besoin économique qui, lui, est assuré par le mouvement coopératif, en particulier la Caisse Populaire. Elle est un réservoir où vient s'accumuler l'épargne, une distributrice des fonds nécessaires pour l'épanouissement de chacun. Car elle se doit de bien remplir chacune de ces deux fonctions. Ainsi comprise, elle est une nécessité dans chaque milieu. Sa base est paroissiale, elle est établie sur ce point. Et une Caisse centrale pour coordonner les efforts des différentes caisses paroissiales et les grouper est l'épanouissement de ce travail.

Education sur les principes et avantages de la coopération

Mais pour que le travail coopératif réussisse, l'éducation des masses sur les principes et les avantages de la coopération est nécessaire. Pour bien garder la nature du coopératisme et ne pas le faire dévier en un égoïsme qui vise à arrondir le magot, pour bien le garder au service de tous, il faut que le peuple en connaisse bien la nature. Bien des hommes de bonne volonté et capables de nous aider nous manquent parce qu'ils ne réalisent pas l'importance de cela.

D'autre part, M. D. Chase, en causant avec ses voisins, faisait remarquer que bien des mouvements coopératifs ont échoué pour n'avoir pas fait l'éducation de leurs membres sur la véritable nature du coopératisme, ce qu'il attend de chacun, comment il doit être au service de tous, etc. C'est le premier travail qui s'impose. Sa nature, ses principes, ses avantages, sa diffusion et ses réalisations doivent être connus. Car sans un peuple bien formé à la vie coopérative, le résultat sera nul.

Coopératisme en vue de biens supérieurs

Mais, mes bien chers frères, de dire Son Excellence, si important qu'il soit, le coopératisme n'est pas une fin en soi. Il doit être en vue de biens supérieurs, en vue de la destinée éternelle de l'homme. Si l'on compare le corporatisme comme on le comprend avec celui de nos frères séparés, on voit que nos notions reposent sur des bases souvent autres que celles sur lesquelles ces derniers les font reposer. La charité fraternelle de chrétiens doit en être la base. Il ne faut jamais perdre de vue les biens spirituels, même dans l'obtention des biens matériels.

Coopératisme et vie française

Il est une autre valeur à laquelle il doit se subordonner. Il doit contribuer à garder notre vie française. Et ici, je veux toucher à deux plaies que nos Caisses populaires réussiront, je l'espère, à cicatriser. La première est la désertion des campagnes par nos jeunes. Les terres sont à un prix inabordables et nos jeunes n'ont pas les moyens de s'établir; ils viennent en ville, alors que d'autres, des étrangers, prennent nos terres. C'est ici que les Caisses populaires doivent être au service de tous, surtout de la jeunesse. Le jeune homme doit apprendre à y verser ses épargnes qui lui serviront à s'établir, mais la Caisse doit aussi amasser un fonds suffisant pour lui venir en aide en vue de son établissement.

De même, chez ceux qui viennent en ville, beaucoup voudraient s'établir à St-Boniface. Mais notre ville ne peut leur fournir de loyers et ils ne peuvent se bâtir. Ils vont alors s'établir dans des villes où les circonstances finissent par leur faire perdre leur langue, leur caractère de français, parfois même leur foi. Et quoi! Notre ville de St-Boniface ne pourrait-elle pas, par sa Caisse populaire, aider les siens à se bâtir, et ainsi s'agrandir comme ville française? Aider les jeunes à s'établir sur des terres, aider ceux qui viennent demeurer en ville à s'établir dans une ville française, voilà une contribution que les Caisses populaires sont appelées à fournir à notre vie française au Manitoba.

Voilà pourquoi, de dire Son Excellence, comme chef spirituel d'un diocèse canadien-français, j'ai cru que c'était faire oeuvre utile de déplacer un prêtre qui était dans le ministère pour le lancer dans les oeuvres. Car le spirituel avait besoin du concours du matériel. Mais je parle pour rien, car je n'ai pas à vous convaincre, vous êtes déjà tous convaincus. Alors, bonne chance, bon travail pour que tous nos centres aient leurs mouvements coopératifs.

"Les Variétés Françaises" à CKSB

Les Chevaliers de Colomb du Conseil de St-Boniface vous invitent à écouter la 4ème émission des Variétés Françaises, sous la direction de M. Raymond Bernier, et qui passera en ondes dimanche prochain, de 9 h. 30 à 10 h. p.m.

Le conférencier invité est Mgr Aimé Décosse, supérieur du Grand Séminaire. Le sujet de sa causerie "Les chorales" saura certainement intéresser les nombreux auditeurs des Variétés Françaises. A cette occasion, la chorale de la basilique, sous la direction de M. Marius Benoist, présentera un programme de musique sacrée.

Louise Fontaine, de Letellier, victime de la poliomyélite

LETELLIER — Les autorités provinciales de la santé ont rapporté, mercredi dernier, 19 novembre, le nom de la 24ème victime de la poliomyélite pour l'année 1952. Il s'agit de la petite Louise Fontaine, de Letellier, décédée à l'hôpital des enfants le 27 octobre dernier, à l'âge de 6 ans.

On rapporta en même temps trois nouveaux cas de polio, portant le total à 740, dans la province.

Réunion du Cercle de l'Association d'Education de la paroisse St-Eugène

Lundi dernier, le 17 courant, le Cercle paroissial de l'Association d'Education des Canadiens français de St-Eugène se réunit en assemblée.

L'assistance était très représentative. En l'absence du président, M. A. Thorimbert, l'assemblée fut présidée par M. J.-R. Parent, vice-président.

Notre dévoué M. Camille Teillet fit un rapport détaillé du congrès de l'Association d'Education tenu au collège de St-Boniface les 11 et 12 octobre. Il nous signala, en particulier, l'intéressant discours prononcé par S. Exc. Mgr Baudoux, archevêque coadjuteur de St-Boniface, sur le devoir que nous avons de garder notre langue. M. Teillet invita ses auditeurs à suivre fidèlement ces directives et nous suggéra de bons moyens à prendre pour atteindre ce but.

Mme L. Guertin, présidente du comité des relations scolaires, parla des projets que le comité a formés pour encourager les enfants à parler notre langue. Mme Guertin dit que le comité a l'intention de se procurer des films français et des récompenses pour les enfants.

M. E. Frédette, président du comité d'organisation, suggéra des moyens financiers à prendre pour venir en aide au comité des relations scolaires dans tous ses projets.

On s'occupa ensuite d'organiser la soirée récréative du dimanche 23 novembre. Elle promet d'être très intéressante.

M. le curé, qui avait assisté à notre assemblée, remercia cordialement tous les membres, et en particulier ceux qui se sont dévoués pour assurer le succès de ce groupe de paroissiens de langue française, réunis avec la détermination d'aider nos jeunes et de les diriger.

SYMPATHIE D'UN "CHERIF" POUR L'OEUVRE DES MISSIONNAIRES

La première cérémonie importante, qui se déroula dans la jeune préfecture apostolique de Kenkan, fut la bénédiction de la nouvelle chapelle. Le "Chérif", très influent dans toute la région, voulut, de son propre mouvement et sans invitation spéciale, assister à cette bénédiction. Ce geste permettra à la mission de rayonner dans la paix, même parmi nos populations islamisées.

Accident de St-Vital

Un adolescent de St-Vital, Marcel-Albert Voisard, âgé de 14 ans, est décédé alors qu'on le conduisait à l'hôpital général de Winnipeg à la suite d'un accident d'arme à feu survenu à la demeure d'un ami, sur la rue Beverly, lundi soir dernier.

Marcel examinait le fusil de calibre 22 appartenant à son compagnon, également âgé de 14 ans, lorsque l'arme fit feu, le blessant mortellement à l'oreille droite.

Les deux amis avaient été à la chasse dans les environs de St-Vital plus tôt dans la journée. La police déclara que Marcel examinait le canon du fusil pour voir s'il était propre lorsque l'accident survint.

Succès du jour sportif et du souper paroissial de Richer

RICHER — Le samedi 1er novembre eut lieu notre "tir à la dinde" annuel. Durant une température idéale, il y eut plus de 400 coups de fusil de tirer sur la cible par à peu près 300 tireurs. Dix-huit gros dindons furent gagnés et les gagnants ont promis de revenir l'an prochain à pareille date. Vraiment c'est plaisant de venir car c'est une belle fête de chasseurs où, au son de la musique, certains dégustent tour à tour un goûter chaud pendant que d'autres visent la cible et attendent nerveusement leur record. Près de deux cents spectateurs s'intéressaient à regarder les francs-tireurs.

Remerciements

Nous félicitons et remercions les gagnants et tous ceux qui sont venus aider à faire de ce jour sportif un succès agréable. Nous remercions également Mesdames Benoit, Pool et Walker, de Ste-Anne et Richer pour leur goûter succulent. Nous ne voulons pas oublier de remercier les comités de la Société Agricole La Vérendrye et ceux de la paroisse de Richer, spécialement MM. W. G. Walker, H. Picard, O. Phaneuf, A. Chaput, E. St-Hilaire, L. Théberge, Fred Joyce et J. Grundu, qui sont tenacement demeurés à leur poste.

Merci à M. l'abbé E. Fontaine, curé, pour nous avoir prêté la salle paroissiale.

Souper paroissial

Notre premier souper à la volaille d'automne qui eut lieu le dimanche 9 novembre est maintenant chose du passé mais demeure vivant dans nos mémoires car que de préparation, d'inquiétude et de travail! Cependant, nous sommes très heureux de notre magnifique souper où 174 convives ont joui d'un banquet préparé minutieusement par les dames de la paroisse et le tout donné par les amis et les paroissiens. Rien n'y manquait et tous sont retournés satisfaits en se répétant l'un à l'autre: "A Richer, on mange mieux qu'au Marlborough".

Les dames ont été chaleureusement applaudies pour leur souper et leur décoration de fleurs et de guirlandes rouges se rapportant à la fête du Souvenir.

Une table spéciale fut mise à l'honneur sur le théâtre. Y prirent place: notre bon curé, notre député, M. E. Brodeur, les syndics, MM. L. Breton et A. Boivin, notre conseiller, M. E. Dupas, et son épouse et les vieillards présents de la paroisse.

Remerciements

Nos remerciements donc à toutes les dames de la paroisse.

Merci aux hommes pour leur belle veillée du bon vieux temps après le souper.

Merci à tous les convives de Richer, St-Pierre, Ste-Geneviève, St-Adolphe, Ste-Anne, La Broquerie, Ross, Otterburne et St-Boniface.

M. B. Vermette, de Richer, gagna le 1er prix de la rafle, tiré par M. Edmond Brodeur, député, à savoir la couverture en laine, don de la Cie T. Eaton, et M. Jos. Laroche, d'Otterburne, gagna le crucifix doré de 24 Kt. don des Soeurs Grises de St-Boniface, pour le 2ème prix. Merci aux donateurs.

La soirée a rapporté la jolie somme de $346.00. Nos remerciements à tous et soyez encore les bienvenus.

La Salle

Remerciements

Mme Louis Hogue et sa famille désirent remercier, par la voie du journal, tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur frère et oncle, M. Philibert Bourgeois, en assistant aux funérailles qui eurent lieu à Haywood le mardi 4 novembre.

Va-et-vient

MM. et Mmes Louis Rheault et Armand Cossette, de Fargo, D.-N., étaient récemment en visite chez leurs frères, MM. Elphège, René et Elva Lavallée.

M. et Mme Arsène Girardin, de St-Claude, étaient de passage dernièrement chez leurs parents.

Mme Ovide Robert, de St-Boniface, Man., était en visite chez ses enfants, Mme Henri Gousseau et M. Louis Robert, durant la dernière fin de semaine.

Le dimanche 16 novembre, M. et Mme Jean Saive et leur petit Maurice, d'Otterburne, rendaient visite à leur nombreuse parenté.



Une famille hollandaise qui immigra au Canada, il y a quelque trois ans, dépourvue de tout bien matériel, et qui s'établit dans le district de Cochrane, Ont., possède aujourd'hui des valeurs d'environ $25,000.00. Cette année, la récolte des pommes de terre cultivées par Area Struyk et sa famille leur rapporta au delà de $1,000, ce qui ne représente qu'une minime partie de leurs revenus de grains et de légumes. Et à en juger par la vignette ci-dessus, la qualité des produits est supérieure. (CPC)

Mariage Lachance-Fleury célébré à St-Eustache

ST-EUSTACHE — Le samedi matin, 15 novembre, à 10 h., en l'église de St-Eustache, M. l'abbé Gérard Gervais, curé, bénissait le mariage de Mlle Ida Fleury, fille de M. et Mme Alfred Fleury, avec M. Adrien Lachance, fils de M. et Mme Clément Lachance, de cette paroisse. M. l'abbé Henri Perron célébra ensuite une messe basse.

La mariée entra dans l'église au bras de son père, aux sons d'une marche nuptiale. Elle était vêtue d'une longue robe blanche dont l'ample jupe était de tulle sur satin. Le corsage ajusté de satin ivoire avait un empiècement de nylon avec encolure ronde de dentelle et manches longues. Une petite couronne de fleurs blanches retenait son délicat voile trois quarts, froncé de dentelle. Des fleurs rouge foncé et blanches composaient son bouquet noué d'un ruban.

Mlles Gertrude et Irène Fleury, soeurs de la mariée, étaient filles d'honneur. Elles portaient respectivement d'attrayantes toilettes trois-quarts de tulle de nylon sur taffetas, jaune et vert pâle, avec coiffures en plumage de mêmes teintes. Leurs bouquets consistaient de magnifiques fleurs variées.

MM. Ronald Lachance et Léon Moreau, cousins respectifs des mariés, agissaient comme garçons d'honneur.

M. Clément Lachance était témoin pour son fils et MM. Alfred Fleury, jr, cousin de la mariée, et Hector Moreau, cousin du marié, plaçaient les invités.

Après la bénédiction nuptiale, Mlle Pauline Lachance, soeur du marié, chanta l'"Ave Maria" et à l'Offertoire, le "Panis Angelicus". Mlle Anita Lachance, autre soeur du marié, exécuta le motet approprié "Causa nostrae laetitiae" et au dernier évangile, quelques élèves du cours général nous firent entendre "Mère de Dieu, bénissez-nous" avec alto. Ils étaient accompagnés à l'orgue par Mme Georges Bergeron.

La cérémonie religieuse terminée, une réception se tint à la salle de l'école paroissiale, où les dîner et souper-buffet furent servis à de nombreux invités. Le soir, il y eut veillée à la même salle.

Les nouveaux époux partirent ensuite pour un court voyage de noces. A leur retour, M. et Mme Adrien Lachance établiront demeure à St-Eustache.

On remarquait à l'occasion de ce mariage: M. et Mme Bill Ridley, soeur et beau-frère du marié, de Fargo, D.-N.

Baptêmes

A M. et Mme Noël Lachance (née Emelda Beaudry), un fils baptisé sous les noms de Joseph-Gilles-Martial-Lionel. Parrain, M. Emile Lachance; marraine, Mlle Léona Desrochers.

Le dimanche 9 novembre, M. l'abbé Lionel Bouvier administrait le baptême à Joseph-Florian-Paul, fils de M. et Mme Lucien Rivard. Parrain et marraine, M. et Mme Sévère Lachance, oncle et tante de l'enfant.

Malades

On nous apprend que Mme Robert Trottier (née Venise Beaudin) fut gravement malade. Aux dernières nouvelles, son état de santé semble plus rassurant.

Sont malades à la maison: MM. Adjutor Picard, Baptiste Paul et Mme Antoine Belcourt.

Nous souhaitons à tous un complet et prompt rétablissement.

Va-et-vient

Mme Alphonse Lorteau, de Florzé, Man., était en visite de quelques jours chez ses parents, M. et Mme Moïse Richard, ainsi que chez sa fille, Mme Emilien Bremner, récemment.

Mme Florestine McKay, de Foxford, Sask., visite actuellement ses nombreux parents et amis de la paroisse.

Mme John Halpin est de retour de son voyage dans les provinces de l'Ontario et du Québec.

M. le curé nous quittait dimanche soir, pour un voyage de trois semaines dans la province de Québec où il rendra visite à ses parents. Pendant son absence, le R. P. Isaïe Desautels, O.M.I., prédicateur à la maison des retraites fermées de St-Boniface, le remplacera.

Réunion annuelle des membres de la coopérative du blé à Lettellier

LETELLIER — Quelque 120 membres de la Letellier Pool Elevator assistèrent à leur réunion annuelle tenue à l'Aréna Mémoriale de Letellier, le jeudi soir 6 novembre dernier.

M. W. J. Parker, président du Manitoba Pool Elevator, M. Harvey Scott, surintendant du district, et M. René-N. Jutras, M.P., assistaient également à cette assemblée.

Un exposé complet de la convention de la Manitoba Pool Elevator, tenue à Winnipeg, fut donné par M. Walter Remus, délégué officiel à cette convention.

M. W. J. Parker parla aux assistants des activités de l'année de la Manitoba Pool Elevator, de l'entente internationale du blé, ainsi que de nombreux sujets d'intérêt pour les fermiers manitobains. Il donna également le rapport financier de la Letellier Pool Elevator. Un bénéfice net de $28,086.32 fut enregistré durant l'année qui vient de se terminer. L'assemblée décida de payer dès maintenant $33,678.27 en dividendes.

MM. Parker et Scott félicitèrent ensuite les membres de l'association des élévateurs de Letellier pour leur loyauté et leurs activités. Ils firent remarquer que l'association des élévateurs de Letellier est l'une des plus importantes et des plus prospères au Manitoba.

Une intéressante causerie sur l'agriculture fut donnée par M. René Jutras. Il traita de la part de l'agriculture dans le revenu national, ainsi que des différentes commissions du marché et leurs problèmes.

L'on procéda ensuite à l'élection des directeurs du conseil local dont voici le résultat: président, M. K. A. Irvine; secrétaire, M. Joseph Damphousse; vice-président, M. W. W. Heinrichs. MM. Gaspard Fontaine, Euclide Boiteau, W. T. Remus et Jos. Leclair font également partie du conseil.

Un goûter fut servi à l'assemblée à l'issue d'une discussion animée.

St-Norbert

Remerciements

Les familles Dufort, Détillieux et Morin désirent remercier bien cordialement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie ou qui ont offert des prières à l'occasion de leur deuil récent.

Elles tiennent à dire un merci bien spécial à S. Exc. Mgr M. Baudoux qui a dû faire diligence à la suite d'un fatigant voyage, ainsi qu'à la paroisse de St-Emile, et aux nombreuses personnes qui ont contribué à une généreuse offrande de messes.

Unité Sanitaire de la rivière Rouge

Les cliniques pour enfants conduites par le personnel de l'Unité Sanitaire de la rivière Rouge auront lieu aux endroits suivants, dans les locaux mentionnés, aux dates et heures indiquées.

DATE	ENDROIT	LIEU	HEURE
Mercredi 26 nov.	—Steinbach (Blumenort, Twin Creek, Mitchell, Chortitz)	Local de l'Unité	1.30—4.00
Jeudi 27 nov.	—Niverville	Ecole	2.00—3.00
Vendredi 28 nov.	—Ste-Agathe	Domicile de Mme Beaudoin	1.30—3.00

Depuis le 1er novembre, les immunisations contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos et la petite vérole sont pratiquées dans le district de l'Unité Sanitaire de la rivière Rouge.

M. V. Ross épouse Mlle M.-R. Manaigre à Lorette

LORETTE — Le samedi 8 novembre, Mlle Marie-Reine Manaigre, fille de M. et Mme Almanzar Manaigre, unissait sa destinée à celle de M. Valence Ross, fils de M. et Mme Turibe Ross. M. l'abbé L. Senez leur donna la bénédiction nuptiale et célébra la messe.

Aux sons d'une marche nuptiale, les deux demoiselles d'honneur entrèrent à l'église; vinrent ensuite la mariée, au bras de son père, ainsi que la petite bouquetière, accompagnée d'un petit page.

La mariée était revêtue d'une longue robe blanche en dentelle. Son voile était retenu par une jolie couronne de perles. Elle tenait un bouquet de roses blanches et rouges.

La petite Georgette Tétreault, nièce du marié, était très mignonne dans sa longue robe blanche. Elle était coiffée d'un petit chapeau sous forme de couronne. Son bouquet était de roses jaunes nuancées. Alfred Manaigre, petit frère de la mariée, l'accompagnait comme page.

Les demoiselles d'honneur étaient Mlles Juliette Ross, soeur du marié et Anne-Marie Brodeur, amie de la mariée. Leurs toilettes consistaient de longues robes de taffetas vert et jaune respectivement. Leurs bouquets étaient composés de roses, dont les différentes teintes s'harmonisaient avec leurs toilettes.

MM. Denis Manaigre et Marcel Bernard agissaient comme garçons d'honneur.

Au cours de la cérémonie, Mlles Evangéline, Marielle et Denise Lavoie, Gertrude Lagassé et Rachel Brodeur exécutèrent plusieurs cantiques appropriés, accompagnées par Mlle Carmel Therrien.

Après la cérémonie religieuse, les invités se rendirent à la salle paroissiale où furent servis un excellent dîner et souper. Le soir, plusieurs parents et amis vinrent féliciter l'heureux couple et lui offrir de nombreux et riches cadeaux qui s'ajoutèrent à ceux que les jeunes époux avaient reçus lors du "shower" organisé pour Mlle Manaigre le lundi précédent.

Les nouveaux mariés partirent ensuite pour un court séjour à Fargo et environs. Ils résident maintenant à Lorette.

Saint-Joseph

Tableau d'honneur

Grade X: Catéchisme, Eveline Delorme; Français, Aline Brais.

Grade IX: Cat., Lilianne Fillion; Fran., Lorraine Proulx.

Grade VIII: Cat., Jean-Guy Fillion; Fran., Lorraine Delorme.

Grade VII: Cat., Rose-Marie Fillion; Fran., Marie-Claire Parent.

Grade VI: Cat., Roger Brunet; Fran., Roger Bérard.

Grade V: Cat. et Fran., Laurent Fillion.

Grade IV: Cat., Yvette Moquin; Fran., Gilles Rémillard.

Grade III: Cat. et Fran., Marguerite St-Vincent et Agnès Marion.

Grade II A: Cat. et Fran., Denise Brunet et Mariette Dionne.

Grade II B: Cat. et Fran., Marie Jubinville et Agnès Brunet.

Grade I A: Cat. et Fran., Claudette Delorme et Jean-Noël Delorme.

Grade I B: Cat., et Fran., Emma Bérard et Claude Brunet.

Grade I C: Cat. et Fran., Roger Marion et Danielle Parent.

Jour de récollection de la C.W.L. tenu à Ste-Rose du Lac, le 9 nov.

STE-ROSE DU LAC — Le dimanche 9 novembre eut lieu un jour de récollection pour les dames de la Ligue Catholique. Nous avions à cette occasion le bonheur d'avoir parmi nous M. l'abbé J. E. Campbell, directeur diocésain de cette organisation. Résumons en quelques mots les sermons, instructions, séances d'études et de discussion: le clergé nous demande de collaborer avec lui comme une armée forte d'ambition chrétienne afin de rétablir les convictions religieuses au foyer et dans la société.

Le programme fut comme suit:

8 h. 30 — Messe et communion.

9 h. 30 — Déjeuner et examen particulier.

2 h. — Sermons et discussions générales.

A cette réunion, les groupes de Dauphin, McCreary et Laurier, accompagnés de leurs chapelains respectifs, étaient fort bien représentés.

A 4 h. eut lieu la bénédiction du S. Sacrement et de la chartre et à 4 h. 30, un goûter en commun.

Toutes s'en retournèrent enchantées de leur belle journée.

Séance cinématographique

Le dimanche soir 9 novembre, le R. P. G.-E. Cartier, O.M.I., en tournée de propagande pour le journal, nous donna le film "Le Sorcier du Ciel".

Mariage

Le lundi 3 novembre, Mlle Geraldine Downey, de cette paroisse, unissait sa destinée à celle de M. Edward J. Perns, de Langdon, D.-N.

Succès de la retraite paroissiale à St-Claude

ST-CLAUDE — Le dimanche 9 novembre marquait la clôture de la retraite paroissiale prêchée par le R. P. A. Parent, O.M.I., d'Oak Point, Man. La retraite dura 7 jours et se termina dimanche avec une communion générale de la paroisse, la consécration de la paroisse au Sacré-Coeur de Jésus, la bénédiction des intentions et aumônes des retraitants au pied de la statue de la Vierge magnifiquement illuminée et décorée pour l'occasion, et une bénédiction papale.

La mission fut merveilleusement suivie par toute la paroisse avec grande piété et un bel enthousiasme ranimé par l'éloquence de notre prédicateur.

Les fidèles répondirent si bien à la demande du missionnaire pour des objets utilisés mais serviables qu'il fallut les services d'un camion pour les transporter à Oak Point, Man.

Il est certain que toutes les grâces et le bien obtenus de la retraite porteront fruit dans les coeurs de nos paroissiens, pour bien des années à venir.

Réunion annuelle de la Société d'Agriculture

La Société d'Agriculture de St-Claude tiendra son assemblée annuelle le samedi 22 novembre, à 8 h. du soir, dans la salle Radaz. Tous sont cordialement invités à y assister.

Ecole Parthenay
Tableau d'honneur pour le mois d'octobre

Grade 8: Marcel Dequier 78%.
Grade 7: Marie Dequier 93; Léonie Goulet 92.8.
Grade 6: Odile Lambert 92.
Grade 5: Simone Bruneau 93.5; Irène Gobin 81.
Grade 4: Albert Dequier 89; Florida Sibilleau 87.
Grade 3: Normand Lambert 91; Norbert Philippe 88.
Grade 2: Odile Dequier 79; Lucien Gougeon 78.
Médaille d'application: Lucien Gougeon.

Incendie

Dans la nuit du 13 au 14 novembre, M. Emile Le Gras a subi la perte de son étable par le feu; 9 vaches à lait, 13 veaux et 2 chevaux périrent dans les flammes, 30 tonnes de foin, du grain de semence, un automobile furent aussi complètement détruits. M. Le Gras ne portait pas d'assurance sur cette propriété.

Partie de cartes

Le dimanche 16 novembre, le comité de la Pouponnière (Nursing Home) a tenu une partie de cartes qui fut un grand succès financièrement en rapportant la somme de $244.11. Il y avait 45 tables. Une série de beaux prix ont été offerts par les cultivateurs de la paroisse et ont été gagnés comme suit: prix d'entrée: un coq, don de M. Louis Bruneau, gagné par Mlle Alma Goulet; prix de cartes pour les dames — une dinde, don de M. Charles Delfosse, gagnée par Mme Yves Dacquay; 5 douzaines d'oeufs, don de M. Léo Goulet, gagnées par Mme Charles Delfosse.

Pour les messieurs — une oie, don de M. Louis Le Floch, gagnée par M. Raymond Chatel; un canard, don de M. Damase Dequier, gagné par M. Ferdinand Dion.

Un porcelet vivant, don de M. Marcel Bellec, tiré aux dés, a été gagné par Mlle Augustine Rey.

Deux belles petites poupées décorées artistiquement, dons de Mme Léo Goulet, furent gagnées par Mlle Angèle Vandel et M. Gabriel Bernard.

Les gagnants du tirage furent: 1er prix, $10.00 — M. Denis Gobin; 2ème, $5.00 — Mme Françoise le Calvé; 3ème, $2.50 — M. Léo Gauthier.

Un succulent goûter fut servi à la fin de la soirée, durant lequel de bons raconteurs d'histoires égayèrent les assistants.

La prochaine partie de cartes aura lieu le lundi 8 décembre, jour de l'Immaculée-Conception, et sera tenue au profit du comité d'entretien du cimetière.

Baptêmes

Le 9 novembre: Denis-Joseph-Omer, fils de M. et Mme Arthur Jacques. Parrain et marraine, M. et Mme Omer Lecocq.

Le 16 novembre: Raymond-Joseph-Pierre, né le 13 novembre, fils de M. et Mme Aurèle Sibilleau. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Sibilleau.

Elie

Mariage

En l'église de Ste-Elisabeth, le jeudi 6 novembre, eut lieu le mariage de M. Gérard Bernardin avec Mlle Diana Bérard. Les nouveaux époux demeureront à Elie.

Baptême

Le 26 octobre: Albert-Luc-Joseph, né le 16 octobre, fils de M. et Mme Raymond Bernardin. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Legault, oncle et tante de l'enfant.

Ça et là

Le samedi 1er novembre, le R. P. G.-E. Cartier, O.M.I., propagandiste de **La Liberté et le Patriote**, dit la messe et donna le sermon. Quelques jours plus tard, le R. P. P. Gorieu, O.M.I., était parmi nous pour prendre des abonnements à notre journal.

En visite chez des parents et amis: M. et Mme Constant Isabey et Mme Julien Lambilliotte, de Sioux Lookout; M. et Mme Léopold Girardin, accompagnés de Mme Joséphine Girardin, de Weyburn, Sask.; Mme Alexis Pinvidic, de St-Boniface, et M. Joseph Joubert et son fils, Paul, de Montmartre, Sask.

Quatre de nos jeunes gens, MM. Georges Bernardin, Luc Legault, Norman et Wilfrid Privé, sont de retour dans leurs familles après avoir passé quelques mois au collège de St-Boniface.

Le jeudi 13 novembre, les élèves du couvent organisaient un "Weiner Roast" au profit de la Croix Rouge.

M. et Mme T. Roy sont partis passer l'hiver à Winnipeg, chez Mme Yvonne Roy.

Inwood

Thé et bazar

Les thé et bazar des Dames Auxiliaires de l'église Ste-Cécile qui eurent lieu le vendredi 7 novembre ont été un grand succès.

Le service de vaisselle a été gagné par Mlle C. Fox, de Sandridge; les vases à fleurs, par M. John Carmen; M. Omer Pépin a gagné le coussin.

Notre curé, M. l'abbé J.-H. Delaney, a remercié, à la messe de dimanche dernier, tous ceux qui ont participé à l'organisation de cette oeuvre paroissiale qui rapporta la somme de $215.00.

Ça et là

M. et Mme Joseph Hogue et leur famille, de St. James, sont venus visiter M. et Mme P. Hogue, le dimanche 9 novembre.

M. John Mills, forgeron depuis 1915, a vendu son emplacement à M. Syminiuk, de St-Boniface.

M. et Mme John Mills et leur fils, Jack, sont déménagés à Greenwood Place, Winnipeg.



A Washington, à l'occasion du "Glidden Tour" 1952 d'anciennes automobiles, Michael Obermeyer, de Lafayette, Ind., figurait avec l'automobile de famille, un Buick 1908 à deux cylindres, qui servit à conduire la famille à l'église pendant nombre d'années. Son véhicule, qui peut atteindre une vitesse de 35 milles à l'heure, est photographié devant un avion à jet T.O.-100, dont la vitesse maximum se chiffre à quelque 700 milles à l'heure. **M. Obermeyer** est à la roue de sa voiture, en compagnie du **capitaine Percy Lyons** et de **l'amiral Jack R. Tate**, de Washington. (NCWC)

L'école Lafortune, de Woodridge, gagnante aux concours "C.T.A."

WOODRIDGE — L'école Lafortune a eu l'honneur d'être gagnante aux concours des "Canadian Trades Alphabet". Tous les 80 élèves de l'école y ont participé.

Le personnel de l'école a mérité $25.00 et la jolie somme de $125 fut distribuée aux élèves.

Voici les noms des heureux concurrents: Freddy Dupas, $25; Elmer Neault, $10; Joyce Gerus, $7.50; Alexandrine Evans, $5.50.

Les élèves suivants ont chacun gagné la somme de $5.00: Edvin Chezick, Annie Dargie, Raymonde Girouard, Manuel Neault, Cécile Neault, Mavis Lempen; $4.00 chacun: Johnny Rumple, Diana Lebleu, Morris Gerus, Arthur Dupas, Simone Guilbault; $3.00 chacun: Jos. Marquette, Jennie Gerus, Alex Thorburn, Norma Vandal, Yolande Girouard. $1.00 chacun: Edouard Dupas, Gloria Rempen, Claire Girouard, Raymonde Girouard, Phyllis Charpentier, Bobby Dupas, Camelia Kowalski, Minnie-Anne Dupas et Joan Chezick.

C'est un précieux encouragement pour leurs efforts redoublés, ce qui témoigne en même temps que si nos élèves ont su donner si gracieusement l'année dernière pour l'Association d'Education des Canadiens Français, leur générosité est vite récompensée.

Ça et là

Nous désirons souhaiter un prompt rétablissement à M. Andy Kowalski, qui est revenu chez lui après avoir été hospitalisé pendant 2 semaines à l'hôpital St-Boniface.

MM. Louis et Benny Beres, de Sudbury, Ont., ont rendu visite à leurs grand-père et père, MM. Joseph et Louis Beres.

Le R. P. P. Gorieu, O.M.I., propagandiste pour **La Liberté et le Patriote**, était de passage parmi nous le 11 novembre.

M. Michel Querel s'est rendu à Hudson, Ont., en voyage d'affaires.

M. et Mme Michel Champagne, de Warroad, Minn., ont rendu visite à leurs enfants, MM. et Mmes Gustave et Gaston Querel.

Mariage

Le 8 novembre, en l'église de La Broquerie, avait lieu le mariage de Mlle Jeanne Fournier avec M. Armand Gendron, de notre paroisse.

Les nouveaux époux résideront à Woodridge. Nous leur souhaitons la plus cordiale bienvenue.

Soirée musicale mémorable tenue à St-Léon le 11 nov.

ST-LEON — Le mardi 11 novembre, M. Joza Karas, célèbre violoniste tchèque et, depuis un an, néo-canadien demeurant actuellement aux Trois-Rivières, P.Q., présenta un concert musical. M. Karas nous fit goûter de beaux morceaux classiques et populaires. Mlle Simone Routhier, jeune artiste de la paroisse, accompagnait M. Karas au piano. Dans les entractes, la chorale de St-Léon, sous la direction de notre dévoué vicaire, M. l'abbé G. Svoboda, fit entendre des chants des folklores canadien et tchèque.

Dans l'auditoire se trouvaient un prêtre tchèque des Etats-Unis, ainsi qu'une famille tchèque de Mordon, qui jouissaient tout particulièrement de cette soirée.

Toutes les personnes présentes à ce concert, dont plusieurs venaient des paroisses environnantes, ont su apprécier le talent musical du jeune artiste. Notre curé, M. l'abbé Simon Nivon, remercia M. Karas et M. l'abbé Svoboda pour leur participation généreuse à ce concert musical, ainsi que Mlle Simone Routhier qui fit honneur à sa paroisse. Cette soirée musicale restera longtemps un doux souvenir.

Noces d'argent

Le dimanche 26 octobre, M. et Mme Léo Labossière fêtaient leurs noces d'argent. Beaucoup de parents et d'amis se sont réunis et ont offert de magnifiques cadeaux aux jubilaires. Une adresse leur fut lue par leur fille, Antoinette. Félicitations et voeux de bonheur à M. et Mme Léo Labossière.

Propagande pour notre journal

Le mardi 4 novembre, les RR. PP. G.-E. Cartier, O.M.I., et J.-E. Monast, O.M.I., visitaient notre paroisse pour abonner les familles à notre hebdomadaire **La Liberté et le Patriote**. Tous se sont fait un devoir de s'abonner à leur journal français. Le soir, ces mêmes Pères nous présentaient le beau film "Le Sorcier du Ciel" qui fut très apprécié.

Partie de cartes

Le dimanche 9 novembre eut lieu, dans la salle paroissiale, une partie de cartes organisée par le district scolaire de l'école Cléophas.

Le 1er prix des cartes pour les hommes fut gagné par M. Olier Labossière et le 2ème prix, par M. Azarie Labossière. Quant à ceux des dames, ils furent décernés à Mlle Monique Talbot et à Mme Antoine Labossière.

Après une intéressante partie de bingo, les élèves de l'école Cléophas présentèrent une pantomime des plus amusante qui termina bien la soirée.

• • •

Nous souhaitons bon voyage à M. et Mme Théobald Labossière, ainsi qu'à MM. Romain et Armel Labossière, qui s'en vont passer l'hiver à Edmonton.

Ste-Agathe

Partie de cartes

Pour aider à défrayer les frais d'achat de notre nouvel orgue, il fut décidé d'organiser plusieurs parties de cartes. La deuxième partie de cartes eut lieu le dimanche 9 novembre.

MM. Adélard Labelle, Isidore Lemoine et Henri Lécuyer gagnèrent les prix des cartes.

Ensuite, il y eut le tirage de plusieurs autres prix. Parmi les gagnants, il faut mentionner, Mme Paul Aubry, Mlles Thérèse Lemoine, Gertrude Joyal, Alice Nolette, Liliane Sabourin et Dolorès Cloutier, MM. Henri Fontaine, Eugène Péloquin, Albert Sicotte, Emilien Courcelles, Jean-Charles Fontaine, Alphonse Grégoire, Denis Lauzé, Matthieu Lemoine, Eugène Péloquin et J. Paillé.

La partie de cartes se termina par un concours de déclamation auquel participaient les élèves des grades III et IV. Mlles Berthe-Eva Lemoine et Eveline Pilon en furent les heureuses gagnantes.

Cette partie de cartes fut un succès; merci sincère aux dévoués organisateurs, ainsi qu'aux personnes qui y ont contribué.

Powerview

Va-et-vient

M. et Mme Louis Jeanson, de Lorette, visitaient dernièrement des parents de Powerview et de St-Georges.

Mme Coulombe passait la fin de semaine à St-Boniface, visitant sa mère malade.

M. Arthur Gagnon et sa famille, de l'Ontario, passent quelque temps chez leurs parents.

M. et Mme Alfred Lessard, du Dakota-Nord, visitaient leur tante, Mme V. Vincent, et autres parents, il y a deux semaines.

Partie de cartes

Notre première partie de cartes de la saison eut lieu le dimanche 9 novembre. Organisée par un groupe de 15 familles, elle fut un succès, rapportant la jolie somme de $116.00.

Les premiers prix des cartes furent gagnés par Mme Paul Alarie et M. Alcide Lafrenière; ceux de consolation, par Mme Armand Désilets et M. Louis Lavallée. Le prix d'entrée échoua à Mme Paul Alarie et une boîte d'épiceries raflée, à M. Hervé Chèvrefils.

Ecole Léonard

Tableau d'honneur pour le mois d'octobre:

Grade I: Arnold Iwanick.
Grade II: Normand Coss.
Grade III: Béatrice Morissette, Karen Gordon.
Grade IV: Simonne Rheault, Roland Arsenault, Juliana Lasaruk.
Grade V: Doris Berthelette.
Grade VI: Julius Pachuski.
Grade VII: Jeanne Vinette, Lyle Elie.
Grade VIII: Raymond Lavoie.
Grade IX: Jane Levine.

Lettre au Rédacteur

St-Pierre-Jolys, Man.
Le 10 novembre 1952

M. le Directeur
La Liberté et le Patriote
619, avenue McDermot
Winnipeg, Man.

Monsieur,

Je crois que notre abonnement à **La Liberté et le Patriote** est terminé. Je veux renouveler mon abonnement car je vous l'avoue: cette **Liberté** est un journal de très hautes pensées et m'en passer dans mon foyer serait un peu comme se passer d'un peu de spirituel dans la maison. J'apprécie hautement la page "Tous Responsables" et enfin, tout est instructif.

Ci-inclus je vous envoie la somme de trois dollars pour mon réabonnement.

Bien respectueusement,

UNE ABONNEE.

Mlle D. Courcelles a épousé M. Denis Joubert, à St-Pierre

ST-PIERRE — En l'église de St-Pierre, le samedi 8 novembre, avait lieu le mariage de Mlle Dorothée Courcelles, fille de M. Cyrille Courcelles et de feu Mme C. Courcelles, avec M. Denis Joubert, fils de M. et Mme Xavier Joubert.

La mariée, accompagnée de son père, fit son entrée dans l'église aux accords d'une marche nuptiale. Elle portait une longue robe blanche de satin avec encolure haute, manches en pointes et jupe ballerine. Une petite couronne blanche retenait son voile trois quarts. Son bouquet se composait de roses rouges.

Un dîner intime chez le père de la mariée fut servi à une vingtaine d'invités. Le soir, une veillée en la salle paroissiale réunissait un grand nombre de parents et d'amis.

A leur retour d'un voyage dans l'Ouest, M. et Mme Denis Joubert habiteront à St-Pierre.

Scarth

M. et Mme Ulric Hamel, leur fille, Rose-Marie, et leur garçon, Jean, sont de retour après avoir passé quelques jours chez leurs parents à Alida et Cantal.

M. Wilfrid Hamel est aussi de retour d'une promenade de quelques jours chez ses parents à Cantal.

M. Adolphe Hamel est parti rendre visite à ses parents de Winnipeg.

Etaient en visite chez M. Isidore Kernel, dimanche dernier: M. et Mme Denis Vodan et leurs garçons, Philippe et Léo-Paul, ainsi que M. et Mme Victor Decrolière, tous de Routledge.

Malade

C'est avec regret que nous apprenons que le jeune J. Côté est à l'hôpital, à Winnipeg, où il doit subir une opération. Nous lui souhaitons de revenir bientôt parmi nous.

Soirée

L'on annonce, pour le vendredi 28 novembre, une soirée sociale suivie d'une vente de tartes à l'enchère. Cette soirée est organisée par les Chevaliers de Colomb de Virden.

Tous sont bienvenus.

Sainte-Amélie

Va-et-vient

De passage au presbytère la semaine dernière: le R. P. G.-E. Cartier, O.M.I., représentant de **La Liberté et le Patriote**. Il nous a présenté le film "Le Sorcier du Ciel" qui était très intéressant.

Le R. P. G. Belcourt, S.J., représentant de l'Association d'Education visita nos écoles récemment.

Mlle Bertha Langlois est de retour parmi nous.

MM. et Mmes Jules Callewaert et André Pinette et Mme Maria Pinette sont allés visiter des parents à Somerset, Man.

M. et Mme Israël Pelletier, ainsi que M. et Mme Henri Lecompte, sont allés aux noces d'un de leurs neveux, à International Falls, Minn.

• • •

Grâce à la coopération de tous les paroissiens, nous avons réparé le soubassement de l'église. Nous sommes maintenant à installer un nouveau système de chauffage. Quelques réparations ont aussi été faites au presbytère.

Souper paroissial

Nous aurons notre souper au poulet le 8 décembre. Nous invitons tous les paroissiens des environs à y participer.

Prière à Marie, Reine des Coeurs

La reproduction de la prière suivante a été payée par une lectrice en reconnaissance de faveurs obtenues, avec promesse de publication.



O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés, de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de "Marie Reine des Coeurs" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel, où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois).

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

389-33C.

Mariage de Mlle J. Fournier, de La Broquerie, avec M. A. Gendron

LA BROQUERIE — Le samedi 8 novembre, à 10 h., M. l'abbé L. Roy, curé, célébra le mariage de Mlle Jeanne Fournier, fille de M. et Mme Adélard Fournier, avec M. Armand Gendron, fils de Mme Oscar Gendron, de Woodridge, et de feu M. Gendron.

La mariée était revêtue d'une longue robe de satin blanc avec jupe ample formant traîne. Le corsage de dentelle remontait en une encolure ronde. Les manches étaient longues et se terminaient en pointes de lys. Son voile trois-quarts était retenu par une couronne. Elle tenait un bouquet de roses "American Beauty".

M. Adélard Fournier servait de témoin à sa fille tandis que M. Agénor Gendron servait de père à son neveu.

Les filles d'honneur étaient Mlles Rita Fournier, soeur de la mariée, et Mona Gendron, soeur du marié. Elles portaient des toilettes de taffetas rose pâle et bleu pâle, respectivement, et tenaient des oeillets.

MM. Louis Gendron, frère du marié, et Joseph Grenier étaient garçons d'honneur. MM. Paul Fournier et Maurice Gendron agissaient comme huissiers.

Après le mariage, une réception eut lieu à la résidence des parents de la mariée. Le soir, il y eut réception à la salle paroissiale où se réunirent environ deux cents invités.

M. et Mme Gendron partirent en voyage à Kenora. Pour le voyage, Mme Gendron portait un costume bleu marine quadrillé avec accessoires également bleu marine.

Après leur retour, les nouveaux mariés résideront à Woodridge.

Shower

Une réception eut lieu à la résidence de M. et Mme Adélard Fournier, le mardi 28 octobre, en l'honneur de leur fille, Jeanne, dont le mariage eut lieu le samedi 8 novembre. On présenta des cadeaux variés à l'invitée d'honneur.

Construction d'une patinoire

Le projet lancé il y a quelques années pour la construction d'une patinoire dans le village de La Broquerie est maintenant à se réaliser. Les premières démarches pour cette entreprise se firent au cours des hivers de 1950 et 1951 lorsque des jeunes gens de la paroisse, fervents du gouret et du patinage, se rendaient à Whitemouth Lake pour abattre et débiter les arbres nécessaires à la construction.

Au début d'octobre dernier, l'on commença la construction de la patinoire sur le lot avoisinant celui de l'école. Il y a quelques semaines, on termina les fondements de l'édifice qui aura des dimensions de 180 par 104 pieds. Les ouvriers en sont rendus au chevronnage.

Les Révérendes Soeurs Grises ont fait don à la paroisse de l'emplacement de la patinoire. La municipalité de La Broquerie a versé une contribution de $250.00 pour la construction.

Il est à souligner que presque tout le travail requis pour cette patinoire se fait bénévolement.

Souhaitons qu'un bel esprit de coopération mènera à bonne fin cette entreprise qui procurera un lieu essentiel de divertissement.

Mariage Thompson-Chartier célébré à St-Lazare le 17 nov.

ST-LAZARE — Le lundi 17 novembre, M. l'abbé U. Paquette, curé, bénit le mariage de Mlle Thérèse Chartier, fille de M. et Mme Emile Chartier, avec M. Arthur Thompson, fils de M. et Mme Wesley Thompson, de McAuley, Man.

Aux sons d'une marche nuptiale, la mariée entra au bras de son père. Elle était ravissante dans sa longue robe blanche dont le corsage et le boléro à manches longues étaient de satin broché et de voile. La jupe très ample était de soie et d'une double épaisseur de voile. Elle tenait un bouquet de roses rouges. Son voile trois-quarts était retenu par un petit chapeau de dentelle garni de perles.

La fille d'honneur était Mlle Roma Chartier, cousine de la mariée. Elle était vêtue d'une longue robe de taffetas mauve garni de voile. Son voile court était retenu par un diadème en forme de coeur. Elle tenait un bouquet de marguerites mauves.

M. Ronald McAuley était garçon d'honneur. MM. Emile Chartier et Wesley Thompson agissaient comme témoins.

Pendant la cérémonie, les demoiselles de la chorale exécutèrent de beaux chants appropriés.

La réception eut lieu chez les parents de la mariée.

Les nouveaux époux partirent ensuite pour un court voyage de noces. Ils résideront à Virden.

Baptême

Le 16 novembre: Jean-Emile, né le 31 octobre, fils de M. et Mme Léon-Joseph Fouillard. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Lamoureux, de Transcona, oncle et tante de l'enfant.

Ça et là

M. et Mme Arthur Lamoureux, de Transcona, étaient en visite chez M. et Mme Léon-Joseph Fouillard, cette semaine.

M. Joseph Haney, employé à Asquith, Sask., était de passage chez ses parents.

Saint-François-Xavier

La partie de cartes donnée le dimanche 9 novembre, par les élèves de l'école Centre, fut un véritable succès au point de vue coopération et bonne entente entre les parents et l'école.

Presque toutes les familles étaient représentées — preuve évidente que dans notre paroisse la jeunesse occupe une place importante et que l'on se fait un devoir de l'encourager et de l'aider au besoin.

Les plus jeunes s'en donnèrent à coeur joie en prenant part aux jeux organisés spécialement en leur faveur . . . On en vit même de moins jeunes revivre le beau temps de leur enfance en essayant tant bien que mal à ajuster d'une façon convenable la queue à l'âne traditionnel. Chacun eut sa part de divertissement et tous furent unanimes à manifester leur contentement et leur satisfaction.

Nous remercions sincèrement tous ceux qui nous ont assistés de quelque manière, soit en donnant des prix ou en offrant gracieusement leurs services, en particulier Mme J. Houston qui avait accepté d'être notre guide dans la préparation du goûter, à Mme G. Régnier pour son délicieux café et à M. B. Caron pour avoir assuré le bon fonctionnement de notre soirée.

LE COMITE

Dunrea

Distribution des prix et diplômes de français

Le dimanche 16 novembre, après les annonces et le sermon, M. le curé lut, en chaire, les noms des gagnants des prix paroissiaux et des diplômes de français. En termes choisis, il félicita les courageux élèves qui se sont distingués lors du dernier concours en mai dernier. Il eut aussi un mot de remerciements pour les bonnes religieuses qui se dévouent sans compter pour le plus grand bien de nos enfants et pour l'enseignement de notre belle langue française.

Perception

La perception au profit de l'Association de l'Education est commencée et MM. Jules Légaré, Félix Dionne, Wilfrid Fortier et Joseph-S. Boulet ont été nommés pour percevoir l'argent dans la campagne et M. Athanase Lavoie, au village.

Va-et-vient

M. Dominique Boulet, après quelques jours passés dans sa famille, est retourné à Montréal.

M. et Mme Théodore Boulet se sont rendus à Winnipeg, dernièrement, pour assister aux funérailles de Mme Armand Boulet, leur belle-soeur, décédée récemment.

Il nous faisait plaisir de saluer M. et Mme Jules Deschênes, de Letellier, qui étaient de passage chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Philippe Boulet.

Baptême

Félicitations à M. et Mme Alcide Bisson (née Marie Mangin) pour la naissance de leur premier enfant, une fille, née le 3 novembre à l'hôpital de Killarney et baptisée le 10 novembre sous les noms de Marie-Rita-Ernestine. Les parrain et marraine furent M. et Mme Joseph Mangin, de Bruxelles, grands-parents de l'enfant.

Ouverture officielle de la nouvelle école de Cantal

CANTAL — Le jeudi 6 novembre dernier avait lieu l'ouverture officielle de notre nouvelle école. Un magnifique programme fut exécuté avec succès par les élèves du couvent. Presque tous les parents des élèves y assistaient.

Le maître de cérémonies était M. Ulric Bégin, de Cantal, représentant de notre district au bureau de la grande unité d'Oxbow. MM. L. H. Bergstrom, inspecteur, E. Cinnamon, président de la grande unité d'Oxbow, G. S. McGuire, secrétaire, Georges Carrier, président des commissaires de Cantal, et M. l'abbé J.-A. Lévesque, curé, adressèrent la parole à cette occasion.

Le ruban fut coupé par M. E. Cinnamon.

Après la déclaration de l'ouverture officielle de l'école, les paroissiens furent invités à en faire la visite.

Le tout s'est terminé par un goûter au soubassement de l'église.

Cette nouvelle école, sous la direction de nos religieuses, est des plus modernes. C'est aussi une belle acquisition pour notre paroisse. Nos enfants en sont tout fiers, et nul doute qu'ils sauront bien en profiter.

L'on remarquait à l'ouverture officielle de notre école, outre les religieuses de la paroisse, les RR. SS. Hilaire, supérieure provinciale de Forget, Marie-Théodule, originaire de la paroisse, Marie-Adèle, première supérieure de notre couvent, et Marie-Louise, de Wauchope.

Va-et-vient

M. le curé a terminé sa visite de paroisse.

Plusieurs de nos jeunes gens ont trouvé de l'emploi à Régina pour la saison d'hiver.

M. Albert Martel, de Manor, a été nommé concierge de notre nouvelle école.

Nos malades

Mme Ernest Lemieux et M. Elmer Belmore sont de retour de l'hôpital de Redvers.

Mme R. Couture y est encore comme patiente.

Spiritwood

Bazar

La bazar organisé par la Ligue des Dames Catholiques (C.W.L.) de la paroisse a remporté un très grand succès. $1,500.00 ont été recueillis pour l'achat de bancs d'église.

Les dames et tous leurs auxiliaires ont droit aux plus sincères félicitations.

Mariage

Le jeudi 30 octobre fut célébré le mariage de M. Gerald Chicoine, fils de M. et Mme Saül Chicoine, de Hoey, avec Mlle Yvette Dansereau, fille de M. et Mme Philippe Dansereau, de notre paroisse.

Retraite paroissiale

Une retraite paroissiale, commencée le 2 novembre, se terminait le 8 novembre. Elle fut prêchée par le R. P. L.-X. Aubin, C.Ss.R.

A chaque exercice, matin et soir, l'église se remplissait de fidèles.

Baptême

Le 9 novembre: Marie-Gratia, fille de J. Walters et de Rachel Levasseur. Parrain, Eddie Levasseur, grand-pere de l'enfant; marraine, Gratia Trottier, grand-mère de l'enfant.

Initiation des C. de C.

A Debden, le dimanche 9 novembre, dans l'après-midi, avait lieu une initiation française dans l'Ordre des Chevaliers de Colomb. Vingt-quatre hommes et jeunes gens de Spiritwood et de Laventure ont été reçus Chevaliers. Tous sont revenus contents, fiers d'appartenir à l'Ordre et resolus de se dévouer pour Dieu et son Eglise.

Un sous-conseil fut établi à Spiritwood. Ont été élus: président, M. E. Dickson; vice-président, M. L. Vey; secrétaire-trésorier, M. R. Limoges.

Saint-Louis

Mariage

Le lundi 10 novembre, en l'église paroissiale, M. l'abbé J. N. Fuchs bénissait le mariage de M. Gaston Dupuis avec Mlle Yvonne-Marie Pelletier.

M. André Dupuis et Mlle Doris Pelletier étaient garçon et fille d'honneur.

Pendant la messe nuptiale, de jolis chants appropriés furent exécutés par des amis, dont Mme Willie Jobin et M. Roger Dupuis. Mme Arsène-Benoit touchait l'orgue.

Le diner des noces fut servi en la salle de Hoey, sous l'habile direction de M. et Mme Marcel Trottier.

Baptême

Irène-Marie-Claire, fille de M. et Mme Joseph Fauchoux (née Lilianne Phaneuf), née le 1er novembre et baptisée le 12 par M. l'abbé J. N. Fuchs. Parrain et marraine, M. et Mme Victor Périnée.

Va-et-vient

Mlle Jeannette Royer nous a quittés pour prendre un emploi à la banque Impériale de Prince-Albert.

MM. et Mmes Fred Boucher et Charles Galloway sont partis en voyage. Ils doivent longer la côte du Pacifique, visiter le sud des Etats-Unis et se rendre jusqu'en Floride. Nous leur souhaitons une agréable excursion.

Mme B. Gwatkin, née Emilie Boucher, de Lethbridge, Alta, est en visite chez sa famille de St-Louis.

Sont allés assister à la convention de français à Prud'homme le mardi 11 novembre: MM. Emmanuel Daniel et Pierre Boyer, Mme Jean Boscher, les Rév. Mère Marie-Claire et Soeur Marie-Solange.

Malade

Le jeune Marcel Phaneuf, fils de M. et Mme Georges Phaneuf, est à l'hôpital de Prince-Albert où il a subi une opération, le lundi 10 novembre. Nous espérons qu'il sera bientôt en état de revenir à la maison et de reprendre ses classes.



Le nouveau presbytère de la paroisse Ste-Anne de Wolseley, Sask., qui fut bénit et ouvert officiellement à la fin d'octobre. Erigé grâce aux efforts et à la coopération du curé de l'endroit, M. l'abbé L. Savoie, et de ses paroissiens, l'édifice paroissial témoigne éloquemment de la bonne entente et de la générosité des habitants de Wolseley.

Le R. P. Robveille, de Périgord, bénit le mariage Martin-Bernier

PERIGORD — Le mercredi 22 octobre, le R. P. A.-E. Robveille, P.S.M., bénissait le mariage de Mlle Emelda Bernier, fille de M. et Mme Eugène Bernier, avec M. Emile Martin, de Périgord.

La mariée, vêtue d'un costume bleu marine avec accessoires gris, entra au bras de son père, suivie de sa fille d'honneur, Mlle Lucie Martin, vêtue d'un costume gris.

Le garçon d'honneur était M. Norman Bernier, frère de la mariée.

Un grand nombre de parents et d'amis se réunirent chez M. Eugène Bernier pour le souper et le diner. La réception eut lieu le soir à la salle de Périgord.

Va-et-vient

Etaient de passage pour le mariage Martin-Bernier: M. Dartige et sa fille, de St-Hubert, Mme Lucien Dubé et ses deux filles, Andréa et Claudette, ainsi que M. Gabriel Martin et ses deux enfants, du Pas, Man., MM. Jos., Henri et Paul Lecorre, de Moose Jaw, M. William Beaumont et sa fille, Marie, de Churchill, Man., M. et Mme Wilfrid Bernier, de Flin Flon, Man.

M. l'abbé R. Ducharme, de Gravelbourg, visitait nos écoles françaises durant la semaine du 20 octobre.

M. et Mme Carmel Dubé, ainsi que Mme Lothier, de Kennedy, étaient en visite chez M. et Mme Michel Dubé.

M. et Mme Léon Dubé et leur fille, ainsi que les institutrices de l'école de Périgord et M. Jos. Dubé, sont allés à St-Brieux pour une conférence de l'A.C.F.C.

Etaient de passage, dimanche dernier, chez les familles Marquette, Plante et Gaudet: MM. et Mmes Jean, Ronald et Jean-Camille Gaudet et Jean Deault, tous de Bellevue.

M. et Mme Albert Carrière, de Zenon Park, étaient en visite à Périgord, dimanche dernier.

MM. et Mmes Hercule et Donat Plante, ainsi que M. et Mme Roméo Plante, ont assisté au mariage Leblanc-Botherel, à Zenon Park.

Malade

Mme William Desroches a fait un séjour à l'hôpital. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Le bazar paroissial de Dollard est un succès

DOLLARD — Le bazar paroissial a encore été un grand succès. Comme par les années passées, les paroissiens se sont montrés très généreux. La somme de $908.00 fut réalisée.

Un excellent souper fut servi à l'issue duquel eurent lieu les rafle et bingo.

Les heureux gagnants furent: service de vaisselle, M. Albert Goulet, de Dollard; grille-pain, M. Bernard Patynn, de Dollard; cent livres de sucre, M. G. Ilerburn, de Shaunavon; poupée, M. Marcel Beausoleil; tapis, M. Victor Laquère; édredon, M. Lorne Hannah.

Les organisatrices remercient toutes les dames de leur bonne coopération et de leur bonne volonté dans l'organisation de ce bazar qui fut un réel succès.

M. J.-G. Morin, de Laflèche, est décédé le 3 novembre

LAFLECHE — Un autre ancien de notre paroisse vient de disparaître dans la personne de M. Joseph-Godfroy Morin, décédé à l'hôpital de Régina le lundi 3 novembre après une courte maladie. Il était âgé de 71 ans.

Son service a eu lieu, dans l'église Ste-Radegonde de Laflèche, le jeudi 6 novembre, à 10 h.

M. l'abbé A. Gravel, curé, officiait, assisté de M. l'abbé Gérard Couture, chancelier, et du R. P. Janin, O.P., vicaire de l'évêché de Gravelbourg, comme diacre et sous-diacre.

De nombreux parents et amis étaient venus rendre leurs derniers devoirs au défunt qui était très estimé.

La chorale de la paroisse et du couvent exécuta une messe en plain-chant. Mlle Claire Morin touchait l'orgue.

Les porteurs étaient MM. Frank Crooks, Thomas Bourke, John Donahue, F. Lachowitzer, J. Keough et C. Anser.

Né à Rockland, Ont., M. Morin vint dans l'Ouest en 1911, puis retourna bientôt dans l'Ontario pour revenir définitivement en 1917 se fixer sur sa terre à l'est de Laflèche où il a travaillé à la culture du blé jusqu'à sa mort.

Lui survivent, outre son épouse, née Mary Gormley, trois fils, Patrick et Léo, de Laflèche, et Philippe, de Nanton, Alta; deux filles, Nellie (Mme George Crooks), de Laflèche, et Doreen (Mme Fred Anser), de Limerick, ainsi que quatorze petits-enfants. Il laisse aussi quatre frères et six soeurs qui demeurent dans l'Est.

L'enterrement a eu lieu au cimetière paroissial de Laflèche.

La C.W.L. de Sedley a tenu son bazar annuel

SEDLEY — Le mercredi 12 novembre, les Dames de la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse de Sedley avaient leur bazar annuel dans la nouvelle salle paroissiale, au soubassement de l'église. Ce fut un réel succès.

Toute la paroisse s'y était donné rendez-vous et tous, grands et petits, s'amusèrent ferme aux différents comptoirs de rafle, couture, bonbons et des nombreux jeux variés.

Des rafraichissements furent servis durant toute la soirée. Cinq parties de bingo furent jouées et les prix étaient cinq dollars donnés par le Cercle de l'A.C.F.C. de Sedley.

Voici les noms des gagnants de la rafle et de la tombola: le radio, donné par les dames de la Ligue Catholique, fut gagné par Mme Audrey Béchard; le sac de farine, M. Lord Poissant; la couverture de laine bordée de satin, M. Jos. Schlosser; un gallon d'anti-gèle, M. Paul-A. Béchard; un billet de cinq dollars, Mlle Jeannette Fuchs; un jambon, M. Walter Duda; un complet miniature d'instruments aratoires de la compagnie John Deere, M. Oswald Fuchs; un fer à repasser Coleman, M. Jérôme Seiferling; $5.00 en marchandises chez Hornung, Mlle Rita Warnke; 25 livres de graisse à machine, M. Jacob Wornsbecker; un sac de farine (50 livres), Mlle Katherine Yiegler; une lampe électrique, Mme Jos. Bast. Ces prix furent tous donnés par les maisons d'affaires de Sedley.

Le prix d'entrée, une dinde donnée par Mme D. Bigonesse, fut gagné par M. Paul-A. Béchard; la poupée, dont il fallait deviner le nom (Rita), fut gagnée par Mme Léo Mildenburger; le gâteau, dont il fallait deviner la pesanteur, fut gagné par Mme Peter Paul Bast; un bol de blé soufflé, dont il fallait deviner le nombre de grains, échoua à M. Henry Welsh.

Nous n'avons pas encore le résultat financier mais il fut certainement des plus satisfaisant.

Félicitations aux différents comités, aux vendeuses aux comptoirs et à toutes celles qui se sont dépensées sans compter pour assurer le succès de notre bazar. Un gros merci aussi à tous les paroissiens qui, tout en s'amusant, ont contribué pour une grande part à ce succès.

Shower

Le vendredi soir 14 novembre, à la salle paroissiale, eut lieu un shower en l'honneur de Mlle Mary Adams qui doit se marier la semaine prochaine.

Ce shower fut un succès. Cinquante dames y assistaient et Mlle Adams eut de jolis cadeaux. Vingt mains de whist furent jouées. Le premier prix fut gagné par Mme Singer et le prix de consolation, par Mme Fuchs. Un succulent goûter fut servi.

* * *

Le même soir, les jeunes du village donnèrent une soirée d'adieu, en l'honneur de Mlle Jean Wingert, chez Mme Longpré.

Quarante Heures

Nous avons eu les Quarante Heures à Sedley. L'ouverture eut lieu après la grand-messe et la clôture se fit le mardi matin.

M. le curé fut très satisfait de l'assistance et félicita ses paroissiens qui se rendirent en grand nombre à l'église pour les heures de garde.

Plusieurs prêtres vinrent aider M. le curé: MM. les abbés F. Marcotte, de Mutrie, F. Schachtel, de Vibank, F. Gerein, d'Odessa, et deux autres.

Film

Dimanche soir eut lieu, à l'hôtel de ville, un très beau film, la vie de Notre-Seigneur. La salle était comble. Un autre film, la vie de la petite sainte Maria Goretti, sera donné bientôt.

Nos malades

M. Marklinger, acheteur de grain pour la compagnie "Lac des Bois", qui a passé quelque temps à l'hôpital général de Régina, est mieux et doit revenir chez lui bientôt.

Les jeunes Louise et Danny Koch sont à l'hôpital général de Régina.

Mme Jos. Helfrich, née Leota Vail, est à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina.

Mme A. Hamelin, malade pendant environ trois mois à l'hôpital, est maintenant en meilleure santé.

* * *

Mme Ken Dahl, née Yvette Giroux, et ses deux enfants, de Mantorio, Sask., sont en visite chez leurs parents et grands-parents, M. et Mme Emile Giroux.

M. et Mme Johnny Schlosser, de Régina, sont en visite chez M. et Mme James Schlosser et la famille Peters.

M. Raczynski, autrefois de Montmartre, a acheté le magasin de quincaillerie de M. Wingert. Nous souhaitons la bienvenue à la famille Raczynski et espérons qu'elle se plaira parmi nous.

M. Wingert s'est acheté une remorque nouveau modèle qui fait une demeure très confortable pour sa petite famille. Ils iront probablement en Colombie Britannique. Nous regrettons de voir partir la famille Wingert et nous lui souhaitons bonne chance.

Initiation et banquet des C. de C. à Debden

DEBDEN — Le dimanche 9 novembre, quarante-huit nouveaux Chevaliers furent initiés. La journée débuta par la communion générale, à la messe de 8 h., et se termina par un banquet succulent. Ce banquet, qui fut un succès, avait été préparé par les épouses des Chevaliers de Colomb et leurs auxiliaires bénévoles, sous la présidence de Mme Eugène Durette.

M. P.-J. Bujold, Grand Chevalier du conseil Debden, agissait comme maître de cérémonies. Après le chant de l'hymne national, le R. P. G. Roy, O.P., curé de Spiritwood, récita la prière pour le pape. Les toasts à la reine, à l'Ordre et aux dames furent portés respectivement par MM. G. Pelletier, de Victoire, W. A. Reid, Député d'Etat, de Saskatoon, et W. Fortier, de Debden.

MM. Albert-J. Forcier, Directeur Suprême, de Gravelbourg, et J.-H. Lacroix, Député de District, de Prince-Albert, prirent la parole et M. J.-N. Jutras, également de Prince-Albert, dirigea l'exécution de chants de folklore.

On remarquait à la table d'honneur les officiers du conseil: M. l'abbé E. Labbé, aumônier; MM. P.-J. Bujold, Grand Chevalier; H. Lefrançois, Député Grand Chevalier; W. Charpentier, Cérémoniaire; J.-L. Courchêne, Chancelier; G. Pelletier, Avocat; C.-G. Lajeunesse, Trésorier; D.-A. Paquette, Secrétaire-financier; E.-E. Durette, Secrétaire-archiviste; M. Durette, Garde intérieure; M. Receveur, Garde extérieure, et les syndics, M. l'abbé A. Paradis, MM. C. Charpentier et J.-W. Parent. Avaient aussi pris place à la table d'honneur, en outre: M. l'abbé R. Gaudet, chancelier du diocèse, M. l'abbé M. Van Den Akker, ainsi que M. le maire John Cuelenaere, de Prince-Albert.

Plusieurs Chevaliers et leurs épouses des paroisses de Gravelbourg, Zenon Park, Marcelin, Spiritwood, Laventure, Léoville et Bodmin participèrent aussi au banquet.

M. Maurice Denis, de Zenon Park, offrit les voeux aux noms du conseil de cet endroit.

Projet de construction de l'église

Les paroissiens de Debden sont heureux d'apprendre que leur nouvelle église sera construite le printemps prochain. Aussi fallait-il voir avec quel enthousiasme un grand nombre d'entre eux ont répondu à l'appel de M. l'abbé E. Labbé, curé, et se sont rendus démolir les fondations de l'ancienne église détruite par un incendie en octobre 1951 et déblayer l'emplacement. Afin de commencer la construction le plus tôt possible au printemps, plusieurs charges de gravier sont déjà rendues sur les lieux.

Bazar

Le mardi 11 novembre eut lieu, chez M. Léo Couture, une assemblée de dames où il fut question des divers moyens à prendre pour faire un succès de notre bazar qui aura lieu le 23 novembre.

Nos malades

A l'hôpital St-Paul de Saskatoon: Mme Ernest Labrecque, M. Alfred Lavoie, M. Patrice Blais.

M. A. L'Heureux est allé à Edmonton suivre des traitements.

Saint-Front

Quarante Heures

Le dimanche 9 novembre s'ouvraient nos Quarante Heures. Le soir, le R. P. U. Dubois, p.s.m., curé de Nipawin, nous a donné un beau sermon sur l'Eucharistie. Un bon nombre de paroissiens ont assisté aux offices et communié les lundi et mardi matins.

Accident

Le samedi 8 novembre, un accident d'auto survenu à l'est de Régina plongeait dans l'inquiétude de la famille de M. Jules Plamondon. En revenant d'une visite au Manitoba, la voiture portant M. et Mme J. Daignault, de Vonda, et leur mère, Mme J. Plamondon, frappa un tas de gravier sur la route. Mme Plamondon fut gravement blessée et transportée par avion-ambulance à l'hôpital de Régina où elle resta 24 heures sans connaissance. Ses enfants furent appelés aussitôt et MM. et Mmes Henri Moyen et N. Nivon, MM. Maurice, Joseph et Armand Plamondon et Mme A. Rousson se rendirent au chevet de leur mère.

Nous sommes heureux d'apprendre que le médecin a réussi dans le traitement des nombreuses blessures et que Mme J. Plamondon prend du mieux.

Va-et-vient

M. E. St-Arnaud, de Gravelbourg, est de passage parmi nous cette semaine.

M. et Mme Jean-Paul Lanouette, de St-Malo, Man., étaient en visite chez MM. J. Plamondon et H. Moyen.

M. et Mme Dominique Rocher, de St-Brieux, visitaient la famille Montes, le mardi 11 novembre.

M. Joseph Le Strat et sa soeur, Irène, de Saskatoon, étaient chez leurs parents pour la fête du souvenir.

M. Henri Basset, de Peterson, Sask., est venu voir son vieux père, M. Joseph Basset, âgé de 95 ans, lecteur assidu de notre journal.

Une dizaine de nos chasseurs sont allés à Hudson Bay; quelques-uns ont rapporté du chevreuil, mais M. F. Quessy s'est contenté de rapporter un ours.

"SCHOLA DISCERE VITAM"

Collège de Gravelbourg

Saskatchewan

André Gervais, directeur

Roland Martine et Luc Gaudet, rédacteurs

CHRONIQUEURS — Gaston Syrenne, Rheal Topping, Andre Blondeau, Marcel Simonot, Emile Carrière, Albert Fournier.

A la Congrégation

Le dimanche 2 novembre, les anciens membres de la Congrégation se réunissaient pour procéder aux élections. Voici les résultats: préfet, Luc Gaudet; secrétaire, Henri Renaud, 1er assistant, Emile Carrière; 2ème assistant, Guy Doll.

Le R. P. Albert Girard est encore directeur de la Congrégation.

Cité étudiante

Le mardi 11 novembre, les élèves du cours des arts se réunirent pour discuter les problèmes de la Cité étudiante. Le R. P. Recteur lut les constitutions de la Cité auparavant discutées et approuvées par les autorités du collège. Le R. P. Recteur nous présenta ensuite l'aumônier de la cité, le R. P. Châtelain, et le comité central: président, François Boulet; vice-président, Henri Renaud; secrétaire-trésorier, Raoul Ferraton; 1er conseiller, Lucien Beaulieu. Les membres du comité central adressèrent ensuite la parole demandant notre pleine collaboration afin d'aider les autorités du collège dans l'oeuvre de notre formation.

M. Arthur Laventure lut le nouveau règlement du comité des loisirs. Quelques changements sont à noter: les rhétoriciens peuvent jouir de 4 sorties par mois et les humanistes jouissent de 2 sorties par mois.

La réunion terminée, chacun est persuadé qu'il ne tient qu'à lui de rendre la vie au collège plus agréable pour les professeurs et les élèves.

Albert FOURNIER,
Rhétorique.

Académie française

La première séance académique eut lieu le mercerdi 12 novembre. Le programme débuta par le discours du trône lu par notre président, Luc Gaudet. Les différents numéros au programme se succédèrent comme suit: déclamations par MM. Victor Laventure, André Blondeau, Alvin Gervais, Jos. Marchildon et Germain Thériault; discours par MM. Gaston Syrenne et Henri Renaud.

Pour conclure, le R. P. Directeur de l'Académie et le R. P. Recteur adressèrent la parole.

Rhéal TOPPING.

Les sports

Depuis l'arrivée de la froidure, l'enthousiasme a quelque peu diminué. Toutefois, les fervents du "rugby" et du ballon gardent toujours le même entrain. Au "rugby", les équipes de Laventure et de Belland en sont aux finales. Chez les moyens et les petits, les parties éliminatoires ne sont pas encore terminées.

* * *

A l'intérieur, les jeux de ballon-panier et de ballon-volant vont bon train. Actuellement, une équipe d'étoiles se prépare à participer au tournoi de ballon-panier à Mossbank.

* * *

Dernièrement, le comité des jeux organisa un concours d'anneaux. M. Claude Chabot en sortit vainqueur.

Les Alouettes ont tenu leurs élections. En voici les résultats: capitaine, Emile Carrière; assistants, François Boulet et Guy Duperreault.

Les Alouettes font encore partie de la ligue locale de gouret, la W.R.H.L.

* * *

Vu le grand nombre des élèves, on a dû construire une troisième patinoire. Grâce à la collaboration de tous, le travail est maintenant terminé. Mentionnons M. Louis Campagne, qui a beaucoup contribué à la réalisation du projet. Encore une autre patinoire à nettoyer diront quelques-uns. Ne craignez pas! Avec des pelles, des grattoirs et 250 bonnes volontés, ce sera l'affaire de quelques minutes.

Actualité

"On refuse du monde", tel est le titre de la comédie qui sera jouée au collège en décembre prochain. Déjà les acteurs sont à l'oeuvre pour faire un succès de cette pièce de Tanguy et Vilaine.

* * *

A l'occasion de la "Hallowe'en", le comité des jeux organisa une mascarade sur patins à roulettes. Des prix furent decernés aux gagnants. On distinguait 3 catégories: les costumes bouffons, les beaux costumes et les costumes originaux.

Un peu de tout

Décadence

Depuis quelque temps, nous avons une enfant adoptive au Pavillon des Arts. En effet, M. Germain Thériault a bel et bien adopté la petite Thérèse . . ., une jolie poupée gagnée au bazar paroissial de Gravelbourg. Elle n'a qu'un défaut . . . elle ne grandira jamais.

S. Thomas dans l'erreur?

A chaque siècle apparaît une nouvelle contorsion de la philosophie. Au vingtième siècle, le vrai philosophe apparaît enfin à Gravelbourg. Les causes n'existent plus! Et saint Thomas qui, dans sa philosophie, remonte toujours aux causes ultimes? . . .

Continue à développer ta philosophie "Guydoune". Nous voulons en prendre connaissance avant de terminer notre cours.

Il te manque quelque chose

Professeur: Connais-tu la grande épopée du moyen âge?

Elève: Je ne crois pas l'avoir rencontrée.

Professeur: Qu'as-tu vu dans ton programme de Belles-Lettres?

Elève: Je n'ai pas fait mes Belles-Lettres au collège.

Professeur: Il me semblait aussi qu'il te manquait quelque chose.

Lac Pelletier

M. et Mme Archille Chabot sont revenus d'un voyage à North Battleford où ils visitèrent leurs frère, neveux et nièces.

M. Jos. Monette est de retour après avoir passé quelques jours à l'hôpital de Ponteix.

M. Dominique Monette est à l'hôpital de Gravelbourg. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. Marcel Péru est parti à Moose Jaw pour suivre un cours de télégraphiste. Ses parents et M. Nolin allèrent le reconduire.

M. et Mme N. Laverdière sont allés à Gravelbourg pour examens médicaux et rendre visite à leurs amis. Cette semaine ils partirent à Régina pour autres examens médicaux.

Mme D. Monette est allée visiter son mari hospitalisé à Gravelbourg.

Mme René Ginet a passé quelques jours à l'hôpital de Vanguard.

M. Jos. Vermette est retourné en Colombie Britannique après être venu aider à faire les récoltes.

Tarif des Abonnements à La Liberté et le Patriote

CANADA
1 an: $3.00; 2 ans: $5.00
ETRANGER
1 an: $3.50; 2 ans: $6.00

Une fructueuse réunion pédagogique a eu lieu à St-Brieux le 8 novembre

ST-BRIEUX — Une intéressante réunion pédagogique était tenue à St-Brieux, le samedi 8 novembre, sous la présidence de M. l'abbé R. Ducharme, visiteur des écoles. Les villages de Vonda, Zenon Park, St-Front, Périgord et St-Brieux étaient représentés.

Souhaits de bienvenue

M. Bernard Tétrault, en quelques mots bien choisis, souhaita la bienvenue aux nombreux visiteurs avant de passer la parole au président, M. l'abbé R. Ducharme, qui consacra cette journée au bon Dieu par la prière d'ouverture.

M. Athanase Lavoie réitère les souhaits de bienvenue et désire qu'on se sente bien chez soi à St-Brieux. Une atmosphère de franche cordialité règne dans l'assemblée. M. Louis Demay nous fait visiter la belle école moderne.

Le soir, un excellent souper est servi gratuitement à tous dans la salle paroissiale.

Merci, bons amis de St-Brieux, vous faites très bien les choses!

Forum

M. l'abbé Ducharme nous invite à parler librement, à suggérer les changements qui semblent s'imposer dans le choix des manuels, dans le système des examens de l'A.C.F.C., etc., et à soumettre nos suggestions à l'approbation du Comité de l'Enseignement du français.

Nous décidons de nous diviser en trois groupes et nous partageons la besogne de la manière suivante:

Le 1er groupe, composé des instituteurs et institutrices des grades I à VI, étudie les questions suivantes: 1) l'heure du français; 2) le programme d'études; 3) les manuels; 4) la lecture aux grades I et II; 5) la lecture personnelle; 6) les livres du maître; 7) les cahiers de travail pour le français.

La secrétaire de ce groupe, Mlle T. Grimard, devra faire un rapport à l'assemblée plénière.

Le 2ème groupe, formé des professeurs des grades VII à XII inclusivement, discute les sujets suivants: 1) les examens; 2) règlements des examens et de la promotion; 3) reconnaissance officielle du français par le ministère de l'Instruction publique; 4) la radio et le français en Saskatchewan.

La Rév. Mère St-Alain est secrétaire.

Le 3ème groupe se compose de messieurs les commissaires des écoles. Ils échangèrent leurs vues sur 1) les Grandes Unités; 2) les contributions des commissaires d'écoles à leur Association; 3) l'heure du français; 4) l'enseignement du français et du catéchisme; 5) la rareté des instituteurs bilingues; 6) le service de placement de l'A.C.F.C.

Le secrétaire de ce groupe est M. Dollard Hudon, de Zenon Park.

Session plénière

Les membres des trois groupes se retrouvent dans la classe du cours supérieur. Les secrétaires font leurs rapports qui sont très intéressants. Suit une discussion générale.

Un rapport complet du travail accompli sera donné aux lecteurs de **La Liberté et le Patriote** quand les autres réunions pédagogiques auront eu lieu dans les différentes parties de la province.

Suggestions et propositions

M. A. Lavoie, de St-Brieux, insiste sur la nécessité de faire parler le français par les élèves pendant les récréations. Il se dit prêt à donner un montant considérable pour acheter des récompenses aux élèves qui feraient le plus d'efforts dans ce sens.

M. Dominique Coquet, de St-Brieux, suggère que chaque district scolaire achète des livres français pour l'école et que ces livres soient échangés avec ceux des districts scolaires voisins.

M. Antonio de Margerie, parlant des contributions des commissaires à leur Association, rappelle le dernier amendement à la Loi à ce sujet et donne des suggestions pour obtenir le paiement prompt et régulier de ces contributions.

M. Bernard Tétrault, de St-Brieux, propose que nous émettions un voeu à l'adresse de l'A.C.F.C. d'étudier la question de la reconnaissance officielle de l'étude du français par le Ministère de l'Instruction publique. M. Ernest Chabot, de Zenon Park, seconde cette proposition.

La proposition de M. Ernest Chabot, de Zenon Park, à savoir: qu'à l'occasion de cette réunion, un télégramme soit envoyé, séance tenante, à S. Exc. Mgr L. Blais, évêque de Prince-Albert, pour l'assurer de notre filiale soumission et de notre entière collaboration, est secondée par la Rév. M. Ste-Mélanie, de Vonda.

M. Louis Demay, de St-Brieux, fait la motion suivante, qui est secondée par M. Gustave Archer, de Zenon Park: "Que l'assemblée saisisse l'occasion pour formuler un voeu à l'adresse de S. Exc. Mgr Léo Blais, évêque de Prince-Albert, lui demandant de bien vouloir nous donner un visiteur des écoles pour le nord de la province".

M. Dominique Coquet, de St-Brieux, propose: "Que l'assemblée adresse ses remerciements bien sincères à S. Exc. Mgr M.-J. Lemieux, O.P., évêque de Gravelbourg, qui a bien voulu, malgré la pénurie de prêtres, relever M. l'abbé R. Ducharme de ses fonctions de curé de paroisse, et nous le donner comme visiteur des écoles". M. Louis Ferré, de St-Brieux, seconde cette motion.

Dans un vibrant discours, M. de Margerie nous parle des devoirs nouveaux que nous avons envers le poste français de Saskatoon.

M. l'abbé Ducharme remercie les gens de St-Brieux qui nous ont si bien reçus. Les discussions ont été amicales, cordiales même. Les visiteurs reprennent le chemin du retour plus décidés que jamais à travailler à la cause française et à la gloire du bon Dieu.

Notre foi! Notre langue! L'âme de nos enfants!

Remerciements

Nous remercions bien sincèrement M. l'abbé R. Ducharme, M. Antonio de Margerie, les membres du Comité de l'Enseignement du français et toutes les personnes qui ont travaillé dans l'ombre à préparer les forum et à dresser les plans que nous avons suivis au cours de nos délibérations. C'est cette parfaite organisation qui a assuré le succès de notre réunion pédagogique.

Personnes présentes

Prirent part à la réunion:

De Vonda: M. l'abbé R. Ducharme, organisateur général, visiteur des écoles et membre du Comité de l'Enseignement du français; M. Antonio de Margerie, secrétaire général de l'A.C.F.C. et membre du Comité de l'Enseignement; la Rév. M. Ste-Mélanie, Fille de la Providence, principale à l'école de Vonda et membre du Comité de l'Enseignement; la Rév. M. Marie-Aline, Fille de la Providence; M. Zénon Lepage, membre du Comité de l'Enseignement et commissaire d'école.

De Zenon Park: la Rév. Sr Angelina, de la Congrégation des Soeurs de la Charité d'Evron, institutrice des grades X, XI et XII à l'école du village; la Rév. Sr Louise, en charge de la classe intermédiaire au village; Mme Gérard Pelletier, institutrice à l'école Gourlais; M. Gérard Pelletier, M. Ernest Chabot, commissaire d'école, et Mme Chabot; M. et Mme F. Chabot; M. Charles Hudon, commissaire d'école, et Mme Hudon; MM. Adélard Hudon, Armand Pérault, François Cadorette, surveillant des études à une école près du village, et Gustave Archer.

De St-Brieux: le R. P. J. Rivard, p.s.m., curé de la paroisse; M. Louis Demay, commissaire de l'Unité scolaire de Humboldt, secrétaire de l'école de St-Brieux et ancien président général de l'A.C.F.C.; M. Bernard Tétrault, commissaire de l'école du village; la Rév. M. Marie-Berchmans, Fille de la Providence, principale de l'école du village; les Rév. Mères Anne de Jésus, Marie-Reine et Thérèse-Marie, Filles de la Providence et institutrices à l'école du village; Mlle Antoinette Houle, institutrice des grades V, VI et VII français à l'école du village; Mlle Thérèse Grimard, en charge des grades II et III français à l'école du village; Mme G. Martin, de l'école Tilly; MM. Athanase Lavoie, membre du comité paroissial, Pierre Coquet, Dominique Coquet, commissaire de l'école Tilly, et Louis Ferré.

De St-Front: la Rév. M. Ste-Agnès, supérieure des Filles de la Providence; les Rév. Mères Marie-Madeleine, en charge des grades VII à XII français au village, et Marie-Victoire, en charge des grades I, II et III au village; M. Paul Dufault, commissaire d'école et membre du comité paroissial, et M. Louis Le Strat.

De Périgord: la Rév. M. St-Alain, supérieure des Filles de la Providence et en charge du cours supérieur au village; la Rév. M. St-Ignace, directrice du cours intermédiaire et du cours par correspondance; Mlle Hélène Savard, en charge du cours primaire au village; et M. Dubé.

LA SECRETAIRE.

La 1ère partie de cartes à Wolseley rapporte $165

WOLSELEY — Notre première partie de cartes eut lieu dimanche dernier. Elle fut organisée par les familles suivantes: Adrien Bonneville, président, Gédéon Langlois, L. Dureau, A. Coueslan, sr, E. Couckyt, C. Quintyn, E. Hébert, J. Streniuk, MM. Victor Hébert, A. Coueslan, jr, B. Couckyt et H. Coueslan. Elle rapporta la somme de $165.

Les prix de cartes furent gagnés par les personnes suivantes: 1ers, Mme M. Coueslan et M. A. Pitre; 2èmes, Mme E. Souchotte, sr, et M. Léo Dureault; consolation, Mlle Adeline Pitre et M. Arthur Hébert.

Le prix d'entrée alla à Mme Anna Laplante.

Les prix de bingo échouèrent à MM. Jean Lévesque, Yvon DeDecker, Edgar Tourigny, Laurent Langlois, Maurice Coueslan, Mmes Armand Roy, A. Bonneville, Antonio Béliveau, Mlle Alice Langlois.

Nos sincères félicitations et remerciements à tous.

Service funèbre

M. l'abbé Léon Savoie, curé, a chanté un service, lundi dernier, 17 novembre, pour le repos de l'âme de M. l'abbé Charles Poirier, ancien curé de Wolseley de 1924 à 1928, décédé dans le Québec le 30 octobre dernier.

Va-et-vient

M. et Mme Antonio Béliveau et Hélène allèrent à Verwood en fin de semaine, dernièrement.

M. et Mme Adélard Rioux visitèrent M. et Mme Eloi Tourigny.

MM. et Mmes Louis Dureault et Gérard Mailhot passèrent une fin de semaine à Bismarck, D.-N.

M. Joseph Goetz a accepté un emploi à Régina. Il déménagera avec sa famille aussitôt qu'ils auront un logis.

M. l'abbé L. Savoie, curé, et Mme F. Savoie assistèrent à la cérémonie de profession perpétuelle chez les Oblats à Lebret.

M. l'abbé A. Chabot, de Masefield, et M. et Mme Avila Chabot, de Ferland, visitèrent M. et Mme Emile Tourigny.

M. Georges Béliveau et M. Gérard Vallée, employés à Ogema, passèrent la fin de semaine chez M. et Mme Antonio Béliveau.

M. et Mme Léo Perras sont partis passer l'hiver à Moose Jaw.

M. et Mme Maurice Hébert, de St-Boniface, visitaient M. et Mme Emile Tourigny.

Les familles Dureault et Perras assistèrent au mariage et aux noces Perras-O'Shaughnessay, à Montmartre.

Mlle Emilda Dureault, de l'aviation canadienne à Trenton, Ont., passa une couple de semaines chez ses parents, M. et Mme Emile Dureault, avant de se rendre à son nouveau poste à Saskatoon. A cette occasion, il y eut réunion de famille chez ses parents. Outre les frères et soeurs de Wolseley, Georges et Lorraine, de Régina, y assistèrent, ainsi que M. et Mme P. Bonneville et famille, de Grenfell, et M. et Mme T. Friar, de Broadview.

M. et Mme Armand Dureault allèrent en promenade chez les familles Lachambre, de Montmartre, dimanche dernier.

M. et Mme Jean Lévesque, de Montmartre, étaient de passage chez M. et Mme Lucien Dureau, dimanche; et MM. et Mmes Yvon DeDecker et Armand Roy et Marcel Lévesque, également de Montmartre, chez M. et Mme Alphonse Pitre.

M. Henri Coueslan est parti pour Toronto où il passera l'hiver.

Mme A. Cyr, sous la direction de laquelle sera servi le dîner de la Ligue des Femmes Catholiques de Saskatoon, au "Club 400", à l'occasion de l'ouverture officielle du poste CFNS, le dimanche 30 novembre.

Viscount

Accident

Le mercredi 5 novembre, Mme Raoul Clavelle conduisait, à l'hôpital St-Paul de Saskatoon, son jeune bambin de 4 ans qui s'était fracturé une jambe en jouant.

Au retour à son domicile, elle était accompagnée de son mari et de ses deux fillettes, Jeannine et Yvette. L'auto qui les transportait capota et M. Clavelle fut projeté le long de la route. Il parvint à se lever et se rendit chez un fermier, M. Marcel Notochaele, qui demeurait assez loin du lieu où survint l'accident. Il conduisit les victimes chez M. le Dr Hindson. Celui-ci, considérant l'état de M. Clavelle très grave, le fit transporter d'urgence à l'hôpital St-Paul de Saskatoon.

Mme Clavelle s'en tira avec une contusion au front et quelques blessures aux bras. Les deux petites n'eurent aucun mal.

Souper paroissial

Le souper annuel au poulet, donné par les Dames de l'Autel de la paroisse St-Alphonse de Viscount, a réalisé la jolie somme de $500.00. Nous tenons à remercier nos dames organisatrices, ainsi que tous ceux qui prirent part à ce souper paroissial.

• • •

Le mardi 4 novembre, M. et Mme A. Clavelle, accompagnés de leur belle-soeur, Mme Eglantine Clavelle, revenaient d'un voyage de six semaines dans l'Est. Pendant leur voyage, ils assistèrent aux funérailles de leur frère, Jérôme, et aux noces d'or de M. et Mme Omer Aubin, frère de Mme Clavelle, et soeur de M. Clavelle. Ils eurent aussi le bonheur de visiter l'Oratoire St-Joseph du Mont-Royal de Montréal et plusieurs autres endroits des Laurentides, ainsi qu'un bon nombre de parents et d'amis. A leur retour, ils s'arrêtèrent à Winnipeg où ils rendirent visite à leurs enfants, M. et Mme Frank Faso, leur petit-fils, Donald, et leur fils, Henri, ainsi qu'à la famille F. Coulombe, de Transcona.



Comme si le problème de la circulation dans la grande métropole canadienne n'était pas assez aigu! . . . **Hector Corrie** se mêle de le compliquer davantage, ou plutôt, c'est cette Dion Bouton 1912 qui est responsable. Le jeune écossais, venu au Canada en juin dernier, fit l'achat de la "voiture" pour 100 livres sterling, et voilà qu'elle cause un encombrement de voitures et de piétons dans une rue de Montréal. (CW)

La soirée paroissiale de Prud'homme est couronnée d'un grand succès

PRUD'HOMME — Notre soirée paroissiale d'automne, qui eut lieu le mardi 11 novembre, a été un beau succès et remporta la somme de $793.00 au profit de l'église. L'organisation avait été confiée à Mme Adélard Jeanneau, aidée de Mmes Eddy Lafrenière, J.-B. Grimard, Henri Marcotte et Adrien Loiselle.

Comme l'A.C.F.C. avait sa réunion régionale dans notre paroisse cette année, le dîner et le souper furent servis à la salle paroissiale pour les congressistes. L'après-midi, il y eut pêche et bingo pour les jeunes, et le thé fut servi avec, comme attraction spéciale, une diseuse de bonne aventure par les tasses à thé. Le soir, il y eut bingo, vente de pâtisseries domestiques et vente de paniers.

Mlles Armande Comeault et Marie Painchaud se virent décerner les premiers prix et Mme Marie Gilliard, le deuxième prix.

Le jeune Alexandre Marcotte gagna le prix d'entrée, un tapis, don de Mme Paul André.

Deux poupées, dons des religieuses, furent gagnées par Mme A. Desautels et M. Raymond Marcotte.

Un porc, don de M. J.-B. Grimard, échoua à Mme Irène Labelle; un tapis, don de Mme Paul André, fut gagné par M. Victorin Grimard; un sac de farine, don de M. Gilles Leroy, alla à M. R. Beaulieu, de Vonda; un couvre-pieds en chenille, don de Mmes A. Jeanneau, Henri Marcotte et Adrien Loiselle, échoua à Mme Henri Masson; une valise, don de Mgr Pierre, fut gagnée par Mme Jos. Hamoline, de Vonda; une couverture de laine, don de Mme Eddy Lafrenière, alla à M. Maurice Lepage; une lampe électrique, don de Mme Moïse Marcotte, fut gagnée par la petite Denise Painchaud, et un fer électrique, don des Frères Loiselle, par M. Elzéar Rousson.

Par l'entremise de **La Liberté et le Patriote**, les dames du comité désirent remercier tous ceux qui sont venus à leur soirée, particulièrement les amis de Vonda, St-Denis, Peterson et Saskatoon.

Accident

M. et Mme Jos. Daignault, leur petite Anne et Mme Jules Plamondon furent victimes d'un accident d'automobile aux environs de Régina, en revenant d'un voyage au Manitoba. Mme Plamondon et la petite Anne furent gravement blessées et sont hospitalisées à Régina. M. et Mme Daignault ne souffrirent que de légères blessures.

Ça et là

Plusieurs paroissiens ont assisté aux soirées paroissiales qui eurent lieu à Vonda et Peterson.

M. et Mme Emile Préfontaine ont fait un voyage à Edam.

M. et Mme Adrien Guay, de St-Eustache, sont en visite chez M. et Mme Arthur Painchaud.

MM. et Mmes C.-M. Lepage, Lionel Loiselle et Laurier Lepage étaient en promenade à Zenon Park.

MM. et Mmes Philippe et Henri Marcotte, François Normand et Charles Hannotte ont fait un voyage au Manitoba.

M. et Mme Ludger Painchaud et M. W. Marineau étaient en visite à Jack-Fish, chez les familles Louis et Eugène Blanchette.

M. et Mme A. Desautels, Mlles Irène Desautels et Simone Boscher, MM. Léo Lafrenière et Pierre Suzanne étaient en voyage à Edmonton.

Mlle Armande Comeault, institutrice à Buffer's Lake, avait la visite de ses parents, dernièrement.

M. Gédéon Proulx est parti en voyage en province de Québec.

M. et Mme A. Altrogge étaient en visite chez M. et Mme F. Normand.

M. et Mme Roland Mayrand et leurs enfants étaient en visite à St-Walburg, chez M. et Mme Edmond Hébert, ainsi que chez leurs amis de Meadow Lake et Léoville.

M. et Mme Georges Van Campenhout nous ont quittés pour aller demeurer à Saskatoon.

M. et Mme Edouard Bouclin rendaient visite à Mme Eva Billo, dernièrement.

M. Louis Lafrenière, qui vient de finir son cours de mécanicien diésel, est de retour dans sa famille.

St-Victor

Va-et-vient

MM. Denis Bissonnette, Guy et Roger O'Reilly, tous étudiants au collège de Gravelbourg, étaient de passage dans leurs familles, le dimanche 9 novembre.

M. et Mme W. Farwell et leurs enfants se rendirent à Saskatoon et Duck Lake où ils visitèrent des parents et amis, en fin de semaine.

M. et Mme Robert Côté étaient également de passage chez leurs parents, M. et Mme Léo Delorme, récemment.

M. et Mme P. Lemieux se sont rendus chez M. et Mme Francis Bellefleur, à Willow-Bunch.

Mlle Katherine Yorga nous quitta, le samedi 15 novembre, pour Assiniboia où elle a accepté un emploi au magasin McCleod.

M. Jos. Lanoie était en promenade à Willow-Bunch chez des parents et amis, la semaine dernière.

Mlle Noëlla Ducharme passa quelques jours chez ses parents, M. et Mme Roland Ducharme.

Malade

Mme Léo Laberge est patiente à l'hôpital d'Assiniboia depuis quelques jours. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Activités de la C.J.C. à Gravelbourg

GRAVELBOURG — Un magnifique succès a couronné l'effort des jeunes dans leur organisation d'une partie de cartes, jeudi dernier. En effet, l'assistance nombreuse à ce divertissement fut une réponse encourageante aux organisateurs de ce mouvement. Des prix furent distribués aux gagnants: Gisèle Fafard et Donald Coons. Les prix de consolation furent accordés à Rita Dwyer et André Fauchon. A la fin du goûter, les jeunes, sous la direction du R. P. Janin, entonnèrent de jolis refrains. A cette soirée où la gaieté semblait reine, la jeunesse s'amusa ferme.

Les pratiques de chant des mardi et vendredi ont réuni une grande partie des membres de la C.J.C. Après la pratique régulière du vendredi eut lieu un autre exercice de chant pour la préparation de la messe de minuit de Noël. Une amélioration sensible dans le chant, aux pratiques, est à noter. Nous remercions les jeunes pour l'effort donné et le travail accompli jusqu'à date.

A tous ceux et celles qui ne font pas partie de notre mouvement et qui désirent se joindre à nos activités, nous souhaitons la plus cordiale bienvenue.

Le jour du Souvenir commémoré avec grande piété à Montmartre

MONTMARTRE — Notre paroisse s'est dignement souvenu de ses fils, victimes de la dernière grande guerre. Au jour du 11 novembre, fête du Souvenir, une messe solennelle de Requiem a été chantée avec piété et fut suivie de la procession au cénotaphe qui se fit avec le plus grand ordre. Les vétérans, au nombre de 20, se tenaient debout en deux lignes, une de chaque côté du monument mortuaire de nos soldats, et la foule les entourait silencieuse et pleine de révérence.

M. l'abbé J.-A. Foisy récita les prières pour les morts, lesquelles furent suivies de 3 minutes de silence. M. G. Girardin y alla ensuite de son clairon avec "Le dernier appel" si impressionnant, pendant que le drapeau national était en berne. Un grand nombre de guirlandes magnifiques furent déposées près du monument attestant l'amour reconnaissant de tous pour nos braves soldats.

Va-et-vient

M. Philippe-Arsène Perron, de Winnipeg, est venu en visite à Montmartre. Mme Perron est demeurée au chevet de son père, M. A.-A. Leblanc, dangereusement malade.

Mme R. E. Swinton a passé quelques jours en visite à Régina.

M. Victor Baril, ayant perdu sa maison par le feu, a fait transporter une bâtisse du village sur sa ferme. Il a l'intention de la remodeler pour en faire une habitation convenable.

Soirée

Une soirée a eu lieu dans la salle Beauchemin en l'honneur de M. Victor Baril dont le mariage avec Mlle M. Croteau a eu lieu à Courval, le mercredi 12 novembre. L'adresse a été lue par M. Ludovic Jalbert. Une foule nombreuse était présente et a offerts aux nouveaux mariés ses souhaits et félicitations.

Ça et là

M. et Mme Denis Joubert, de St-Pierre, Man., mariés le 8 novembre, sont en visite chez M. Jos. Joubert, à Montmartre.

Nous désirons féliciter M. Ernest Toupin pour avoir recouvert l'aile sud de son hôtel avec de l'imitation de briques rouges. MM. Fred et O. Langlois ont fait ce magnifique travail.

M. et Mme René Lavoy, de Prince-Albert, étaient en visite à Montmartre, à la fin de la semaine. M. Lavoy a assisté à un congrès à Régina.

Mme David White (Agathe Ecarnot) passe quelques jours à Montmartre. Elle habite Calgary.

M. Engelbert Perras, de Vancouver, a visité ses parents durant la semaine.

Décès

M. A. Leblanc est décédé le dimanche 16 novembre, à 3 h. de l'après-midi. Ses funérailles ont eu lieu en fin de semaine. La notice nécrologique paraîtra la semaine prochaine.

Dumas

Va-et-vient

M. et Mme Marcel Zébière, de Montmartre, étaient de passage récemment à l'occasion de leur voyage à Winnipeg. Ils rendirent visite à leur tante, Mme Hermine Bode, de Brandon, à M. et Mme Marion, de Virden, à leurs parents au village et à M. et Mme Emile Baudu, de Kippling.

M. et Mme P. Martin et leur fils étaient de passage ici. Ils allèrent chercher leurs parents, M. et Mme S. Martin, à Storthoaks, et se rendirent visiter leurs fille, gendre, soeur et beau-frère, M. et Mme Thériault, de Mutrie.

M. Francis Giroux et son cousin, M. Clarence Giroux, de Régina, visitèrent leurs parents et amis ici.

M. et Mme Abel Renard et leur fille, Marie, de Portage la Prairie, étaient en visite chez leurs vieux amis, M. et Mme Adolphe Charles.

Naissance

M. et Mme Edmour Doucette, anciens paroissiens, sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, Elaine, née le 30 octobre à l'hôpital de Trail, C.B.

Sintaluta

Visiteurs

M. et Mme Fred Dolter ont eu la visite de M. et Mme Marchand, d'Indian Head, de M. A. Latreille et de M. et Mme Peter Banett, du Lac Marguerite.

Etaient en visite chez M. et Mme Howard Jones, récemment: M. et Mme Louis Douan, M. et Mme Robert Longeau et leur fils, Raymond, M. et Mme Marcel Longeau et leur fils, Gabriel, et Mme Léopold Longeau, tous du Lac Marguerite, ainsi que M. et Mme Marcel Français, de Sintaluta.

M. et Mme Tom Earnshaw sont allés visiter leurs cousins, M. et Mme Marc Longeau, au Lac Marguerite.

M. et Mme Marcel Français sont allés passer plusieurs jours chez leurs enfants du Lac Marguerite pour prendre soin de leurs petits-enfants pendant l'absence de leurs parents qui sont allés à Laflèche visiter les oncles et tantes, cousins et cousines de Mme Jean Français, les familles Bachelu.

M. et Mme Paul Français ont eu la visite de leurs frère et soeur et de leurs enfants, la famille Maurice Coueslan, de Wolseley.

M. l'abbé Léon Savoie, curé, a fait sa visite paroissiale la semaine dernière.

Saskatoon

Initiation des C. de C.

Le mardi 11 novembre eut lieu l'initiation des Chevaliers de Colomb avec l'assistance de l'équipe de Gravelbourg. Un banquet suivit à l'hôtel Bessborough et plusieurs discours furent prononcés par des personnages éminents, entre autres S. Exc. Mgr F. J. Klein, évêque de Saskatoon, ainsi que M. A. Forcier, directeur suprême des Chevaliers de Colomb des provinces de l'Ouest.

• • •

Etaient de passage à Saskatoon dernièrement: le R. P. G. Crépeau, O.M.I., curé de Meadow Lake, M. l'abbé L. Leclerc, curé de Cutknife, Sask., et M. l'abbé L. H. Shirley, curé de Kindersley.

• • •

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à tous ceux qui viendront à Saskatoon pour assister à l'ouverture officielle du poste CFNS, le dimanche 30 novembre, et les invitons au "Club 400" pour un dîner qui sera servi par les dames de la Ligue des Femmes Catholiques, sous la direction de Mme A. Cyr.

Le comte Alexander rend visite à nos aviateurs en Grande-Bretagne

NORTH LUFFENHAM, Ruthland, Angleterre — Le comte Alexander, ministre de la défense de Grande-Bretagne, a rendu visite pour la première fois récemment à l'escadrille de chasse no 1 du C.A.R.C., et s'est dit heureux de se retrouver "de nouveau parmi des Canadiens".

Saint-Hubert

MM. et Mmes L. et A. Poncelet et C. Bachtold et MM. R. Poncelet, Ivan Flick et L. Couronné sont allés se promener aux Etats-Unis, récemment.

M. Carl Girard, du C.A.R.C., rend visite à sa parenté. Il est en route pour St-Jean, P.Q.

M. et Mme G. Decelles et M. Arsène Smeets se rendirent à Montmartre, le dimanche 2 novembre, pour la réunion des Chevaliers de Colomb.

M. et Mme Emile Gatin ont visité leurs parents à Mossbank, Radville, Régina et Wolseley.

M. Gérard de Laforest est parti à Willow-Bunch pour une période de repos chez son beau-frère, M. L. Couture, qui est venu le chercher. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. Alex. Venne, de Binscarth, est en visite chez sa tante, Mme Bellehumeur.

M. G. Fleury, de Binscarth, et Mme Fisher, de St-Lazare, ont rendu visite à leur soeur, Mme Bellehumeur, qui, à son tour, leur a rendu une courte visite.

M. A. Poncelet a passé quelques jours à l'hôpital de Whitewood.

MM. P. Couronné, E. Beaujot et J. Kalaman sont allés passer quelques jours à Régina.

M. F. Jordens, notre maître de poste depuis 34 ans, a démissionné de son poste. Son gendre, M. Roméo Brodeur, le remplace à cette charge.

Dames de l'Autel

La réunion des Dames de l'Autel eut lieu le mercredi 12 novembre chez Mme R. Istace. Douze membres étaient présents. Durant l'après-midi, l'on travailla à un couvre-pied pour la Croix Rouge. Un délicieux goûter suivit la période de discussion.

La prochaine réunion se tiendra chez Mme J. Dartige, le mercredi 10 décembre.

Duck Lake

Tableau d'honneur

Grade XII: Annette Perrin 92, Wilma Fisher 69.

Grade XI: Laurence Prince 88, Alberta Dupuis 87, Lucille Beaulac 85, Murielle Chicoine 79, Julienne Théoret 78, Dolorès Archambault 77, Rachel Gareau 77, Bertha Lechasseur 76, Amélie Marineux 76.

Grade X: Suzanne Papen 89, Joyce Bush 88, Thérèse Mahé 87, Gabrielle Gaudet 86.

Grade IX: Jacqueline Perrin 88, Yvette Forcier 83, Marie Baynton 76, Irène Fairfield 76.

Grade VIII: Mercedes Forestier 86, Yvette Fiolleau 84, Ninette Gaudet 79.

Grade VII: Thérèse Gauthier 85, Louise Périllat 84, Clémentine Dumais 82, Jeannine Fiolleau 81.



POUR VOUS, MESDAMES



ISOLEMENT

L'Automne, en dépouillant la terre de ses charmes,
Enlève nos regards des sources de beauté;
La vie est froide et nue en sa sévérité,
La page qui se tourne est empreinte de larmes.

Les oiseaux sont partis pour les pays des fleurs;
Seuls quelques passereaux, fixes comme des marbres
Sur l'arête des toits, sur les faîtes des arbres,
Font de leurs cris plaintifs l'écho de nos douleurs.

C'est l'heure de songer que tout être succombe;
Que les vastes désirs, les sublimes efforts,
Glissent avec nos ans vers l'abîme des morts,
Où l'éternelle vie a pour aube la tombe.

Qu'importe! Notre coeur a des ailes d'argent
Qui le font s'envoler, la nuit, jusqu'aux étoiles;
Il trouve dans leurs feux, même à travers les voiles,
Les sourires divins du Père tout-puissant.

Et nous irons à Lui, riches de nos souffrances,
Après avoir subi ce contact des humains
Qui, tout en nous blessant, nous met entre les mains
Une sainte moisson d'immortelle espérance.

Marie SYLVIA.



Etre jeune, être en bonne santé, voilà des atouts qui comptent dans une vie! Aussi faut-il savoir en profiter, car cet heureux temps ne dure pas toujours . . .

La femme célibataire

Vous connaissez de ces femmes qui, en raison des circonstances, ont renoncé à la vie matrimoniale pour s'engager dans la voie du célibat?

Plusieurs de ces personnes, par leur manière de vivre suscitent notre estime et notre admiration.

Le temps n'est plus où l'on parlait de la femme célibataire en la qualifiant d'égoïste, d'acariâtre de "vieille fille" quoi.

Oeuvre utile

Aujourd'hui, plus que jamais, la femme célibataire fait oeuvre utile de sa vie. Ne se confinant pas à sa propre personne, elle consacre sa vie aux oeuvres sociales et de bienfaisance et l'on peut dire de plusieurs qu'elles sont des femmes "épatantes", des femmes, fortes de coeur et de tête.

"Toute vie féminine se conçoit comme un don de soi, un dévouement à une cause", disait le R. P. F.-M. Aubin, O.M.I.; "certaines femmes ont un rôle immédiat au foyer, d'autres en ont un ailleurs, dans les hôpitaux, dans l'enseignement, le service social sous toutes formes."

Nous reconnaissons les mérites de la femme célibataire, celle qui se dépense publiquement pour le bien de la société et celle aussi qui tout en demeurant au foyer sait faire émaner de son âme des rayons de bonté en étant serviable pour tous. Celle-là n'est pas avare de ses sourires et de ses bons mots envers le prochain.

Courage!

Ne pleurez pas comme ceux qui n'ont point d'espérance: la mort est le commencement de la vraie vie, de la vie bienheureuse qui n'aura point de terme. Les séparations de la terre ne sont qu'un rendez-vous pour l'éternité.

— LACORDAIRE.

Un souvenir est peut-être sur terre plus vrai que le bonheur.

— MUSSET.

Ceux qui se souviennent . . .

Durant le mois de novembre, ceux "qui se souviennent" vont dans les cimetières déposer sur les tombes les fleurs de l'automne.

Ils sont debout en face de la grande pierre froide et lourde sur laquelle est déjà réservée une place pour graver leur nom, sous laquelle achève de se décomposer le corps des enfants ou des parents qu'ils ont perdus. Ils ont arraché à leurs occupations quotidiennes une heure de répit pour la consacrer au souvenir. Ils s'attardent autour des tombes. Ils se penchent pour les fleurir.

Souvenirs du passé

Le passé leur revient à la mémoire. Ils ont le temps de réfléchir. Les blessures anciennes ou fraîches se rouvrent. Ils pleurent sur eux-mêmes et sur ceux qu'ils ont aimés. Ils sont eux vivants, bien vivants, en face du mystère de la mort et de la séparation.

Les chrétiens n'échappent pas à la loi commune. Ils sont comme les autres. Ils sont humains et sensibles, plus sensibles que les autres sans doute, car l'amour qui les rattache à leurs frères est un amour violent qui tend vers la pureté. Lorsqu'ils voient mourir ceux qu'ils aiment, ils gémissent et souffrent comme il est normal de le faire. Après, ils vont eux aussi se souvenir et pleurer autour des tombes.

L'espérance des chrétiens

Et pourtant les larmes des chrétiens sont moins amères que beaucoup d'autres. Elles sont adoucies par l'espérance. Ces morts après lesquels crie la chair, les chrétiens savent qu'ils continuent de vivre. Ils regrettent, certes, de ne pouvoir encore les entendre parler ou rire, les regarder agir, les serrer dans leurs bras. Mais tous les liens ne sont pourtant pas rompus avec l'au-delà. Ils restent ceux de l'esprit et de la prière.

Les chrétiens croient que la mort n'est qu'un passage qui débouche dans cette immense prairie de l'éternité où le peuple des justes contemple Dieu face à face en s'abreuvant inlassablement aux grandes joies calmes d'un amour sans limites.

Nos morts nous aident

Nous sommes en marche vers la lumière. Les morts qui vivent déjà dans la clarté de Dieu continuent de nous voir vivre. Ils nous aident à presser le pas, à nous enraciner peu à peu dans cette éternité où nous pourrons un jour les retrouver et continuer de les aimer.

Georges HOURDIN.

LE PORTE-MONNAIE

Voulez-vous jouer aux devinettes? Oui? Alors, qu'est-ce qui est petit et pourtant d'importance? Qui se vide plus vite qu'il ne se remplit? Qui régente une bonne part de notre vie? Qui? Mais le porte-monnaie, voyons! Le haut et puissant seigneur porte-monnaie!

Je plaisante, mais n'est-il pas vrai que, s'il est petit, il a une importance très grande dans la maison? Ou, plus exactement, pas lui, mais son contenu? Tout d'abord, en règle générale, on est deux à s'en occuper. Le mari le remplit, la femme le vide. De ces deux tâches, quelle est la plus difficile? A cette question, les deux époux répondent en choeur: "La mienne!" Et chacun a d'excellentes raisons à faire valoir. Et je crois vraiment que leurs arguments se valent.

C'est dur . . . de part et d'autre

C'est dur de "gagner la vie" de toute une maisonnée, de partir vers un travail, pas toujours intéressant, tous les matins, par tous les temps, qu'on soit "en forme" ou "mal fichu"! . . . Et c'est dur aussi de dépenser l'argent à bon escient, de calculer son budget, de prévoir, longtemps à l'avance, les grosses dépenses indispensables, afin de les échelonner sur plusieurs payes, etc . . . C'est difficile de ne pas "succomber à la tentation" devant les vitrines attrayantes et de se dire, en les contemplant: "Non, je ne peux pas en ce moment." (Pour cela, comme le déclarait superbement Napoléon au sujet de l'amour, le seul moyen de salut, c'est la fuite! Pas vrai, mes amies?)

Si chacun expliquait à l'autre

Seulement, dans ce débat autour du porte-monnaie, mari et femme ont trop tendance à sous-estimer la part de l'autre. Chacun se cantonne dans sa partie et ne voit pas les efforts du conjoint. Pourquoi le mari ne parle-t-il pas le soir, à sa femme, de sa journée, des incidents, de tout ce qui n'allait pas dans son travail? Elle réaliserait mieux tout le mal qu'il se donne. Si la femme, de son côté, expliquait (sans que ça devienne une litanie de ses déboires, bien sûr!) pourquoi elle achète telle chose plutôt qu'une autre, ce qu'elle fait pour économiser le plus possible, le mari, lui aussi, comprendrait mieux la tâche de sa femme.

Confiez-lui les achats

Croyez-moi, mes amies, ce n'est pas humiliant de rendre des comptes, la confiance mutuelle s'en trouve renforcée, donc l'amour aussi. Votre mari est rétif devant le cahier des dépenses? Il ne veut pas entendre parler de comptes? Alors, n'hésitez pas: un jour de congé, confiez-lui le sac à provisions et la liste d'achats. Il sera vite édifié sur les difficultés que comporte le double rôle de ministre des Finances et de l'Intérieur! Et puis, ne craignez pas de parler de tout cela devant les enfants. Ils pourront apprendre ainsi et la valeur de l'argent et la nécessité de ne pas acheter tout ce qu'on désire.

De cette façon, le porte-monnaie, au lieu d'être une source de disputes, contribuera à la bonne entente, à l'unité de la famille.

ODILE-MARIE

(La Croix)



(MARIAN MARTIN)
Patron no 9255
Grandeurs: 12, 14, 16, 18, 20
Prix du patron, 35c
(Paiement en monnaie seulement; les timbres ne sont pas acceptés)
Envoyez votre commande à:
Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West,
TORONTO, Ont.
(Non à Winnipeg)
Ecrire clairement: le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

Tire de la Ste-Catherine

½ tasse de beurre,
2 tasses de sucre,
1 tasse de mélasse.
1½ tasse d'eau bouillante.

Fondre le beurre dans un chaudron épais, ajouter le reste des ingrédients et bouillir jusqu'à consistance de petite boule (234°F. à 238°F.). Verser dans une lèchefrite beurrée et à mesure que, les bords refroidissent, les rabattre vers le centre.

Quand on peut manier le mélange sans se brûler les doigts, le tirer jusqu'à ce qu'il soit poreux et de couleur claire; se servir du bout des doigts et du pouce. Pendant qu'on tire, ajouter quelques gouttes d'essence de menthe poivrée, clous de girofle ou cannelle ou ½ cuillerée à thé de vanille ou d'extrait de citron. Couper en petits morceaux avec des ciseaux ou un couteau aiguisé et disposer sur des assiettes légèrement beurrées; laisser refroidir.

L'attrait du tricot "fait à la main"

Il est incontestable que les mots "fait à la main" exercent toujours un attrait considérable sur les gens dans ce monde dominé par la machine. Cela ne veut pas dire que les articles fabriqués à la machine ne soient pas jolis ni même qu'ils présentent trop d'uniformité. Nous achetons, du moins la plupart d'entre nous, ces articles sans hésitation, et apprécions leur qualité.

Cachet particulier

Pourtant, il y a quelque chose dans l'article "fait à la main" qui stimule le fond d'individualisme qui existe chez chacun de nous. Il nous est particulièrement agréable d'acheter un article que nous savons avoir été exécuté par les mains d'un artisan ou d'un spécialiste.

Au cours de ces dernières années, un nombre assez important de petites entreprises ont été mises sur pied pour satisfaire la demande pour les tricots pour dames et enfants, qui, lorsqu'ils sont exécutés à la main, ont un cachet tout particulier.

861

by Laura Wheeler

(LAURA WHEELER)
Patron no 861
Prix du patron, 25c
Envoyez votre commande à:
Laura Wheeler Dept.
(Même adresse que patron ci-dessus)

Un portier bien occupé

par Georges Bélanger, C.Ss.R.

Saint Pierre n'avait pas cessé, ce jour-là, d'ouvrir et de fermer sa porte.

On eût dit que les habitants de la planète ronde s'étaient donné le mot pour déménager ensemble.

La mort avait fauché sans regarder: des vieillards, des enfants, des jeunes et des moins jeunes.

Et voici l'histoire de quelques-uns, parmi ceux qui passèrent ce jour-là.

Une fillette

Arriva tout d'abord une enfant . . . huit ans à peine . . . blonde comme les blés murs . . . deux yeux un peu effrayés, parce que le vénérable portier, qui d'ordinaire se montre paternel avec les petits, avait froncé les sourcils.

— Mais, petite, la mort t'a donc surprise au bain? . . .

— Non, bon saint Pierre, sur la rue . . . Un méchant "truck" s'est rué sur moi, m'a écrasée et voilà . . .

— Tu vas sur la rue habillée comme ça? . . . comme une sauterelle? . . . Une robe avec laquelle on aurait de la peine à faire un mouchoir? . . . Mais c'est vilain . . . laid . . . scandaleux . . .

— C'est maman qui le veut . . .

Comme la petite allait pleurer, saint Pierre se radoucit . . . Bien, mon enfant; entre au paradis tout de même, les bons anges te prêteront des ailes plus longues. Pour le reste, nous réglerons cela avec ta maman. Elle ne passera pas aussi facilement.

Une jeune fille

Ce fut ensuite le tour d'une grande jeune fille, écourtée comme une petite . . . yeux clairs, teint rosé, poudrée, frisée, peinturée, les bras nus jusqu'aux épaules, sourcils arqués de suie noire, perchée sur des talons de trois pouces, jambes dégarnies comme des pattes d'hirondelle, avec sur la tête, une guêpe en guise de chapeau . . .

— Bon saint Pierre, minaudait la jeune fille avec des lèvres d'un rouge juteux, seriez-vous assez bon de m'ouvrir la porte du paradis?

— Où alliez-vous donc quand la mort vous a arrêtée?

— A l'église . . . vous voyez que je ne suis pas une méchante chrétienne . . .

— A l'église, dans une toilette aussi sommaire? . . . Avec une robe faite de trous cousus ensemble . . . trop courte par le haut et par le bas . . . Ne saviez-vous pas que ces nudités excitent les convoitises . . . attisent les feux des mauvaises passions . . . attirent les curiosités malsaines . . .

— Bon saint homme, je vous assure que je n'ai pas pensé à tout cela . . .

— Allez, sortez, prenez à droite . . . descendez au purgatoire; c'est la moindre peine que je puisse vous donner.

Une grande dame

Une grande dame se présente ensuite. Corsage échancré démesurément . . . émanant un parfum prononcé, capiteux, n'indiquant pas un blanchissage à l'eau de Javel.

Saint Pierre respire mal . . . la dame n'est pas à l'aise . . .

— Votre profession, chère dame . . . épouse et mère? . . .

— Epouse seulement . . . mon mari et moi n'aimions pas les enfants. Il n'en a pas voulu, ni moi non plus. Nous avons suivi la "méthode".

— Pauvre dame, votre chance est mince. Le Seigneur n'a pas dit "Croissez et multipliez-vous le moins possible". Le Christ n'aime pas les figuiers stériles; rappelez-vous la parabole . . .

— Mais, bon saint, n'y a-t-il pas dans le paradis des épouses sans enfants?

— Oui, plusieurs; mais elles voulaient en avoir . . . Elles priaient le Seigneur de bénir leur union, elles pleuraient de n'être pas exaucées.

— Les épouses qui n'ont pas voulu d'enfants sont sans doute en purgatoire, reprit la pauvre femme, peu rassurée . . .

— Oh! j'en envoie beaucoup chaque jour, des épouses, au purgatoire, pour des péchés de médisance, de calomnie, d'envie, de jalousie, de vanité . . . mais votre cas est particulier, beaucoup plus grave, et dépasse la compétence du portier du paradis. Asseyez-vous là, puis, attendez qu'on vous conduise à un tribunal plus élevé . . .

Enfin, voici des hommes; ce sera plus court! Le vénérable concierge du paradis respire profondément.

Un jeune homme

Il tire son grand registre où sont consignés les faits et gestes de chacun et l'ouvre devant un petit jeune homme tiré à quatre épingles et peu rassuré.

— Monseigneur saint Pierre, vous me donnerez bien une place en paradis?

— Ca dépend, si vous le méritez . . . Voyons un peu . . . vingt-trois ans . . . commis depuis quatre ans . . . salaire: trente piastres par semaine . . . Mais comment? Vous en dépensiez trente-cinq? . . . Vous voliez donc? . . .

— Non, bon saint Pierre . . . Le patron refusait d'augmenter mon salaire . . . je me payais à même le tiroir . . . ou plutôt, j'empruntais. Je me proposais de remettre plus tard, après mon mariage . . . Puis la mort est venue à l'improviste . . . le tonnerre en même temps que l'éclair, et je n'ai rien remis . . .

— Mais ces emprunts ne sont que des vols . . . Vous savez la consigne du Seigneur: les voleurs n'entreront pas en paradis . . . Allez, prenez à gauche en sortant.

Un marchand

Un marchand, rubicond de visage, s'amène solennellement . . .

— Vous recevez sans doute les marchands dans votre ciel? . . .

— Pas tous; ceux qui basent leur commerce sur la fraude et le mensonge sont impitoyablement exclus.

— Etre strictement honnête en affaires, c'est faire petit profit . . .

— Voyons, ne m'interrompez pas; j'examine votre dossier: fraude quotidienne dans la mesure et la pesée; avec dix pièces de draps il en fait douze; avec vingt livres de sucre il en fait vingt-trois; dans son commerce, sous une étiquette fausse, il a fait voyager en première classe, et cela habituellement, des marchandises de troisième classe . . .

Le saint Portier releva ses lunettes à son front:

Dites donc, vous, il y a trente ans que vous pratiquez un tel commerce . . . Allez dire au diable que l'on ne veut pas de vous, ni au ciel, ni au purgatoire.

Saint Pierre se compta heureux de ne pas avoir rencontré, ce jour-là, ni entrepreneurs, ni constructeurs, ni contracteurs à la solde du gouvernement; d'ordinaire ces cas sont plus compliqués . . .

Un ouvrier

Un ouvrier vint à son tour.

Autant vaut avouer tout de suite, très saint Pierre, qu'il n'y a pas de justice, pas même dans l'autre monde, si vous ne m'ouvrez pas la porte du paradis . . . j'ai tant travaillé . . .

— Oui, sans doute, la profession d'ouvrier est très honorée en paradis, mais sur terre, tous ne sont pas des saint Joseph . . . As-tu travaillé honnêtement? N'as-tu pas perdu ton temps?

— Depuis quinze ans, il est vrai, je ne me suis pas pressé. Je travaille pour la Corporation de la ville . . . Il faut bien faire durer l'ouvrage . . . il est si difficile à trouver . . .

— Disons que tu as perdu le tiers de ton temps . . .

— A peu près . . . certains jours moins, certains jours plus . . .

— Tu gagnes dix piastres par jour? . . . Sais-tu qu'à la fin de l'année, tu as volé un joli montant? . . . Saint Joseph ne t'acceptera jamais dans sa confrérie. Va frapper ailleurs. Hâte-toi de céder ta place à l'autre . . .

Un ivrogne

Celui-ci avait l'air stupéfié. L'apoplexie l'avait écrasé d'un coup de massue, à quarante ans.

— Ah! je devais bien m'y attendre, après avoir ingurgité tant d'alcool, soupirait-il tristement.

— Oui, j'imagine que tu ne t'es pas construit ce nez-là avec de la soupe au lait . . .

— Tout de même, saint homme, je ne me suis jamais mis ivre mort . . .

— Entendu, tu as gardé l'équilibre . . . pas un tonneau, mais une cruche . . . et toujours remplie . . . Parle-moi donc de ta pauvre femme, de sa vie de misère et de martyre . . . puis, de tes grands garçons, dont tu as fait des ivrognes par ta vie de scandale . . . Satan n'aura qu'à approcher de toi son allumette pour que le feu prenne . . . Vas-y.

Un pécheur repentant

L'autre qui vint ensuite avait une mine lamentable.

— Pourquoi es-tu si triste, mon ami?

— J'ai été un si grand pécheur . . . Il y a longtemps que je les pleure, mes péchés . . . Croyez-vous, tout de même, que le bon Dieu me recevra chez Lui? . . . Est-Il bon jusque-là?

— Oui, oui, mon ami, il est bon infiniment. J'en sais quelque chose. Entre sans crainte. Dans le ciel du bon Larron tu trouveras beaucoup de confrères.

Mère de religieux

Le saint concierge regarda par le guichet. Encore une femme qui attendait son tour. Il faut toujours qu'elles aient le dernier mot . . . mais enfin elle est seule.

— Et vous, que faisiez-vous en bas? . . .

— Bon saint homme, ayez pitié d'une mère de famille . . . quatorze enfants . . .

— Sont-ils tous bien élevés?

— Oui, tous. Le bon Dieu nous a fait l'honneur de se choisir deux prêtres, trois religieuses parmi nos enfants . . .

— Oui? . . . Quatorze enfants? Des prêtres, des religieuses? . . .

Saint Pierre ouvrit à deux battants la porte du paradis. Il appelle un bel ange:

— Conduisez-la haut, très haut . . .

— Au septième ciel?

— Non, au sixième . . . Le Maître a réservé le septième pour ses saints prêtres, ses religieux et ses religieuses . . .

La journée était close . . . Le portier du paradis prit son repos.

Le Courrier de Louise

Q.—Je lis toujours votre Courrier et il m'intéresse beaucoup. J'ai du linge d'enfants usagé, mais bon encore, que je voudrais donner. Je ne m'en servirai plus et il pourrait être utile à des pauvres ou à des orphelins. Pourriez-vous me donner l'adresse de quelques institutions qui sauraient se servir de ce linge? Merci. — UNE AME CHARITABLE.

R.—Votre curé pourrait mieux que moi vous donner les adresses des institutions les plus rapprochées de chez vous. Peut-être les religieuses de votre couvent ou de votre écoles connaîtraient-elles, par leurs contacts avec les enfants, des familles pauvres qui en bénéficieraient. Je vous remercie de votre intérêt.

* * *

Q.—Dans le passé, votre Courrier m'a été bien utile et je le trouve très intéressant. Pouvez-vous me dire comment enlever de l'encre "ball point" sur de l'étoffe "corduroy"? Vous remerciant de vos renseignements, je me souscris. F.B.

R.—Certains de ces stylos sont imprégnés d'encre lavable. Dans ce cas, vous n'avez qu'à laver l'étoffe mentionnée. Par contre, le plus grand nombre est imprégné d'encre indélébile. Vous pourriez obtenir des renseignements sûrs du marchand qui vous a vendu ce stylo, ou encore essayer de tremper la tache dans de l'eau, puis ajouter de l'ammoniaque sur la tache même. Il faut faire bien attention à la quantité d'ammoniaque ajoutée, car la couleur de l'étoffe pourrait être enlevée. Il se vend dans le commerce, dans les grands magasins et dans les pharmacies certaines préparations qui pourraient peut-être enlever ces taches d'encre.

* * *

Q.—C'est aussi une Louise qui vient aujourd'hui avoir recours à vous. Je suis abonnée à ce journal depuis qu'il existe, et depuis que votre Courrier y paraît, je n'ai jamais manqué de le lire et chaque fois, j'admire vos justes réponses.

Eh bien, à mon tour, aujourd'hui, je viens demander le secours de vos lumières. J'ai quantité de revues françaises en très bon état: "Le Film", "La Revue Populaire" et autres. Il y a un roman complet dans presque toutes ces revues, ainsi que dans "Le Samedi", dont j'ai aussi un grand nombre d'exemplaires. Pourriez-vous me dire où je pourrais m'adresser pour les vendre à des prix très raisonnables?

J'aimerais aussi savoir où je pourrais vendre un mobilier de cuisine composé d'un gentil petit buffet, d'une table et de quatre chaises; une petite glacière et un bon petit poêle à bois. Je suis une pauvre vieille de 85 ans et je n'y vois plus bien clair. Merci mille fois.

LOUISE C.

R.—La direction du journal, ainsi que toutes les rédactrices qui se sont succédé au "Courrier de Louise" depuis ses débuts, vous sauront gré, chère Madame, de vos bonnes paroles. Dans un monde où chacun est trop pressé pour s'arrêter et dire un bon mot au prochain, soyez assurée que les vôtres seront fort appréciés.

Je regrette vivement de ne pouvoir vous dire où vous pourriez disposer de vos revues, qui intéresseraient certainement bien des gens. Je compte sur quelque lecteur ou lectrice charitable qui voudra bien me renseigner. Je publierai leurs suggestions avec plaisir.

Quant aux meubles que vous désirez vendre, je crois qu'en faisant insérer une annonce dans notre journal, vous auriez d'excellents résultats.

Je vous en prie, ne vous excusez pas. Je voudrais que mon écriture fut aussi belle que la vôtre, et, si jamais j'atteins le bel âge que vous avez, je souhaite pouvoir alors écrire d'aussi jolies lettres que vous à 85 ans! Merci encore de votre intérêt continu, ainsi que de vos paroles flatteuses envers les "Louise".

* * *

Q.—Je dois me marier dans quelques mois. Pouvez-vous me dire si les faire-parts sont payés par les deux familles et aussi qui paie les toilettes des demoiselles d'honneur? Je vous remercie. — REBECCA.

R.—C'est le père de la mariée qui annonce le mariage de sa fille. C'est donc à lui à payer les frais des faire-parts. Les demoiselles d'honneur doivent faire les frais de leurs toilettes.

* * *

Q.—J'ai vingt-cinq ans et je devais fiancer une gentille jeune fille de 20 ans à Noël. Nous nous sommes querellés et, fâché, je suis sorti de chez elle et suis allé boire dans une taverne. Ses parents ont appris la chose et sa mère ne veut plus que je la courtise du tout. Je l'aime à la folie. Croyez-vous qu'elle puisse me pardonner une seconde fois? Je crois que je saurais la gagner si ce n'était pas de sa mère. Que faire, chère Louise? — JEAN-JEAN.

R.—J'espère que cette petite remercie le ciel de lui avoir donné une maman vigilante. Les lettres tachées de larmes que nous lisons si souvent seraient moins nombreuses si plus de mamans surveillaient les intérêts de leurs filles. Pour être heureux, mon jeune ami, il ne s'agit pas d'aimer à la folie. Il faut aimer avec tout son coeur — et avec son bon sens aussi. Vous vous êtes fait pardonner la même sottise une fois déjà; voyons, croyez-vous sincèrement qu'en votre présent état d'esprit, vous soyez un bon risque pour le mariage? Moi, pas. Si, à chaque fois que les choses ne vont pas, vous vous précipitez à la taverne pour aller boire, mon garçon, évidemment, vous n'avez pas la maturité nécessaire, à 25 ans, pour vous marier.

N'importunez donc pas cette jeune fille et sa famille, tant que vous n'aurez pas pu prouver à tous que vous avez du caractère et que vous savez vous passer de boisson. Laissez à votre conduite le soin de prouver votre amour à cette petite, et votre bonne volonté aux parents. Peut-être qu'avec le temps vous saurez les convaincre que vous pouvez rendre leur fille heureuse.

* * *

Q.—A qui appartient l'Alaska? Nous discutons beaucoup et depuis longtemps cette question. Nous apprécions beaucoup le Courrier. Merci.

PETIT GROUPE.

R.— L'Alaska appartient aux Etats-Unis. Merci de vos bons mots.

* * *

Q.—Est-il vrai qu'un jeune homme doit allumer sa cigarette avant celle de sa compagne? Mon ami me dit avoir lu cela quelque part, et il me semble que cela ne devrait pas se faire. Nous avons décidé de nous en tenir à votre opinion, chère Louise. Eclairez-nous, je vous prie. Merci. — PERPLEXE.

R.—Vous avez raison, cela ne se fait pas. Votre ami a dû mal comprendre ce qu'il lisait. Un homme allume toujours la cigarette des dames présentes avant la sienne. Aussi, il doit toujours demander aux dames la permission de fumer en leur compagnie.

* * *

Q.—J'ai 14 ans et j'ai une très mauvaise habitude: je ronge mes ongles. Ma mère me dit que c'est parce que je suis jalouse que je le fais. Il me semble que je ne le suis pas, et je vous demande s'il peut y avoir une autre cause à ce vilain défaut. J'ai beaucoup de peine, aidez-moi. Je vous remercie.

R.—Ne vous inquiétez pas, chère petite, la jalousie n'a rien à voir avec ce défaut. Il est dû à un mauvais état nerveux, ou à un manque de calcium dans votre organisme. Demandez à votre maman de vous conduire chez votre médecin de famille, qui lui, saura vous aider.

* * *

Q.—J'ai renversé du poli à ongles sur le tissu dont je vous envoie un échantillon. Pouvez-vous me dire comment je pourrais enlever les taches? Vous m'avez déjà aidée et je compte sur vous. Merci. — NAVREE.

R.—Moi aussi, je suis navrée d'avoir à vous désappointer cette fois. Sur un tissu si fin, je crois bien que le mal est fait et que rien n'enlèvera les taches sans détruire ou endommager sérieusement le chiffon.

LOUISE

AU MANITOBA

Soirée de Fierté Nationale à Notre-Dame de Lourdes

N.-D. DE LOURDES — Le dimanche soir 9 novembre avait lieu, à la salle paroissiale, notre soirée de Fierté Nationale organisée par les écoles de la paroisse. Sous la présidence de M. René Deleurme, elle débuta par un mot de bienvenue et le chant au drapeau Carillon-Sacré-Coeur, suivi de la distribution des prix provinciaux et paroissiaux.

Parmi les lauréats nous devons mentionner Mlles Annette Kolly et Annette Pantel, gagnantes des prix provinciaux de rédaction de l'Association d'Education. Mlle Annette Jamault, du grade XII, fut l'heureuse gagnante d'une bourse de $50.00.

Le programme comprenait ensuite le chant "Ma Langue Maternelle" par les grades V et VI de l'école du village. Une danse de folklore fut exécutée par l'école Montcalm et une marche patriotique par l'école Beausale. Les écoles Carnot et St-Adélard, dans une danse mimée, firent évoluer sur la scène les différents personnages bien connus de notre folklore canadien, tels que Marie-Madeleine, Marianne et Malbrough. Un dialogue "M. l'Inspecteur", présenté par l'école St-Louis, fut bien apprécié. L'école de Cardinal nous donna le chant de l'Association. Puis nous eûmes un sketch "Le Sou de l'Ecolier", exécuté par les garçons du grade XII qui en étaient les auteurs; la pièce "Le Meilleur Remède" nous montra que la joie est très efficace pour guérir un petit malade. Quelques morceaux à quatre et à six mains, au piano, furent aussi exécutés. Les élèves des grades X, XI et XII nous donnèrent deux chants du folklore canadien à deux voix "Marianne s'en va t'au moulin" et "Malbrough".

Au cours de la soirée, il y eut la distribution de 137 diplômes, dont 90 à l'école du village et 47 aux écoles rurales, ainsi que la distribution de prix spéciaux offerts par les Commissions Scolaires suivantes: école du village, Cardinal, St-Louis, Lees, St-Adélard, Jeanne d'Arc et Carnot.

Cette soirée se déroula dans une franche gaieté, typique aux Canadiens français, et se termina par une allocution de M. l'abbé M. Dacquay, curé, suivie de l'"O Canada".

Baptême

Le 15 novembre: Charlotte-Marie-Yvonne, née le 9, fille de M. et Mme Charles Sala. Parrain et marraine, M. Roger Sala et Mlle Yvonne Magne, frère et petite cousine de l'enfant.

Partie de cartes

Dimanche dernier, 16 novembre, une partie de cartes fut organisée par les districts St-Louis, Cardinal et Montcalm de la paroisse. Un programme approprié fut présenté et un délicieux goûter servi. Merci aux organisateurs et organisatrices!

1ère assemblée annuelle de la Compagnie de Curling de Lourdes

N.-D. DE LOURDES — La Compagnie de Curling de Notre-Dame de Lourdes Limitée tint sa première assemblée annuelle le mardi 4 novembre dernier. Plus de cent actionnaires étaient présents.

Le secrétaire fit lecture des minutes et des comptes, laquelle reçut l'approbation enthousiaste de l'assemblée. La Compagnie de Curling compte à présent 190 actionnaires. Les deux membres du comité sortant de charge étaient MM. Marcel Bazin et Antoine Daudet; tous deux furent réélus à l'unanimité pour un autre terme. L'édifice, qui mesure 170 pieds sur 46, est maintenant érigé. Il possède une salle d'attente de 46 sur 20 pieds, finie et isolée.

Volontaires demandés

A l'assemblée, on demanda quelques volontaires possédant un camion pour aider à transporter l'eau requise pour remplir la citerne qui contient 23,000 gallons. Le lendemain, plusieurs camions se présentèrent, et, en moins de 10 heures, la citerne débordait. Là, où il y a de la coopération, il y a de l'activité...

La première réunion tenue en vue de construire un curling à Notre-Dame de Lourdes eut lieu le 18 février 1952. Le succès de cette entreprise fut merveilleux si l'on constate qu'un tel édifice a été érigé en si peu de temps!

Ouverture officielle

Le 15 décembre prochain, à 2 h. p.m., aura lieu l'ouverture officielle du curling par M. P. J. Hallemans, de Swan Lake, maire de la municipalité de Lorne et membre honoraire de l'Association du Curling du Manitoba. Plusieurs délégués de Winnipeg seront présents. Il y aura ensuite parties d'exhibition entre les différents villages avoisinants. Le comité de curling avise les intéressés qu'il vient de faire un achat de 24 paires de pierres (rocks) neuves au montant de $1,680.00. Les amateurs de curling laissent entendre qu'ils ont hâte de les essayer...

Membres en charge

Voici les membres en charge de la Compagnie de Curling: président, M. Marcel Boulic; vice-président, M. Lionel Brisson; secrétaire-trésorier, M. François Fouasse; membres de l'exécutif, MM. Meinrad Roch, Marcel Bazin, Antoine Daudet et Albert Delaquis; auditeurs, MM. Joseph Bazin et Marcel Roch.

Nous demandons à ceux qui n'ont pas encore acheté d'actions, de bien vouloir contribuer, car nous avons un montant considérable à payer pour défrayer les dépenses de ce curling. Nous remercions et félicitons sincèrement tous ceux et celles qui ont participé au grand succès de cette construction, sans oublier notre dévoué comité et notre secrétaire, M. François Fouasse, qui ne compte pas son temps ni ses fatigues pour l'ordre et la bonne tenue des livres, des comptes, etc., de la Compagnie de Curling.



La Maison Saint-Joseph

OTTERBURNE, MAN.

Pensionnat — Ecole Supérieure

Dirigés par les Clercs de Saint-Viateur

Cours général (High School)

Du Département d'Education et de l'Association d'Education du Man.

Grades 8, 9, 10, 11, 12

Invitation aux parents

Les parents sont très cordialement invités à venir visiter notre exposition de livres, le dimanche 23 novembre.

Les amis de la Maison et les anciens élèves sont également bienvenus. Les uns et les autres en profiteront pour se rendre compte des valeurs culturelles qui sont mises à la disposition des jeunes et encourageront ceux-ci à en profiter pleinement.

(Communiqué)

Le rapport Massey et la lecture

Le rapport de la Commission Massey sur l'avancement des arts et des sciences au Canada, publié en octobre 1951, déplore le triste fait que les Canadiens, en tant que peuple, ne sont pas des lecteurs. Devons-nous croire que la raison de cette apathie est due surtout à un problème financier? Je ne crois pas. Un manque d'organisation et de collaboration est à la base de cette lacune.

Les Canadiens, dit le rapport, sont sous-alimentés intellectuellement à un tel point que beaucoup d'entre eux ne peuvent plus sentir la faim de s'instruire. C'est un scandale national qui demanderait un remède et un effort nationaux.

Les membres de la Commission constatent par exemple qu'au Manitoba les bibliothèques ne possèdent qu'un livre par 6 personnes par rapport à la population. En Ontario, la moyenne est d'un livre par personne. Une province de l'Ouest ne dépense que 65 sous par personne, dans les villes, et 3 sous et demi dans les campagnes, pour son service de bibliothèque. Comme remède, le Rapport recommande la multiplication des bibliothèques, même petites, dans les centres ruraux tout aussi bien que dans les villes. Avis aux futurs responsables.

Notre bibliothécaire

Notre bibliothécaire se nomme Benoit Lacroix. Il est d'origine française. Depuis six ans, il habite tour à tour St-Claude et la Maison St-Joseph, où il développe ses facultés intellectuelles.

Arrivé ici à l'automne '47, c'était un petit bout d'homme, blond et intelligent. Les années défilèrent avec lenteur, le faisant progresser très vite en science... et en sagesse! Il est en sa dernière année d'une épopée scolaire difficile, qui se terminera, espérons-le, sur une note glorieuse.

Aîné du collège, Benoit ou Ben pour ses amis, est calme et réfléchi. Avec l'expérience du pensionnat, il a acquis un esprit sceptique à l'encontre de ses confrères. Sur sa figure blanche et sympathique se dessine en permanence un gracieux sourire pour qui veut le prendre... même la nuit! Ses abondants cheveux blonds dominent un visage où pétillent une paire d'yeux bleus. Deux rangées de cils minces ombragent ses yeux, d'une candeur... charmante! Des sourcils blonds font concurrence à une petite barbe rousse qui descend modestement sur un menton pointu, où elle s'épaissit, rendant jaloux un soupçon de moustache.

Bon sportif, Benoit joue à la balle-au-camp, excelle au ballon-panier et devient redoutable comme cerbère dans ses filets. Joyeux comme le printemps, gai comme un pinson, il chante comme un... moineau! Un peu de mélancolie entre deux sourires montre son âme artistique qui s'épanche parfois au piano qu'il fait si bien résonner. Les sciences le font souvent rêver à l'astronomie, aux étoiles qui se balancent langoureusement, aux comètes qui voyagent sur le rythme berceur d'une musique lointaine de Chopin... dame! quand on a l'âme musicale.

Mais aujourd'hui, c'est comme bibliothécaire que je veux vous présenter notre ami. Benoit s'acquitte de sa charge avec grande fidélité et compétence. Il paraît qu'il n'a pas encore connu la tiédeur! Tout doit être rangé aussitôt qu'un livre revient. Il sacrifie plus d'une récréation pour le bon plaisir des confrères; mais qu'importe, son bon coeur, doux et généreux, le pousse à se dévouer. Jamais on ne l'a vu de mauvaise humeur même quand une pile de livres l'attendait oisivement sur un bureau.

Voilà un dévouement qui nous sert bien. Merci beaucoup Benoit et nous te souhaitons les meilleures chances vers un succès, sinon retentissant, du moins incontestable.

François LAROCHE,
Gr. 12, Otterburne.

Notre assistant-bibliothécaire

Il me fait plaisir de vous présenter notre assistant-bibliothécaire, Robert Duguay. Son caractère doux, son amabilité, mais surtout son goût prononcé pour la lecture, l'ont fait nommer à ce poste. Ce jeune homme de seize ans demeure maintenant à Atikokan, une ville minière en Ontario. Robert serait-il mineur? Oui, un très grand mineur; et sa mine est la bibliothèque.

Robert est un garçon sérieux mais toujours souriant, accueillant, et prêt à aider ses compagnons. Lui demande-t-on un livre? Il le présentera avec un sourire malin et connaisseur. Robert est également capable de donner des renseignements sur bon nombre de sujets. Son opinion est émise avec clarté et précision.

Robert entend rire, car à une taquinerie il répond par une taquinerie. Aussi, il a une grande facilité de conversation et, par conséquent, ne se laisse pas leurrer facilement. Dites-lui quelque chose d'un peu douteux et sur-le-champ il vous questionnera et demandera preuve.

Je profite de l'occasion pour remercier Robert des services qu'il nous rend et pour lui souhaiter de faire son chemin dans la vie, car il a de grandes aptitudes.

Lucien LACROIX,
Gr. 12, St-Claude.

Congé de la Toussaint

Le congé que nous attendions depuis si longtemps est enfin arrivé et même terminé. Plusieurs garçons étaient allés supplier le Frère Charlebois de leur dire la date du départ; Laurent Bosc, par exemple, pour n'en mentionner qu'un seul.

Enfin, le 19 octobre, le Frère Principal annonça à tous les étudiants la date tant désirée ainsi que la date du retour, moins désirée celle-là!

Nous sommes partis le 30 octobre dans l'après-midi, mais quelques-uns, moins favorisés, durent attendre au lendemain et prendre le train de Winnipeg.

Comme les étudiants sont pour la plupart fils de fermiers, ils en profitèrent pour rendre service chez eux. Ainsi, tout en se reposant des études, Philippe Perrin a aidé ses parents à construire leur grange; moi, j'ai scié du bois avec mon père et mes frères. Ce fut le travail qui fit passer très vite mon congé.

J'étais content de revenir à la Maison St-Joseph après le congé pour reprendre mes études, et j'espère qu'il en est de même pour tous les étudiants. A quand le prochain congé? C'est la question que tous se posent...

Marc DUPUIS,
Gr. 9, St-Jean-Baptiste.

* * *

Comme vous vous en doutez bien, la plupart des élèves sont allés chez eux pour le congé de la Toussaint. Mais ce qui vous surprendra certainement, c'est qu'un petit nombre restèrent à la Maison St-Joseph.

Pourquoi? vous demanderez-vous... D'abord, à cause des distances, mais aussi pour se mettre à point dans leurs études. Ces quelques jours de congé furent très bien employés. Tous travaillèrent de bon coeur à construire la patinoire. Le soir venu, ils quittaient l'ouvrage et allaient se reposer en attendant le souper. Une courte veillée entremêlée de chants terminait la journée.

Bien que le congé se soit passé ici au collège, tous jouirent de ces quelques jours de repos et sont maintenant prêts à reprendre leur métier d'étudiant.

Paul-Emile BISSON,
Gr. 12, Dunrea.

Anciens

Avons-nous des nouvelles des Anciens? Certainement.

Récemment, un homme, en visite dans notre paroisse, se vantait d'avoir été étudiant à la Maison St-Joseph en **1914**. Lorsqu'il passa à Otterburne, il fut surpris d'apercevoir, au lieu de quelques maisons, un collège moderne. Malheureusement, je ne sais pas son nom. Bonne chance à tous les Anciens!

Louis COURCELLES,
Gr. 11, Ste-Agathe.

Un attrayant film

Dimanche après-midi, nous avons assisté à un excellent film intitulé "Gene Autry and the Mounties".

Cette vue nous représentait une bande de voleurs qui voulaient tuer tous les "Mounties" qu'ils pouvaient attraper. Voilà que Gene Autry fait son apparition et, avec l'aide de son compagnon et des "Mounties", finit cette histoire après plusieurs aventures. Le chef de cette bande mourut dans un village en feu qu'il avait lui-même incendié par accident.

Ce film très mouvementé nous montra la rude tâche qu'avaient les "Mounties" à cette époque. L'on peut voir aussi le sort de ceux qui violent la loi.

Denis ROBIDOUX,
Gr. 9, St-Pierre-Jolys.

Ballon-volant

Après avoir persévéré avec ardeur et courage, l'équipe de Bisson remporta finalement la palme contre le club de Therrien, au compte de 4 parties à 3, dans une série qui fut vivement contestée. Les deux équipes étaient de force égale et ce n'est qu'à la dernière joute de la série que le sort favorisa celle de Bisson.

Maintenant que le froid semble arrivé pour de bon, les sports seront moins en vigueur jusqu'à ce que le hockey commence. Déjà la patinoire est construite et, grâce à notre dévoué préfet, nous possédons un rond aux dimensions réglementaires.

Gérard ROY,
Gr. 12, St-Jean-Baptiste.

Il est plus aisé de demeurer caché dans une retraite que de se bien garder lorsqu'on se produit au dehors. — IMITATION

EN SASKATCHEWAN

Mme Henri Leblanc est décédée à Prince-Albert

PRINCE-ALBERT — Mme Henri Leblanc (Elodina Dupuis) est décédée pieusement chez sa fille, Mme Emile Fournier, le samedi 8 novembre. Elle était âgée de 86 ans.

Elle était native de l'Ange Gardien de Rouville, diocèse de St-Hyacinthe, P.Q., mais la famille Leblanc vint s'établir à St-Isidore de Bellevue en 1906 et y demeura pendant 20 ans, puis à Domrémy durant 20 ans aussi. Son époux l'a précédée dans la tombe en 1940 et elle s'était retirée chez sa fille à Prince-Albert il y a 6 ans.

Mme Leblanc laisse dans le deuil six fils, Hercule, Napoléon et Romuald, de Domrémy, Herménégilde, de Montréal, Lucien, de Bellsite, Man., Armand, de Régina; une fille, Anne-Marie (Mme Emile Fournier), de Prince-Albert; 39 petits-enfants et 12 arrière-petits-enfants. Lui survivent également une soeur, Clara (Mme Oliva Leblanc), et un frère, Félix, de Holyoke, E.-U.

Les funérailles eurent lieu le lundi 10 novembre. La levée du corps fut faite par Mgr J.-A. Boucher, P.D., et le service fut chanté en la cathédrale du Sacré-Coeur, à 10 h., par M. l'abbé L. Meehan. La chorale était dirigée par Mme L.-J. Carrier et accompagnée à l'orgue par Mme Joseph Ward. L'assistance était nombreuse. La veille des funérailles des prières avaient été récitées au salon mortuaire par Mgr J.-A. Boucher, P.D.

Les porteurs furent: l'un des fils de la défunte, Armand, et cinq petits-fils, MM. Louis, Cyprien et Ronald Leblanc, Albert Jobin et Gaston Chicoine.

Le cortège se rendit à Domrémy où l'inhumation eut lieu et M. l'abbé A. Houle présida la cérémonie au cimetière.

Mme Veronne Laviolette

Mme Veronne Laviolette est décédée à l'âge de 87 ans. Ses funérailles eurent lieu la semaine dernière en la cathédrale du Sacré-Coeur.

Lui survivent une fille, Mme E. D'Amour, 13 petits-enfants et 23 arrière-petits-enfants.

Son époux est décédé il y a 18 ans. Elle était née au Manitoba, mais demeurait à Prince-Albert depuis 65 ans.

M. Omer Alary

M. Omer Alary (père de Mme Omer Lemay) est décédé à l'hôpital de Saskatoon le samedi 1er novembre. L'inhumation se fit à Saskatoon. M. Alary demeurait à Prince-Albert depuis l'an dernier. Il venait de St-Lazare, Man.

Remerciements

La famille Leblanc remercie très sincèrement Mgr J.-A. Boucher, P.D., M. l'abbé L. Meehan, M. l'abbé A. Houle, la chorale, M. le Dr Boulva, ainsi que tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes ou de fleurs, soit par visites et assistance aux funérailles ou de quelque manière que ce soit.

Naissance

M. et Mme Cecil McDonald (Irma Lemay) sont les heureux parents d'un fils né le 23 octobre. Il fut baptisé sous les noms de Bernard-Antoine. Parrain et marraine, M. et Mme Omer Lemay, grands-parents de l'enfant.

Assemblée

A l'assemblée du Club des couples mariés catholiques qui eut lieu en la salle de la cathédrale du Sacré-Coeur, S. Exc. Mgr Léo Blais adressa la parole. M. Jack Sader présida et Mgr J.-A. Boucher, P.D., chapelain, ouvrit l'assemblée par la prière. Le goûter fut servi par Mmes Sader et F. Dobson, aidées des membres du comité.

Soirée sociale

Le dimanche 16 novembre avait lieu, en la salle Arcade, une veillée sociale du Club Canadien-Français organisée par la famille Adolphe Lemieux.

Les gagnants au whist furent: 1er prix des dames, Mlle Irène Audy; 1er prix des hommes, M. Valmore Racicot; les prix de consolation allèrent à MM. E. Guillet et Antoine Daniel.

Les gagnants au bingo ont été MM. R. Corriveau, Paul Dinelle, L. Lemieux, R. Bernier, Antoine Daniel, Mme B. Ciazinski, Mlle Jeanne Viala. Le prix d'entrée fut gagné par Mme B. Ciazinski.

La musique et les divertissements étaient sous la direction de MM. P. Legault, B. Ciazinski et A. Lemieux.

Le prix spécial de danse, donné par le magasin Modern Market, a été gagné par Mme P. Legault et M. O. Lavertu. Un gâteau, don de la boulangerie 4X, fut gagné par Mlle Painchaud.

Le goûter fut fourni par le Club. Cette veillée fut un succès et tous se donnèrent rendez-vous à la salle Arcade, pour le dimanche soir 23 novembre, à la veillée spéciale à l'occasion de la Ste-Catherine.

* * *

Le dimanche 9 novembre, S. Exc. Mgr Blais alla à White Star, pour administrer la confirmation.

Mme Victorine Vey, de Raynaud, est revenue passer l'hiver à Prince-Albert.

St-Denis

MARIAGES

Raymond-Fontaine

Le mariage de Mlle Irène Raymond, fille de M. et Mme Joseph Raymond, de St-Denis, avec M. Ernest Fontaine, fils de M. et Mme Ludger Fontaine, de Prud'homme, fut béni par Mgr L.-A. Pierre en l'église de Prud'homme, le mercredi 15 octobre.

La mariée entra dans l'église au bras de son père, M. J. Raymond. Elle portait une toilette blanche de dentelle et de tulle. Son voile trois quarts, bordé de dentelle, était retenu par un halo. Son bouquet était composé d'oeillets blancs et roses.

M. Préfontaine, de Domremy, accompagnait M. Ernest Fontaine.

La demoiselle d'honneur, Mlle Germaine Raymond, avait choisi une longue robe de tulle de nylon jaune avec halo de même nuance. Son bouquet était d'oeillets blancs et roses.

M. Armand Fontaine était garçon d'honneur.

Après la cérémonie religieuse, il y eut réception à la salle Ste-Marie, à Saskatoon. Les dames du Club Ste-Anne servirent le diner. Le soir, un souper-buffet fut servi chez M. et Mme L. Fontaine et suivi d'une soirée à la salle de Prud'homme.

De retour de leur voyage de noces, M. et Mme Ernest Fontaine s'établiront à Prud'homme.

Pelletier-Kandler

Le jeudi 30 octobre, M. Zénon Pelletier, fils de M. Evariste Pelletier et de feu Amanda Boutin, de St-Denis, épousait Mlle Lucienne Kandler, fille de M. et Mme Alexandre Kandler, de Wauchope, Sask. M. l'abbé A. Turgeon, curé de Wauchope, leur donna la bénédiction nuptiale.

Mlle Jeannine Gaudet, de Wauchope, était fille d'honneur et M. René Bénard, de St-Denis, garçon d'honneur.

Après la messe de mariage, il y eut réception chez les parents de la mariée. Les nouveaux époux partirent ensuite en voyage de noces. A leur retour, M. et Mme Z. Pelletier s'établiront à St-Denis.

Va-et-vient

M. Ernest Laliberté nous a quittés pour aller travailler à Prince-George, C.B.

M. et Mme Henri Dinelle, de Saskatoon, étaient de passage à St-Denis, dernièrement.

M. et Mme Philippe Lepage, de Debden, étaient en visite chez leurs parents.

Mariage, à Willow-Bunch, de Mlle K. M. Foley, avec M. F. C. Jones

WILLOW-BUNCH — Le jeudi 13 novembre, M. l'abbé F. Blanchard bénissait le mariage de Mlle Kathleen Marion Foley avec M. Frederick Charles Jones.

La mariée est la deuxième fille de Mme Mary Foley et de feu Michael Foley, de Willow-Bunch, tandis que le marié est le fils de M. George Jones, de Glasnevin, et de feu Mme Jones.

La mariée fut donnée en mariage par son frère, Elmer Foley. Sa robe longue était blanche avec jupe ample, taille ajustée et garnie de perles. Elle tenait un bouquet de roses rouges. La traîne de sa jupe était portée par les petites bouquetières, Carol et Leona Manthey, qui étaient vêtues de bleu.

La mariée était assistée de 2 filles d'honneur: sa soeur, Patricia, et Mlle Florida Joyal. Elles étaient vêtues de jaune et de rose, respectivement. MM. Russel Jones et Carl Foley assistaient le marié.

Le nouveau couple est parti en voyage de noces à Port Alberni, C.B.

Fête de M. le curé

Le dimanche 16 novembre, les religieuses du couvent et les Frères préparèrent une agréable soirée pour célébrer la fête de M. le curé. Un joli programme, comprenant des pièces, des chants et des danses, se déroula devant de nombreux paroissiens.

M. le curé J.-A. Latendresse remercia les enfants en termes fort éloquents.

Ensuite, M. le curé ouvrit le champ pour la nomination d'un nouvel exécutif pour notre cercle paroissial de l'A.C.F.C. Furent élus: MM. Jean Bourdages, Raymond Boulianne, André Rondeau; Mlle Louise Couture, Mme C. Bourgeois, M. Guy de Margerie, M. Wilfrid Benoit et M. Charles Pelletier. Ce comité se réunira prochainement pour répartir les différentes charges.

Après ces nominations, M. le curé offrit de jolis prix aux élèves qui obtinrent plus de 90% en catéchisme et plus de 80% en français, aux examens finals.

Çà et là

En fin de semaine, M. et Mme Sylvio Sylvestre et M. Léopold Sylvestre se rendirent à Ponteix où Mme L. Sylvestre était en visite chez sa fille depuis une semaine. Mme Sylvestre revint avec eux.

La semaine dernière, M. le dentiste et Mme R. Taillon reçurent la visite de M. et Mme Jos. Stradecki et leurs garçon et fille, Félix et Berthe, de Broadview, Sask.

Samedi soir, M. Léonard Bourdages revint de Régina où il avait assisté à la convention du Wheat Pool.

Delmas

Félicitations à Mlle Rita Schiller qui est entrée au couvent des Soeurs de la Providence à Montréal.

Le lundi 10 novembre, M. et Mme Emile Schiller partirent en auto pour Victoria où ils visiteront des parents et amis.

Mme Thomas Rousseau est revenue parmi nous après avoir passé quelques semaines à New Westminster où elle visita sa mère et ses amis.

Le samedi 15 novembre, M. Jean Michaud prit l'avion pour Montréal où il doit épouser Mlle Simone Bélanger.

M. et Mme Albert Côté, passèrent la fin de semaine à visiter des parents et amis à Delmas.

M. et Mme A. Beloin sont partis pour la province de Québec où ils ont de nombreux parents.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mme Joseph Rainault qui est à l'hôpital St-Paul de Saskatoon.

M. et Mme L.-O. Lacoursière passent quelques semaines à Rochester, E.-U., avec leur petite fille, Gabrielle, qui doit y recevoir des soins médicaux.

Naissance

Félicitations à M. et Mme Léo Lacoursière à l'occasion de la naissance d'une fille.

Invitation à Tito critiquée en G.-Bretagne

LONDRES — Deux chefs catholiques de Grande-Bretagne ont critiqué la récente décision du gouvernement d'inviter le premier ministre Tito de Yougoslavie à faire une visite officielle.

Mgr Alphonsus Campbell, archevêque de Glasgow, a dit que nul catholique ne souhaitera la bienvenue à Tito. Il qualifie le chef communiste yougoslave d'"ennemi de Dieu" et "de moderne Néron".

Mgr John Carmel Heeman, évêque de Leeds, décrit Tito comme le "bourreau de Mgr Stepinac", (archevêque de Zagreb, Yougoslavie, qui a été emprisonné pour collaboration avec l'Axe et qui a été ensuite conditionnellement relâché).

En Colombie

Vancouver

M. et Mme Denis Bohémier, de St-Boniface, Man., rendirent visite à leur père et beau-père, M. A. Bohémier, de Vancouver, ainsi qu'à leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Pilon; aussi, à leur retour à Edmonton, à leurs frères, Marcel et Paul, ainsi qu'à leurs deux beaux-frères.

Mlle I. Préfontaine épouse M. G. Marcenko, à Lisieux

LISIEUX — M. l'abbé Rodrigue Lussier bénissait, le samedi 15 novembre, à 10 h., dans le sanctuaire de Ste-Thérèse de Lisieux, le mariage de Mlle Irène Préfontaine avec M. George Marcenko, fils de M. et Mme Dimitrie Marcenko, de Wood Mountain. Pour la circonstance, le sanctuaire était orné de corbeilles de roses roses et blanches.

Pendant la messe, les mariés reçurent la sainte communion et un programme de musique religieuse fut exécuté par la chorale de Lisieux. Mlle Annette Préfontaine, cousine de la mariée, touchait l'orgue. L'"Ave Maria" fut chanté par Mlle Dolorès Préfontaine, autre cousine de la mariée; Mlle Pauline Sabourin, nièce de la mariée, chanta un cantique de circonstance à la fin de la messe. La messe fut servie par Jean-Paul Sabourin et Guy Préfontaine, neveu et cousin de la mariée.

Accompagnée de son père, la mariée portait une longue robe dont la jupe de satin formait une courte traîne; le corsage était de dentelle Chantilly et garni de perles et de pierres du Rhin. Son long voile était retenu par un bandeau aussi orné de perles et de pierres du Rhin. Son bouquet se composait de roses "Sweetheart". Son unique bijou consistait en un collier de trois rangs de perles, cadeau du marié.

M. Dimitrie Marcenko était témoin pour son fils. M. Ernest Lamontagne, cousin de la mariée, et M. Nick Marcenko, frère du marié, agissaient comme huissiers.

Les demoiselles d'honneur, Mlle Ida Préfontaine, soeur de la mariée, et Mlle Victoria Marcenko, soeur du marié, portaient des robes de tulle de nylon sur taffetas, l'une azur et l'autre rose saumon. Leurs voiles de mêmes teintes étaient retenus par des bandeaux. Leurs bijoux consistaient en colliers de pierres du Rhin. Leurs bouquets étaient composés l'une de petites roses jaunes, l'autre de petites roses roses. Elles étaient accompagnées de M. Eldin Hoffos, d'Assiniboia, et M. J. Budoki, de Fir Mountain.

La petite bouquetière, Shirley Pilsner, nièce de la mariée, portait une robe de taffetas bleu pâle ayant double jupe de tulle de nylon, avec bandeau bleu pâle garni de tulle, et tenait un petit panier d'oeillets roses.

A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut diner et souper fournis par les parents de la mariée, à la salle paroissiale. Une soirée suivit, après quoi les nouveaux époux partirent en voyage en automobile. Mme Marcenko portait un costume gris bleu, de même teinte que celui de son époux, avec bouquet de corsage, un chapeau de velours bleu marine et des accessoires bleu marine.

A leur retour, M. et Mme George Marcenko demeureront à Wood Mountain.

Çà et là

Etaient de passage à l'occasion du mariage Marcenko-Préfontaine: Mme Godin, accompagnée de son fils et de sa fille, de St-Eustache, Man.; MM. et Mmes Gérard Bouvier et Samoisette, de Meyronne; M. et Mme Fernand Lamoureux et M. Renaud Préfontaine, de Gravelbourg; Mlle Fernande Préfontaine, g.-m.g., de Régina; Mme Albert Préfontaine, MM. et Mmes Léon Isabelle, J.-D. et Lucien Lalonde, de St-Victor.

M. et Mme Edmond Lamontagne sont revenus de leur voyage à Castor, Alta.

Une soirée récréative a eu lieu chez M. et Mme Emilien Préfontaine à l'occasion de leur 25ème anniversaire de mariage.

M. Jos. Grégoire est employé chez M. Deshayes, d'Assiniboia.

Une Amicale des anciens élèves du couvent de J. et M. de Gravelbourg

GRAVELBOURG — Le 16 novembre fut une journée mémorable pour environ 160 anciens et anciennes élèves du couvent Jésus-Marie de Gravelbourg. Le but de la réunion était de former une Amicale des anciens élèves; aussi un exécutif fut choisi. Il se compose des personnes suivantes: président, le Dr I. Hyman, de Moose Jaw; vice-présidente, Mlle Jeanne Beauregard; secrétaire, Mlle Lucille Duprat. Les conseillères sont: Mère St-Jean de Kenty, supérieure du couvent Jésus-Marie, Mme Ernest Colpron et Mme Ernest Gauthier.

Voici les noms des membres honoraires, qui furent aussi des fondatrices du couvent Jésus-Marie: Mère Ste-Emilienne, Mère Marie-Nazareth, Mère Ste-Léonide et Mère St. Stephens.

Après cette élection, tous les anciens élèves visitèrent leur Alma Mater, qui, en ces dernières années, a été doté d'un laboratoire des plus moderne, ainsi que d'une grande bibliothèque et d'une jolie salle de couture, ce qui fit dire à plusieurs anciens: "Que c'est dommage que nous soyons pas venus en classe en 1952!"

Un délicieux goûter fut servi. Cette belle fête se termina à la chapelle par la bénédiction du T. S. Sacrement donnée par un ancien élève du couvent, M. l'abbé Richard Larivière. Tous se séparèrent en se promettant de revenir l'an prochain.

25e anniversaire de mariage de M. et Mme C. Piché, de Gravelbourg

GRAVELBOURG — Le samedi 15 octobre, un groupe de parents et d'amis fêtèrent M. et Mme Conrad Piché, à leur résidence, à l'occasion de leur 25ème anniversaire de mariage. Ce fut une agréable soirée dont plusieurs se souviendront longtemps.

Le Dr R. Morin se fit l'interprète de tous les invités pour souhaiter aux jubilaires bonheur et longue vie. On leur présenta la Bénédiction apostolique de Notre St-Père le Pape, obtenue par l'entremise de leur fils, Alain, Frère Oblat à Rome, et on fit lecture d'une lettre de félicitations du R. P. Paul Piché, provincial des Oblats et frère du jubilaire. De nombreux cadeaux leur furent offerts, entre autres un service de coutellerie au nom des invités suivants: MM. et Mmes D.-D. Piché, Aurèle Piché, Oscar Piché, Eloi Piché, Achille Piché, Ernest Gauthier, le Dr R. Morin, Emile St-Cyr, Emile Dumont, Alfred (Pat) Gauthier, Victor Godin, Armand Duprat, Dumont Lepage, Philippe Soucy, Domina Pinsonneault, Alphonse Mailhot, Henri Lemyre, Emery Allard, Ernest Longpré, Laurent Allard, Albert Forcier, E. St-Arnaud, T. Baron, Ernest Colpron, Léo Fiset, Pierre Huel; Mmes A. Godin, V. Larivière; MM. Arthur Gauthier, Gaston Martel, Fortunat Dumont, Lionel Le Blanc, Salem Larivière.

Polygamie favorisée par des allocations?

PARIS — Les évêques catholiques de l'Afrique équatoriale française ont protesté contre le paiement d'allocations de sécurité sociale du gouvernement à des personnages officiels africains qui sont polygames.

Les évêques, dans une lettre publiée par la presse française, disent que certaines familles touchent des allocations pour 10, 20 et même 30 enfants.

Cette politique, selon les évêques, invite à la polygamie et taxe lourdement les finances publiques et la moralité.

XXVIe ANNEE NUMERO 10

Collège de St-Boniface

Le Coin du Collège

Directeur: Réal Gendron
Sous-directeur: Georges Chenard
Rédacteurs
Albert Fréchette, Amedée Isabey, Raymond Bourque, Philippe L'Heureux, Odette Jobin.
Chroniqueurs
Richard Gratton, Louis Laurencelle, Robert Blain, Noel Rodrigue, Denis Bernardin (sports).

Chronique

Mgr Vandry

On pria les univesitaires d'assister à une conférence donnée par Mgr Vandry, recteur de l'université Laval, afin d'avoir sous les yeux un orateur accompli. Faut-il réellement parler si longuement pour acquérir ce titre? Nous avons goûté l'histoire de cette université, le débit chaleureux et enthousiaste de l'orateur.

M. Mousseau

Grâce à l'habileté géniale de M. Mousseau, on peut remarquer de temps à autre, une modification, un embellissement dans nos salles de récréation. Il était devenu nécessaire de remplacer les grillages métalliques aux lumières pour les protéger de la grandeur exceptionnelle d'Amédée Isabey.

On empêche maintenant l'accès des cases, auparavant fermées à clef, au moyen de serrures genre coffre-fort. Elles n'ont pas été posées à cause des élèves (ceux-ci ne possèdent rien qui pourrait faire naitre chez les autres le désir de s'approprier le bien d'autrui), mais plutôt pour soulager les surveillants: ils ne fournissaient plus de remplacer les clefs perdues et d'ouvrir les cases des gens sans mémoire, trop nombreux chez nous.

Enfin, M. Mousseau nous a construit des tables de ping-pong sur lesquelles on peut même jouer. Autrefois, elles servaient de sièges ou de bancs, maintenant, malheur à ceux qui s'y assoiront...! Pour la couleur, M. Mousseau préférait le rouge au vert. Quoi, avons-nous parmi nous un enthousiaste du communisme? Il lui fallut les peindre avec du vert, plus reposant pour la vue, et un vert mat, moins nuisible aux joueurs...

Hiver, pourquoi tardes-tu?

Avis aux agriculteurs de se hâter d'entrer le froment dans les greniers: au Collège, on prépare les patinoires, on vend des gourets et on se procure déjà des mitaines et des casquettes. Voilà bien l'annonce d'un hiver imminent.

Congé

Du 31 octobre au 3 novembre, vacances payées (le P. Procureur ne parle d'aucune réduction à cette occasion et d'ailleurs il y a avantage: on jouit plus de ce qu'on doit acquérir à force de sacrifices pécuniers).

Les méthodistes en profitent pour fumer. L'habitude ne leur manque pourtant pas, mais plusieurs faillirent s'étouffer. Faudra-t-il ajouter un autre cours à leur programme?

Délégué par le Mouvement Jéciste, Paul Préfontaine se présentait récemment à l'Hôtel de Ville de St-Boniface. Etait-il à la recherche de renseignements concernant la cause ou voulait-il réprimander l'administration du conseil? Dans ce dernier cas, nous devons nous courber et admirer son courage.

Richard GRATTON,
Philo II.

• • •

Le nez dans les affaires des autres

Ah! ce Coin!

Voilà la journée que je redoute depuis longtemps. C'est à mon tour d'écrire pour le Coin. Depuis le début de l'année, je n'ai entendu que des critiques concernant le Coin. Vous voyez que ce n'est pas très encourageant... Si ceux qui critiquent voulaient encore être assez généreux pour m'indiquer le bon chemin en m'envoyant des articles tels qu'on les désire, je serais très reconnaissante.

Pourtant ce n'est pas l'inspiration qui me manque. J'aimerais discuter tel auteur, tel point de vue ou encore exprimer mes idées personnelles sur certains sujets mais on me dit que cette année ceci n'est pas très en vogue. Ce doit être parce que l'universitaire ne s'occupe plus de travaux intellectuels dans ses loisirs; c'est le comique, le "drôle" qu'il veut pour se divertir.

Qu'on relise la tirade de Figaro:

"... pourvu que je ne parle en mes écrits, ni de l'autorité, ni du culte, ni de la politique, ni de la morale, ni des gens en place, ni des corps en crédit, ni de l'Opéra, ni des autres spectacles, ni de personne qui tienne à quelque chose, je puis tout imprimer librement, sous l'inspection de deux ou trois censeurs."

COLLEGIENNE,
Arts III.

N. D. L. R.

Nous rappelons aux élèves que nous acceptons avec plaisir tout genre d'article que leur inspiration voudra bien leur suggérer: à la condition évidemment que leur imagination demeure dans les limites de la bienséance. Mais si l'idée vous vient de discuter intelligemment tel auteur ou d'exprimer vos idées personnelles sur tel sujet, nous ne pouvons que vous encourager à vous exécuter.

LE DIRECTEUR DU COIN

Le congé . . .

Je passe près de la cour du Collège durant l'heure de la récréation. Dans presque tous les groupes, la conversation roule sur le même sujet.

— Jos., pour quand le Père a-t-il promis le congé?

— Le 30, Ti-Louis. Mais quel problème creusais-tu lorsque le Père nous a annoncé la nouvelle? Moi, je n'oublie jamais ces dates-là.

— Ce que je faisais? Devine donc, j'étais en train de cogner des clous! Au mot "congé", je me suis réveillé, mais un peu trop tard.

— Eh! les amis, quel est votre programme pour le congé? Le mien est tout tracé déjà.

— Tu vas vite en affaire, Claude. Il n'y a pas encore une heure que nous savons la date du congé. D'ailleurs, il reste deux semaines devant nous pour y penser. Pourrions-nous tout de même connaître ton plan?

— Certainement. D'abord...

Chez les grands, comme chez les moins grands, même enthousiasme de tous les coins de la cour, l'écho nous renvoie l'exclamation: "Allons-nous en avoir du plaisir durant cette longue fin de semaine!"

Les garçons sont-ils à blâmer? Nullement. Pensez donc, il y a presque deux mois qu'ils sont au Collège et ils n'ont pas encore eu de repos!

"Vous faites bien, les gars! Profitez pleinement de vos congés. Vous n'en avez pas souvent mais quand ils viennent, ça compte, n'est-ce pas?"

AGNES,
Arts II.

• • •

"Conservoir de Fournierville"

Fournierville, Man.,
le 5 mai 1967.

Chers paroissiens,

L'ouverture du "Conservoir de Fournierville" demeurera dans notre paroisse un événement d'importance primordiale. Le cinéma a pris de nos jours une envergure telle que nous ne saurions l'ignorer. C'est notre devoir de l'exploiter.

L'opinion faisant du cinéma une industrie nuisible est, je l'espère du moins, un préjugé d'un autre âge. Au contraire, le cinéma, chers paroissiens, est un des modes d'éducation les plus puissants et les plus en vogue. Dès 1952, un cinéaste éminent, aujourd'hui acteur célèbre à Hollywood, Richard Gratton, alors élève en Philosophie au collège de St-Boniface, n'hésitait pas à affirmer: "Il est maintenant possible au cinéma de surpasser la littérature".

M. Gratton n'avait pas tout à fait tort. Quoique moins excellent, le cinéma est aujourd'hui un moyen de propagation d'idées tout aussi puissant que la littérature. Le film a, en effet, cet avantage sur le livre de s'adresser à la fois aux gens de toutes les catégories imaginables. Vous comprenez maintenant ma joie à l'ouverture tant attendue d'une salle de cinéma dans notre belle paroisse de Fournierville.

Je puis vous recommander avec assurance le goût sûr et le choix judicieux du propriétaire-gérant de cet établissement. Son choix de ce soir "Technique d'amour" mettant en vedette l'unique Richard Gratton et son fameux chat "Tout P'tit", — lequel chat fut élu l'an passé au poil de popularité de tous les cinéastes du monde entier — ce choix de ce soir, dis-je, constitue une recommandation assez éloquente de M. Louis Laurencelle.

Mais quelle que soit la valeur des films déroulés sur cet écran, vous ne sauriez, chers paroissiens, vous enfoncer dans des fauteuils confortables et recevoir passivement une série d'images. En bâtissant ce théâtre ultra-moderne doté des nouveaux "sièges-fantômes" (1), M. Laurencelle, en véritable philanthrope, vous a fourni un des moyens les plus efficaces de parfaire votre culture et d'élargir vos esprits. Vous n'en avez certes pas un besoin criant. Tout de même...

C'est votre devoir donc, chers paroissiens, de comprendre et d'approfondir les films que vous voyez. Pour ce faire, il vous faudra vous infliger une culture cinématographique.

L'ère des autodidactes est passée. Aussi, d'accord avec M. le gérant et autres intellectuels de la paroisse, ai-je décidé de fonder un ciné-club sur le modèle de ceux qui existent depuis de nombreuses années déjà à St-Boniface, à Ste-Elisabeth, à St-Pierre et en d'autres centres importants de la province et du Canada entier.

Nous vous donnerons plus de précisions à ce sujet à une réunion qui sera tenue ici même mercredi prochain, à 8 h. Vous êtes tous instamment priés d'y assister.

Les paroissiens et moi-même tenons à vous dire, M. Laurencelle, notre plus sincère merci. Nous vous souhaitons, ainsi qu'au "Conservoir", tous les succès possibles. Et par-dessus tout, Mesdames et Messieurs, je vous souhaite de profiter de cette heureuse innovation en paroissiens sages et intelligents que vous êtes!

Paul FOURNIER,
prêtre-curé
de Fournierville.

(1) "Sièges-fantômes": fauteuils de théâtre placés dans le soubassement de l'édifice. En vous asseyant, le siège s'élève et vous amène dans la salle. Désirez-vous sortir? Vous pressez un bouton et vous vous retrouvez dans la cave!

• • •

Pour remplacer le Coin! Coin!

Le P. Girouard, prédicateur, vu par ses auditeurs...

— Le Père Girouard, jésuite de Marie-Immaculée et âgé environ de 53 ans, est un homme d'une beauté ordinaire, ni beau ni laid. — Jean Mousseau

— En arrivant en classe mercredi matin, quelle fut notre surprise, lorsque nous avons aperçu assis à la place du petit Père Cossette, un énorme homme (sic) portant une soutane de jésuite. Louis Beaulieu

— Il nous parla du bon Dieu, de la vocation, il nous dit aussi qu'il menait une vie contemplative. Ce bon père osa dire qu'il jeûnait. Cette affirmation était ridicule, vu la grosseur de son corps; mais voyant notre étonnement, il s'empressa de dire: "Quand on jeûne par amour pour Dieu, Dieu nous **compense** par ailleurs!" — L. Alarie.

— Ses lunettes à double vision lui permettent de bien étudier chaque élève, en particulier lorsqu'ils font leur visite pastorale à sa chambre. — Maurice Marchand

— Sa peau blanche montre en lui un homme calme et non pas un agité auquel le sang monte à la tête. — R. Dacquay

Retraite

— Ce qui me semble drôle, c'est que durant trois jours de retraite, nous n'avons pas eu un seul sermon. — Fernand Desautels

— Debout derrière le bureau du professeur, les lunettes durement posées sur le coussin de son nez, le Père Girouard, bâti comme une immense balle de cinq pieds, regardait presque avec férocité ses nouveaux retraitants: la classe de Méthode. — Jean Cyr

— Ce fut notre première impression: c'était un homme dur qui faisait valoir son autorité. En somme ce fut un brave type: il parvint à convertir les Méthodistes... tâche qui n'avait jamais été réussie auparavant. — Jean Cyr

— Le dernier jour fut réservé pour notre confession générale, qui se passa sans trop de difficultés. Le Père Girouard m'a laissé un bon souvenir en m'appelant "son petit chou". — Gilles Pelland

— **Novissima verba:** "J'espère que vous tournerez bien, car il y a déjà deux de mes élèves qui sont montés sur l'échafaud, et je ne voudrais pas que ce soit un de vous qui soit le troisième". — Léo Fontaine

• • •

POUR OU CONTRE L'IMMIGRATION

Cette brûlante question d'actualité sera discutée par quatre universitaires des collèges de St-Boniface et de St-Joseph, le mercredi 3 décembre, à l'Institut Collégial St-Joseph.

On présentera ensuite "Les Fourberies de Scapin" de Molière.

S. Exc. Mgr Maurice Baudoux présidera la soirée et le débat.

Procurez-vous dès maintenant vos billets pour cette soirée, soit au collège de St-Boniface, soit à l'Institut Collégial St-Joseph.

Vous aimeriez sans doute connaître les jeunes gens et les jeunes filles qui s'affronteront dans ce débat. Voici tels qu'ils apparaissent au regard d'un ami:

Paul Fournier

Paul Fournier, finissant, parlera en faveur de l'immigration. Nous verrons bien ce que vingt ans peuvent faire. Vingt ans de quoi? J'allais dire vingt ans de sommeil. C'est incroyable! L'activité intellectuelle se mesure chez cet homme au degré d'inactivité physique (ou peu s'en faut).

Le génie de Fournier s'appuie sur son calme physique et réside dans sa facilité de saisir les choses en bloc. Il ne voit pas, il a vu. C'est toisé.

La tête bien en haut, il domine son auditoire et son sujet. Ainsi se régleront les plus grands problèmes.

Gabriel BRETON

• • •

Amédée Isabey

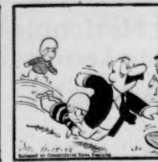
Au sein de nos plaines fertiles germa cette plante admirable. Le ciel vit qu'elle était bonne, il l'éleva un peu plus près de lui. Gentiment, l'horizon se découvrit à son regard, dans l'azur une étoile se dessina. Et l'oeil vigilant reconnut celle qui guide sa marche vers les hautes destinées.

Vaillamment, Amédée poursuit le noble idéal qu'il s'est fixé. Mortel il est et le sait, et dans le commun accord de sa vie, rien ne porte la marque de l'indifférence. Doué d'une intelligence vive, d'un esprit alerte, d'une volonté inflexible pour le bien, mais surtout jeune homme de coeur, il ira son chemin, et ceux qui l'auront rencontré garderont le souvenir de ce franc et fier visage qui brillera certainement durant le débat du 3 décembre à l'Institut Collégial St-Joseph.

Louis LAURENCELLE

LOUIE par HARRY HANAN



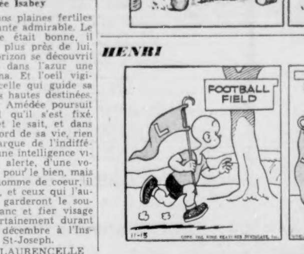



BOZO par FOXO REARDON

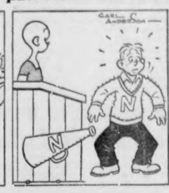





HENRI par CARL ANDERSON

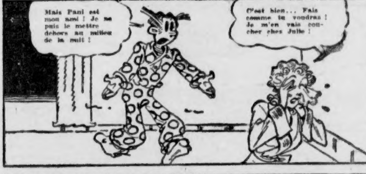



















Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

LA COLOMBE DE RUDSAY-MANOR

par M. DELLY

NUMERO XIII

— Je vous ai déjà fait remarquer, Mylord, que lord Brawley enfant ressemblait à son père et que cette ressemblance s'accentuerait avec l'âge.

— Ce n'est pas sûr. Puis, vois-tu, j'en ai assez de tout cela! Miss Orguin m'est très sympathique, il m'est pénible de jouer cette comédie à son égard. Et ma fille, que va-t-elle dire en constatant le départ de son institutrice chérie? J'ai eu tort de suivre tes conseils, Rarvâri.

Une sorte de sourire sardonique entr'ouvrit les lèvres de l'Hindou:

— Vous aimeriez mieux, Mylord, voir apparaître lord Brawley revendiquant ses droits? C'est ce qui aurait pu se produire un jour ou l'autre, vous le savez, puisque vous-même avez traité de danger terrible la présence de cette jeune fille lorsque, ayant par hasard entendu son nom, je vous ai rappelé ce que ce nom, oublié par vous, signifiait de menaçant. Et seriez-vous enchanté de voir lord Cuthbert dépouillé?... lady Amy?...

Lord Rudsay l'interrompit d'un geste violent:

— Tais-toi!... Ne parle pas d'elle! dit-il brusquement. Puisqu'il le faut, que la Française parte... Et toi, va-t'en dans ton île!

L'Hindou s'inclina et sortit. Mais un léger rictus souleva ses lèvres et il murmura sourdement:

— Il faut que je veille... Pourquoi était-elle si calme? Pourquoi s'est-elle laissé renvoyer ainsi, sans protester?

CHAPITRE XIII

Amy était encore couchée le lendemain lorsque sa tante entra chez elle, ce qui n'était pas un fait coutumier à l'excellente lady qui aimait à paresser le matin. Mais son frère l'avait chargée de prévenir Amy du départ de son institutrice avant que l'enfant l'apprît par la femme de chambre. En l'entendant, Amy pâlit un peu et s'écria:

— Non, ce n'est pas possible! Elle ne serait pas partie sans me voir!

— Si, elle est partie, ma chérie, je vous assure. Elle ne pouvait pas rester après vous avoir abandonnée ainsi pendant toute une journée. Elle-même l'a compris...

— Non, non, ce n'est pas possible! Voulez-vous sonner, s'il vous plaît, ma tante, pour que Sarah vienne m'habiller? Je vais aller tout de suite chez papa lui dire qu'il faut que Mlle Orguin revienne.

— C'est inutile, Amy, votre père est tout à fait décidé. D'ailleurs, vous ne pourrez pas le voir ce matin. Il paraît qu'il est très souffrant et ne veut recevoir personne.

— Mais moi, il me recevra, ma tante?

Lady Ellen ne discuta pas davantage et sonna Sarah qui habilla promptement la petite fille. Celle-ci s'en alla tout droit à l'appartement de son père.

Mais Percy, le valet de chambre, l'informa que lord Rudsay avait donné l'ordre de ne laisser entrer personne.

— Même pas moi, Percy?

— Même pas vous, Mylady, répondit le vieux serviteur dont l'honnête visage exprimait un véritable regret devant la mine désappointée de l'enfant. Sa Seigneurie repose et ne veut pas être dérangée.

Amy s'en alla comme une petite âme en peine, suivie de Néro. Elle gagna la chambre de Jocelyne, entra dans la grande pièce bien rangée d'où avait disparu toute trace de la présence de la jeune institutrice. L'enfant s'assit sur le fauteuil près de la fenêtre et Néro posa son énorme tête sur ses genoux. Elle se mit à le caresser doucement, tout en jetant un long regard autour d'elle. Puis elle poussa un soupir:

— Que c'est triste de ne plus la voir, n'est-ce pas, Néro, dit-elle mélancoliquement. Vous aussi, vous l'aimiez, mon bon chien? Elle est si bonne et je sentais qu'elle avait tant d'affection pour moi! Oh! Néro, je ne peux pas croire que je ne la reverrai jamais!

De grosses larmes coulaient sur ses joues. Néro la regardait, et dans ses yeux de chien se lisait une tristesse véritable.

France qui passait à ce moment dans le corridor vit la porte ouverte et entra. Amy, se levant vivement, se jeta à son cou:

— Vous savez qu'elle est partie, Frances?

— Oui, ma chérie. Mais que faites-vous ici? Ne restez pas à pleurer toute seule, petite fille. Venez faire une promenade avec moi.

Mais Amy secoua la tête:

— Non, je ne peux pas, je suis trop triste; je le serai tant que papa ne m'aura pas dit que Mlle Orguin reviendra.

Et de nouveau les larmes coulèrent.

Frances soupira. Attirant l'enfant entre ses bras, elle la serra contre sa poitrine:

— Peut-être la reverrez-vous un jour, Amy. Demandez-le à la Sainte Vierge.

— Oh! oui, je lui demanderai!... Est-ce que vous l'avez vue avant son départ, Frances?

— Oui, mignonne. Elle m'a dit de vous embrasser et de vous dire que vous seriez toujours sa chère petite Amy.

Les larmes se mirent à couler plus vite; Amy murmura:

— Je l'aime tant!... Je l'aime tant! Vous a-t-elle dit pourquoi elle partait, Frances?

— Elle n'en a rien dit à personne, répondit la jeune fille fort embarrassée.

Et, pour changer le cours de l'entretien, elle ajouta vivement:

— Allons, soyez gentille, Amy, venez avec moi! Nous n'irons pas loin, mais il est indispensable que vous preniez l'air, vous le savez bien.

Amy, naturellement docile, se laissa persuader, et bientôt les deux cousines quittèrent le château pour gagner un sentier abrupt qui descendait vers la grève.

Le ciel, très dégagé ce matin, se couvrait de nouveau, le soleil n'apparaissait plus que par intervalles, entre deux nuages qui avançaient lentement, car le vent était faible.

Tout en marchant, Amy parlait de Jocelyne, malgré les efforts de Frances pour détourner la conversation si gênante pour elle, qui savait tout et ne pouvait rien dire...

— Je ne comprends pas du tout ce qui est arrivé! Pourquoi est-elle partie comme cela, sans me revoir? Dites, Frances, comprenez-vous?

— Non, ma chérie, pas du tout... à moins qu'elle n'ait été appelée subitement par une personne de sa famille.

— Mais cela ne l'aurait pas empêchée de venir m'embrasser avant de partir?

— C'était pour vous épargner une trop grande émotion, Amy.

— Oh! c'est bien plus dur encore comme cela, car je me demande alors si elle n'a pas quelque chose contre moi...

— Contre vous! Oh! pauvre chérie! dit Frances avec attendrissement. Non, rassurez-vous, cela n'est certainement pas!

— Mais alors, pourquoi?... Papa l'a peut-être grondée parce qu'elle s'est absentée sans rien dire, et elle a été fâchée, elle a voulu partir tout de suite...

— Oui, cela se peut, murmura Frances.

— Si papa lui demandait de revenir, elle reviendrait, j'en suis sûre, parce qu'elle m'aime beaucoup. Si je lui écrivais, Frances, croyez-vous qu'elle me répondrait?

— Je le pense. Mais attendez, peut-être aurez-vous de ses nouvelles par elle-même.

— Savez-vous si elle est retournée en France?

— Elle n'a pas dit où elle allait, Amy.

— Comme c'est drôle! murmura l'enfant. Vous l'aimiez bien aussi, Frances?

— Oh! oui, beaucoup!... Et je l'aime toujours!

— Alors, vous demanderez aussi à papa de la faire revenir?

— Mais oui, certainement.

— Vous auriez dû me prévenir, puisque vous l'avez vue avant son départ.

— Je ne le pouvais pas, Amy, votre père désirait vous épargner ce chagrin. Mais je puis vous assurer que Mlle Orguin vous aime toujours tendrement.

Tout en causant, elles avaient atteint la grève. Amy s'arrêta soudainement avec un léger frisson:

— Là... cette affreuse bête...

Elle étendait le bras vers un roc au sommet duquel était perché le vautour. Il redressait son horrible cou dénudé et regardait les arrivantes.

— Son maître ne doit pas être loin, dit Frances qui elle aussi avait frissonné. Retournons, je n'aime pas à me trouver dans les mêmes parages que cet individu.

Elle avait prononcé ces mots à mi-voix. Mais, près d'elle, une voix gutturale dit tout à coup:

— Pourquoi me craignez-vous, Mylady? Je n'ai jamais cherché à vous faire du mal.

L'Hindou, étendu sur le sable, derrière un roc, surgissait soudainement devant les jeunes filles. Amy, pâlissante, laissa échapper un cri de terreur. Néro, qui vaguait aujourd'hui par hasard à quelque distance en arrière — c'était pourquoi il n'avait pas éventé déjà Rarvâri, — entendit le cri, aperçut l'Hindou. Crut-il à une attaque contre sa petite maîtresse? Toujours est-il qu'il bondit et, sans grondement, s'élança sur l'homme qui roula à terre.

— Néro!... Néro!... ici! crièrent simultanément Frances et Amy terrifiées.

Mais l'énorme bête avait sans doute difficilement contenu jusqu'ici sa haine, elle voulait l'assouvir aujourd'hui. Ses crocs puissants saisirent la gorge de Rarvâri. Celui-ci avait eu cependant le temps de faire entendre un sifflement strident. Un bruit d'ailes se fit entendre: le vautour fondait sur l'agresseur de son maître...

Mais Amy s'était déjà élancée, elle saisissait Néro au collier en criant désespérément:

— Lâchez-le!... Néro! Néro!

Un cri d'horreur s'étrangla tout à coup dans sa gorge. Avant d'avoir pu faire un mouvement pour fuir, elle se vit enveloppée des ailes énormes du rapace, elle sentit le bec terrible lui frapper la tête et roula sans connaissance sur le sol.

Frances en quelques secondes était près d'elle. De son ombrelle elle frappa le vautour. Surpris, celui-ci lâcha l'enfant. Frances en profita pour saisir Amy et la traîner sur le sable, le plus loin possible.

Le vautour s'attaquait maintenant à Néro, sous lequel il entendait râler son maître.

Mais Frances ne songeait plus qu'à Amy.

Agenouillée près de l'enfant, elle soulevait la petite tête ensanglantée. Puis elle jeta un coup d'oeil angoissé autour d'elle, dans l'espoir d'apercevoir quelqu'un qui pût venir l'aider à transporter la petite fille.

Une silhouette féminine apparaissait à quelque distance. Frances, se redressant, appela de toutes ses forces. Elle vit qu'elle avait été entendue. La femme s'arrêta quelques secondes, regarda, puis se mit à courir.

Quand elle fut proche, Frances reconnut Esther Hilson.

La jeune fille eut un cri d'horreur à la vue de l'Hindou sanglant et inanimé, mort sans doute, sur le corps duquel luttaient Néro et le vautour. Puis elle tomba à genoux près d'Amy qui, elle aussi, avait les yeux clos et l'immobilité d'une morte.

— Vite, portons-la au château! dit brièvement Frances sans s'attarder à donner des explications.

Toutes deux, portant ce fardeau bien peu lourd, remontèrent la pente abrupte et gagnèrent le château. En un instant, tout y fut en émoi. Lord Rudsay, qui venait de se lever, vit entrer son valet de chambre, pâle et défait.

— Qu'y a-t-il, Percy? s'écria-t-il anxieusement.

— Mylord... lady Amy... est blessée...

Lord Charles se mit debout, malgré la douleur qui rendait ses jambes presque inactives:

— Blessée?... Où?... Comment?... dit-il d'une voix rauque.

— C'est le vautour... Je n'ai pas très bien compris, Mylord...

Lord Rudsay saisit le bras du valet de chambre et, insensible à sa douleur, se traîna jusqu'à la chambre de sa fille.

Amy avait été étendue sur son lit. Sarah, les yeux en pleurs, lavait la blessure, tandis que Frances essayait de faire revenir à elle l'enfant inanimée.

Lord Rudsay s'arrêta à quelques pas du lit. Plus livide que la petite blessée, il bégaya sourdement:

— Amy!... Oh! le châtiment!

Et, s'avançant, il s'abattit sur le lit de sa fille.

CHAPITRE XIV

La petite âme d'Amy allait bientôt s'en aller au ciel. Depuis deux jours, la vie s'échappait goutte à goute de ce corps frêle qui n'avait pu résister ni à la blessure ni surtout peut-être à l'émotion atroce éprouvée par l'enfant lors de l'attaque du sinistre compagnon de Rarvâri.

Amy savait depuis ce matin qu'elle allait mourir. Ou plutôt elle l'avait compris déjà avant et s'en était fait donner aujourd'hui la certitude par Frances qui, devant ses instances, avait dû céder en pleurant.

Le doux petit visage pâle avait paru s'éclairer aussitôt, l'enfant avait joint les mains en murmurant avec extase:

— Je vais donc voir Dieu!

Lord Rudsay, affaissé dans un fauteuil, ne quittait pas sa fille. Ses yeux mornes restaient constamment fixés sur l'enfant bien-aimée dont le regard tendre se tournait fréquemment vers lui. La plus grande douleur qui pût l'atteindre venait de fondre sur lui. Amy avait été la seule affection de ce coeur et il allait la perdre pour toujours, car il savait que la petite âme angélique et son âme coupable, endurcie dans le péché, ne pourraient se retrouver un jour.

Il comprenait aussi que c'était l'heure de la punition divine. Tout s'écroulait en un moment autour de lui. La veille, la justice avait fait une descente à Rudsay-Manor pour arrêter Rarvâri. Mais le corps de l'Hindou, étranglé par Néro, gisait sur la grève, près du cadavre du vautour. Lord Rudsay n'avait fait aucune difficulté pour avouer. Maintenant, tout lui semblait indifférent; il semblait même trouver dans l'aveu une âpre satisfaction. Les magistrats avaient pu ainsi, avec sa déposition et celle des Hilson, reconstituer tout le drame dont lord Brawley avait été la victime. C'était lady Arabella qui avait eu, la première, l'idée de faire disparaître l'enfant, après avoir un jour entendu Rarvâri — un ancien fakir — parler des moyens dont il disposait pour procurer un sommeil ressemblant à la mort et au sortir duquel le patient perdait pour toujours le souvenir du passé. Lord Charles avait longtemps résisté, mais sa femme et Rarvâri exerçaient un pouvoir extrême sur sa nature faible, sur son esprit d'où il avait chassé les croyances de sa jeunesse.

(A suivre)

La vie de l'esprit

DE LA MELANCOLIE

par GUY SYLVESTRE

Ce que Chateaubriand appelait **le mal du siècle** n'était pas du tout le mal de son temps, c'était le mal de toujours, le mal de toutes les générations humaines qui se sont succédé depuis le commencement des temps. C'est ce que j'ai souvent appelé **le mal d'être un homme**. Cette douleur, cette souffrance à laquelle nul être humain n'échappe, elle a plusieurs dimensions, comme elle peut avoir plusieurs causes. Mais il est un mal qui ne vient pas des circonstances, des chocs extérieurs, mais qui vient de l'être lui-même, et c'est ce mal que le grand théologien allemand, Romano Guardini, vient d'analyser brièvement dans un petit essai fort remarquable, **De la mélancolie**, traduit par Ancelet-Hustache et publié aux éditions du Seuil.

Il n'est pas étonnant que Guardini ait écrit cet essai, lui qui a si souvent médité sur ces deux grands tourmentés que furent Pascal et Kierkegaard et qui a écrit des ouvrages si remarquables sur **Le chemin de croix du Seigneur** et sur **Les fins dernières**. Tout théologien, tout homme d'ailleurs, se trouve un jour ou l'autre en présence de ce problème du mal, du mal physique et du mal moral, qui est un des grands mystères de l'existence. Saint Paul a là-dessus des pages bouleversantes et tous les théologiens qui l'ont suivi n'ont pu s'empêcher d'arrêter leur méditation sur ce phénomène essentiel de la vie humaine. Kierkegaard a expérimenté la douleur essentielle à un degré extrême et elle est un thème essentiel de sa pensée. Ce théologien protestant, qui est le père de la philosophie existentielle, a exploré en tous sens l'angoisse et il a décrit cette détresse qu'il a éprouvée à se sentir "un galérien", "absolument seul avec sa douleur". C'est en partant de Kierkegaard que Romano Guardini a bâti son essai, mais il y dit des choses si définitives que son petit livre a une portée permanente et universelle.

La mélancolie, nous dit Guardini, est un phénomène trop profondément humain pour qu'il soit permis de l'abandonner aux psychiatres. Sans doute, cette pesanteur de l'âme, ce fardeau que l'homme sent peser sur lui, a-t-il des fondements biologiques — certains ont l'humeur chagrine — mais ce phénomène, observe Guardini, a un sens spirituel qui dépasse les incidences médicales. C'est par la nature même de l'homme qu'il explique cette présence de la mélancolie dans l'homme; il voit dans la vie deux instincts fondamentaux, l'un qui porte l'homme à se réaliser, l'autre qui le pousse à se détruire. L'artiste lui-même qui, pourtant, aspire à **créer** reste toujours mécontent de son oeuvre; et il faut dire que l'homme reste aussi mécontent de sa vie. Pourquoi? C'est tout simplement parce qu'il y a en l'homme des aspirations vers l'absolu qu'il est impossible de satisfaire complètement ici-bas. Je ne sais plus qui a dit que l'homme est un animal blessé, et chacun de nous sait fort bien ce qu'il en coûte d'avoir hérité du péché originel. L'homme tend vers Dieu et ne peut le posséder sur cette terre, et c'est pourquoi la joie parfaite n'est pas de ce monde, c'est pourquoi la mélancolie est un phénomène humain essentiel.

Cette mélancolie, les écrivains de tous les temps l'ont décrite ou ils en ont donné une image dans leurs oeuvres. Il serait vain de vouloir relever ici les noms des génies qui nous ont laissé des paroles, inoubliables sur cette souffrance intime de l'homme insatisfait: cette souffrance est un des grands thèmes de la littérature universelle. Qu'il suffise de rappeler **"la grande tristezza"** de Dante et les personnages déchirés de Dostoïewsky. Guardini note fort justement que quiconque ne prend pas conscience de cette mélancolie inéluctable ne parviendra jamais à une certaine profondeur, qu'il vivra toujours quelque peu à la surface de lui-même. Mais parmi ceux qui en prennent conscience, les uns ne réagissent pas comme les autres. Mais dans un cas comme dans l'autre, elle est toujours "un signe que l'absolu existe", une voie qui mène vers Dieu, ou qui, du moins, peut mener vers Lui. La mélancolie n'est donc pas toujours mauvaise, elle est même pour beaucoup le chemin vers le salut.

Devant ce mal intime, les uns se révoltent, et Albert Camus a analysé avec une rare conscience les diverses formes que cette révolte peut prendre, dans **l'Homme révolté** (Gallimard), ouvrage qui vient de provoquer une passionnante polémique entre l'auteur et Jean-Paul Sartre dans **les Temps Modernes**. Sur la révolte, on a pu lire également des pages significatives dans les **Carnets** de cet éternel révolutionnaire que fut Victor Serge et qui ont paru récemment chez Julliard. Mais la mélancolie peut aussi être assumée, elle peut être acceptée et Guardini nous dit que "c'est seulement dans la croix du Christ que se trouve la solution à la détresse de la mélancolie", et il rappelle que Jésus a été "triste jusqu'à la mort". Jean Cayrol, qui a connu les camps de concentration et qui vit dans la présence constante des morts dont il a été témoin, rejoint Guardini dans **les Mille et une nuits du chrétien** (Tequi), suite de méditations religieuses où l'on peut lire: "Nous ne connaissons d'espérance que celle que Jésus a plantée au bout d'une croix, un certain vendredi, ce Bois inouï qui est toujours là pour étayer un monde chancelant, une Clef essentielle qu'aucune rouille ne peut dévorer, à laquelle aucune serrure ne peut résister". C'est là, en effet, la solution à la détresse de la mélancolie et c'est dans cette perspective seulement qu'on en peut saisir tout le sens. Elle fait partie de l'économie du salut, et c'est un axiome théologique qui dit que le Mal lui-même peut servir au Bien. Dans une formule aussi brève que significative, Guardini a résumé sa pensée en disant que la mélancolie "dans sa substance la plus intime, elle est la nostalgie de l'amour".

Cette nostalgie de l'amour, quantité de grands écrivains ont su l'exprimer avec des accents inoubliables et, à ce sujet, il est peut-être opportun de souligner ici que nos lettres ne comprennent guère de ces cris déchirants qui traversent les frontières et les siècles et ébranlent les hommes. Si nos écrivains n'ont que fort rarement su atteindre à cette puissance d'émotion qui est un signe auquel on reconnaît les plus grands, c'est sans doute parce qu'ils n'ont pas su regarder assez profondément en eux-mêmes. Nous n'avons pas encore produit d'oeuvres qui pourraient fournir un point de départ à une méditation comme celle de Romano Guardini. Il serait vain de nous le cacher, c'est la vérité. Mais il est certain que la méditation des chefs-d'oeuvre de la pensée et de l'art, et surtout la méditation sur notre propre coeur, pourraient éventuellement amener quelques-uns de nous à lancer de ces paroles qui, traversant le temps et l'espace, atteindraient en plein coeur ces frères que sont pour chacun de nous les autres hommes.



La chaleur animale

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

La chaleur animale que l'on enregistre en prenant la température au moyen d'un thermomètre est un phénomène vital par excellence: sans chaleur pas de vie et sans vie pas de chaleur.

On peut prendre la température dans la bouche, sous l'aisselle ou dans le rectum. Les températures axillaires et buccales sont, l'une et l'autre, moins précises que la température rectale.

Si l'organisme fonctionne normalement, la température rectale est de 98°.6. Ce chiffre est la température du sang gonflant les veines du rectum et, par conséquent, la température du sang irriguant l'organisme.

Il est admis que 98°.6 représente la température physiologique de l'organisme, celle qui lui permet de fonctionner normalement.

Comme dans le domaine de la physique un corps qui fournit un certain travail dégage de la chaleur, dans le domaine de la biologie un organisme qui fonctionne dégage de la chaleur. Cette température de 98°.6 est due au fonctionnement de nos cellules et l'on pourrait comparer la machine humaine à un moteur dont le rendement est parfait lorsque ce moteur atteint une certaine température: il faut que les pièces ne soient ni froides, ni surchauffées. Le moteur humain trouve son régime normal à 98°.6. Au-dessus ou au-dessous de ce chiffre, le fonctionnement est défectueux.

Quelle que soit la température extérieure, la température du corps reste sensiblement constante. L'homme est, en effet, défendu contre le milieu ambiant par un appareil nerveux régulateur (ou appareil vaso-moteur) qui fait se dilater ou se contracter les vaisseaux suivant les besoins.

Supposons que la température extérieure s'abaisse à 0°. Aussitôt, l'appareil vaso-moteur intervient: la peau pâlit, les vaisseaux se resserrent et les veines n'amènent de la surface de la peau qu'une faible quantité de sang refroidi; les vaisseaux en se contractant chassent la masse du sang dans la profondeur de l'organisme, lui permettant ainsi de se maintenir à une température constante.

L'enfant est cependant plus sensible que l'adulte aux variations de la température ambiante. Son système régulateur doit, en effet, faire son apprentissage d'adaptation.

La température du corps diffère suivant le point où le thermomètre est appliqué. On distingue les températures superficielles et les températures profondes. La température superficielle prise sur la peau est de 90° à 92°. On comprend facilement que la peau exposée à de nombreuses causes de refroidissement puisse avoir une température inférieure à celle des organes profonds.

La température moyenne de l'homme subit dans la journée d'assez amples variations. Elle présente un maximum vers 4 à 5 heures du soir et un minimum vers 5 heures du matin. Cet écart est d'environ 1 degré. L'activité du système nerveux qui est maximum dans la journée joue un rôle capital dans les variations de température.

Les conditions professionnelles peuvent aussi favoriser une régulation particulière du rythme thermique. Ainsi chez les personnes qui travaillent la nuit, les maxima et minima précédemment décrites sont interverties. Chez la femme, la période de l'ovulation, vers le quatorzième jour du cycle menstruel, s'accompagne d'une légère élévation thermique (5 ou 6 dixièmes de degré par rapport à la température normale). Puis au début des menstruations, on observe un brusque abaissement de la température.

L'exercice musculaire est une des causes les plus fréquentes d'augmentation de la température. Celle-ci peut s'élever d'un degré, en moins d'une heure, sous l'effet d'une marche rapide.

Dr J.-G. LAURIN

PROBLÈMES DE BRIDGE

par Noël DUCHESNE

Adresser toutes communications concernant le bridge au Chroniqueur du Bridge, La Liberté et le Patriote, Winnipeg.

H-239
La défense a le choix

En certains cas, le déclarant n'est pas en état de prendre une décision, aussi longtemps que les joueurs en défense n'ont pas tout d'abord fait leur propre choix sur la manière de disposer des cartes importantes.

DONNEUR SUD
Personne vulnérable

	N	
	♠ R D 7 2 ♥ R V 6 ♦ 7 4 3 ♣ D V 9	
O ♠ 9 4 3 ♥ D 9 3 2 ♦ D V 9 ♣ 7 5 2		**E** ♠ A 10 8 5 ♥ A 10 8 7 5 4 ♦ 10 6 ♣ 4
	S ♠ V 6 ♥ ♦ A R 8 5 2 ♣ A R 10 8 6 3	

S	O	N	E
1 tr.	Passe	1 pi.	2 co.
3 ca.	Passe	3 S-A	Passe
4 ca. (1)	Passe	5 tr.	Passe
6 tr.	Passe	Passe	Passe

(1) Lorsque Sud redéclare ses carreaux après avoir tout d'abord annoncé ses trèfles, il précise la possession de cinq carreaux et six trèfles. C'est pourquoi Nord abandonnera rapidement l'idée de jouer le coup à sans-atout.

Entame: dame de coeur.

N.B. — L'entame du deux de coeur serait plus conforme aux habitudes modernes d'entamer à la suite du partenaire, lorsqu'on détient un honneur à cette suite.

Sans cette attaque de la dame de coeur, le contrat ne pourrait être réalisé. Alors que l'entame de la dame de coeur permet au déclarant d'affranchir une gagnante à cette suite, il doit songer à l'utilisation de cette gagnante. Permettra-t-elle la défausse d'un pique ou d'un carreau? Le déclarant ne peut répondre à cette question aussi longtemps que l'adversaire n'aura pas dévoilé quel usage il fera de son as de pique. Aussi, le déclarant ne doit appeler tout d'abord qu'un petit coeur du Mort, car s'il couvre de son roi, en refusant de charger de son as, Est serait en état d'empêcher la réalisation du contrat. En effet, que peut écarter le déclarant sur le roi de coeur qu'Est refuse de couvrir?

(a) Si sur le roi de coeur Sud se défausse d'un pique, aussitôt que cette couleur sera touchée, Est en jouera l'as et en plus le déclarant devra céder une levée de carreau, ne pouvant en écarter plus de deux sur les piques de Nord.

(b) Si sur le roi de coeur le déclarant préfère écarter l'un de ses carreaux, Est ne jouera son as de pique que lorsqu'il lui sera possible de capturer l'un des honneurs de cette couleur. Ainsi, sur les piques, Sud ne pourra disposer que d'un seul autre carreau et ses pertes seront un pique et un carreau.

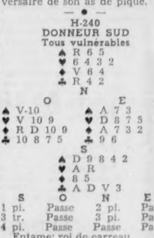
Le déclarant réalise son contrat en n'appelant à la première levée que le six de coeur de la main du Mort, et en coupant de sa propre main. Un petit atout vers le neuf accorde la main au Mort, et un petit pique est appelé. Si Est refuse de jouer immédiatement son as de pique, le déclarant obtiendra la levée de son valet. Par un autre atout Nord reprendra la main et le déclarant affranchira un coeur en appelant le roi. Alors que le Mort reprendra la main par son dernier atout, Sud écartera son dernier pique sur le valet de coeur et les adversaires n'obtiendront qu'une seule levée de carreau.

Si, à la troisième levée, alors que du Mort un petit pique est appelé, Est en joue immédiatement l'as, dans ce cas le déclarant ne subira aucune perte à carreau, car quoique retourne l'adversaire, le déclarant pourra affranchir l'un des coeurs du Mort et, comme il aura encaissé son valet de pique, trois carreaux seront écartés sur le roi et la dame de pique ainsi que le dernier coeur du Mort, les atouts que celui-ci possède constituant les rentrées nécessaires.

Pour réaliser son contrat, le déclarant devait donc avant d'affranchir l'un des coeurs du Mort, connaître l'usage que ferait l'adversaire de son as de pique.

— • —

H-240
DONNEUR SUD
Tous vulnérables



	N	
	♠ R 6 5 ♥ 6 4 3 2 ♦ V 6 4 ♣ R 4 2	
O ♠ V-10 ♥ V 10 9 ♦ R D 10 9 ♣ 10 8 7 5		**E** ♠ A 7 3 ♥ D 8 7 5 ♦ A 7 3 2 ♣ 9 6
	S ♠ D 9 8 4 2 ♥ A R ♦ 8 5 ♣ A D V 3	

S	O	N	E
1 pi.	Passe	2 pi.	Passe
3 tr.	Passe	3 pi.	Passe
4 pi.	Passe	Passe	Passe

Entame: roi de carreau.

Est-Ouest obtiennent deux levées de carreau et le déclarant, après en avoir coupé le troisième, joue un petit atout vers le roi.

Par quelle manoeuvre les joueurs en défense ont-ils une bonne chance de faire chuter le déclarant?

Bonne chance.

Petites Annonces

Tarif, 2 sous par mot. Minimum, 50 sous par insertion plus 25 sous supplémentaires pour affranchissement si l'on se sert d'une Boite.

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Pour téléphoner une petite annonce signalez 74-3372

SI VOUS SOUFFREZ D'ARTHRITE OU DE RHUMATISME, et si vous ne pouvez obtenir de soulagement, écrivez-moi **A.-J. Bruyère, P.O. Box 123, Winnipeg, Man.** T.F

Si vous avez les cheveux gris, rendez-les de teinte naturelle avec du "NEVER GREY" Ce n'est pas une teinture, mais un tonique merveilleux. Ecrivez pour obtenir un dépliant gratuit à **A.-J. Bruyère, P.O. Box 123, Winnipeg, Man.** T.F

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface.** Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

REMEDES d'herbages et de plantes par un Père missionnaire 48 remèdes curatifs bienfaisants. Souffrez-vous? Des centaines sont soulagés ou guéris. Ecrivez pour obtenir livrets gratuits et explications **F. Mahé, 254, boulevard Dollard, St-Boniface, Man.** 764-T.F

UNE MAISON D'ENSEIGNEMENT accepterait le don d'un piano usagé mais en bonne condition, qui ne sert plus à la maison. **Ecrire à Boite 226, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg.** 226-T.F.

AUX LISEURS — Demandez catalogues gratuits; avons tous genres livres venant de Paris. 2,000 titres différents au moins, milliers dollars en stock; fournissons gratuitement 12 catalogues différents par an. Le plus grand choix au Canada. **ETOILE, 127, Mont-Royal est, Montréal.** 261-T.F.

GARAGE A VENDRE — Centre canadien-français, prêtre résidant, religieuses enseignantes. Bonne clientèle, bâtiment 35' x 35'; vente de gazoline. Requiert mécanicien d'expérience et canadien-français. Prix, $3,000.00. Pour plus de renseignements, écrire à **Boite 380, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg.** 380-35P.

GARAGE A VENDRE OU A LOUER. Si loué, locataire devra acheter outillage et stock. Prix raisonnable. Aussi maison moderne avec 4 lots. Termes faciles. **Ecrire à C. P. 2, Notre-Dame de Lourdes, Man.** 381-33P.

A VENDRE — Maison de rapport à Moose Jaw. Edifice en brique, solide; 4 suites complètement privées. Chauffage à la vapeur. Centrale. Prix raisonnable. **S'adresser à Suite 2, High Street East, Moose Jaw, Sask.** 373-33P.

A VENDRE — Bois de corde. Tremble no 1. **S'adresser à Adj. Picard, St-Eustache, Man. Téléphone: Elie 43 sonnez 4.** 369-34C.

A VENDRE — Une table de salle à manger avec 5 planches de rallonge, en chêne. **Téléphoner à 20-4374.** 405-33C.

A VENDRE

A Lorette, dans le village — Maison moderne de 5 pièces, avec ½ acre de terrain; à prix d'aubaine pour vente spéciale.

Aussi autre maison, avec 16½ acres de terrain à vendre ou à échanger.

S'adresser à **A. GENDRON**, 185, avenue Provencher, St-Boniface 394-33C.

NOUS VENDONS — Blé Redman, 1ère génération, enregistré, nos 1 et 2, **$3.30 le minot, sacs inclus.** — Blé Lee certifié, $2.60. — Nouveau lin Redwood certifié, $9.00 (lot de 20 minots, $8.50). — Marine certifié, $20 (lot de 20 minots, $18.00) — Trèfle blanc, 11c la liv. — Trèfle jaune, 10c. — Trèfle jaune avec 5% de blanc, 8c. — Payable au comptant. **S'adresser au: Plan de Semence, Notre-Dame de Lourdes, Man. Tél.: 58.** 393-33P.

A VENDRE — Paletot d'homme bleu marine, en "Camel's Hair" de la meilleure qualité. Très peu usagé. Grandeur 40-42: $30.00. **S'adresser à 191, rue Masson, St-Boniface.** 392-33C.

ON DEMANDE — Couturières expérimentées pour confection de gants sur machines à commande automatique. Temps partiel ou régulier. **S'adresser à Buffalo Glove Co., 225, rue Market, Winnipeg.** 370-34C.

ON DEMANDE — Immédiatement pour presbytère de campagne avec électricité, eau courante: cuisinière ou ménagère — fille, veuve ou femme mariée avec son mari. Donner références et salaire demandé. **Ecrire à Boite 379, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg.** 379-33P.

VENDEURS DEMANDES — Deux ouvertures à St-Boniface. Occasion exceptionnelle pour hommes possédant automobiles de continuer commerce établi de produits Rawleigh. Bons revenus pour agents. Dès maintenant, adressez-vous ou téléphonez à **The W. T. Rawleigh Company Ltd., Winnipeg, Man. Téléphone: 74-2481.** 706-33C.

ON DEMANDE — Pour position permanente — Une jeune fille ou jeune dame bilingue pour servir comme commis caissière dans magasin de la Coopérative Familiale, situé à **184, avenue Provencher, St-Boniface.** Les demandes doivent être faites par écrit seulement et être adressées au président, à l'adresse ci-dessus. 397-33C.

ON DEMANDE — Un boucher bilingue, avec expérience de préférence. Pour travail en ville. Homme marié d'âge moyen. Mentionner salaire désiré. **Ecrire à Boite 398, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg.** 398-34C.

CUISINIER D'HOPITAL (homme ou femme), pour le ministère national de la Santé et du Bien-Etre, à Sioux Lookout, $170-$200. Voir détails complets affichés aux bureaux de poste, aux Bureaux du Service National de Placement ou **s'adresser à la Commission du Service Civil, 356, rue Main, Winnipeg.** W373.

Gisèle MacKenzie, chanteuse, originaire de Winnipeg, a pris part, le samedi 15 novembre, au programme "Stars in the Eye", qui marqua l'ouverture officielle du plus beau studio de la télévision au monde, la "Television City" du réseau Columbia. Parmi les vedettes de Hollywood à l'affiche étaient Jack Benny, Amos 'n' Andy, Lucille Ball, Burns and Allen, Bob Crosby, J. Carrol Naish, Marie Wilson, Alan Young, "Rochester", et l'orchestre Gluskin. M. Earl Warren, gouverneur de la Californie, a porté la parole.

(New York Times)

A LOUER — Chambres garnies. S'adresser à 135, rue Masson, St-Boniface. **Téléphone: 20-4919.** 374-T.F.

CHAMBRE ET CUISINE à louer. Meublées. Libres immédiatement. Pas d'enfants. **Téléphoner à 93-4240.** 407-33C.

A LOUER — Grande chambre meublée pour 2 jeunes filles, avec cuisine moderne pour locataires seulement. Excellente localité, rue Masson. **Téléphoner à 20-5962.** 406-33C.

A LOUER — 2 chambres non meublées. **Téléphoner à 20-6491.** 404-33C.

A LOUER — 1 grande chambre meublée, facilités pour faire cuisine. Près autobus. **S'adresser à 386, rue Deschambault, St-Boniface.** 401-33C.

A LOUER — Suite de 4 grandes chambres et salle de bain privée, au 2ème étage. Adultes seulement. **S'adresser à 455, rue Dumoulin, St-Boniface. Téléphone: 20-3985.** 400-33C.

A LOUER — 2 chambres au premier plancher. **S'adresser à 533, rue Ritchot, téléphone: 93-3726.** 399-33C.

A LOUER — Suite de cave, meublée, 2 chambres et salle de bain. Entrée privée. Prix, $37.00. **S'adresser à 217, rue Youville, Norwood.** 402-33C.

MAISON A LOUER à 676, chemin Ste-Anne — 5 pièces, entièrement moderne. **Téléphoner à 20-8929.** 396-33C.

DEUX MAISONS A LOUER — L'une, 2 étages, 4 pièces; l'autre, 4 pièces. **S'adresser à Joseph Grégoire, Lorette, Man.** 395-35P.

CHAMBRE ET PENSION dans maison privée; excellente cuisine; district canadien-français du Norwood, près autobus. **S'adresser à 145, Enfield Crescent, Norwood.** 408-33P.

Le Service public du Canada demande

DES FACTEURS

$185-$237

Pour emploi dans le service postal à Winnipeg. Les formules de demande peuvent être obtenues au bureau de poste et devraient parvenir avant le 2 décembre à la **Commission du Service Civil, 356, rue Main, Winnipeg.**

W374.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

Lors de notre dernière assemblée, le Frère V. Guilbert, Député Grand Chevalier, occupait la chaise du Grand Chevalier Côté et sut s'acquitter de ses fonctions à la satisfaction de tous.

Un triste devoir incombait aux membres de cette assemblée, celui de prendre le vote de condoléances et de réciter les prières d'usage pour le repos de l'âme du fils du Grand Chevalier. Ce jeune homme s'était éteint à la fleur de l'âge, la veille même de l'assemblée, après une longue maladie. Les intimes de la famille Côté savent comment ce jeune homme était choyé des siens et comment cette famille se dépensa sans compter pour lui assurer tout le confort possible. Les tributs de messes, fleurs et prières, la grande foule d'amis qui se rendit à la chapelle funéraire, ainsi qu'aux obsèques, témoignent de l'affection de ces derniers pour la famille éprouvée de notre Grand Chevalier.

Pendant ce mois de novembre, mois consacré aux morts, cet exemple que nous donne la mort, cette grande faucheuse, ne doit pas nous laisser indifférents. Fasse le Ciel que nous soyons aussi bien préparés par la grande aventure que l'était ce jeune homme, lorsque notre tour arrivera.

Installation

Et oui, je dis bien, installation d'officiers que le Député d'Etat nous promet pour l'assemblée du 24 novembre. Ce sera là excellente occasion pour les membres de faire connaissance avec notre Député de District, le Frère Verrier. Ce dernier en sera à ses premières armes à cette occasion. Evidemment, une installation ne se fait pas d'une façon aussi sommaire et cavalière que le prétendaient Bistouri et autres du même calibre. Venez donc aussi nombreux à cette assemblée que vous l'étiez à la dernière. En même temps, une enquête discrète pourrait se faire au sujet de l'endroit de naissance d'un certain officier. Il est venu au monde, ça c'est certain, mais où?

Organisation

Ce soir même, 21 novembre, grande assemblée des Chevaliers de Colomb des Conseils Provencher et St-Boniface à la paroisse du Précieux-Sang de Norwood. Cette assemblée semble être convoquée par le curé de l'endroit. Pas de fumée sans feu! Or nos espions nous ont appris qu'il y avait beaucoup de fumée dans ce coin. Nous en avions parlé antérieurement, n'est-ce pas? S'agirait-il de former un nouveau conseil? Possible. La chose pourrait-elle se faire? Possible. Serait-elle avantageuse? Peut-être!

Au fait, si Précieux-Sang peut nous amener, pour commencer, cinquante nouveaux Chevaliers de bon calibre, ce nouveau conseil serait fort viable. Et cela sans nuire aux autres conseils tout en nous raffermissant au Conseil d'Etat. Mais nous insistons sur les termes: "nouveaux" et de "bon calibre". Il faudrait un noyau d'anciens tout de même, et cela se comprend. Enfin, la chose peut se discuter. Du choc des idées (et des statistiques) jaillira la lumière.

Soit dit en passant, ces remarques ci-haut sont tout à fait personnelles. Les avis officiels des différents exécutifs sont très partagés à ce sujet, d'après ce que nous en savons.

Otterburne

N'oubliez pas le souper du 23, dimanche prochain, à Otterburne. Ils nous promettent quelque chose de bien.

BISTOURI

Au Sacré-Coeur

Horaire du dimanche

Les messes le dimanche, en l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg, sont célébrées à 7 h. 30, 9 h., 10 h. 30 (grand-messe) et à midi. L'on peut recevoir la sainte communion à chacune de ces messes et de préférence durant la messe, afin de s'unir plus intimement au saint sacrifice, suivant les directives du St-Siège.

Les missions d'Afrique

Dimanche dernier, le R. P. A. Audet, P.B., a prêché aux messes et a recueilli nos offrandes en faveur des missions d'Afrique.

Le soir, à 8 h., dans la salle paroissiale, le R. P. missionnaire donna une courte causerie et une séance de vues animées sur l'Afrique. Les paroissiens du Sacré-Coeur se sont montrés vivement intéressés aux missions, puisque la salle était comble.

Remerciements au R. P. Audet pour ses entretiens et ses vues animées, qui nous ont fait connaître davantage le travail missionnaire de l'Eglise dans cette partie de la Vigne du Seigneur.

Le grand tirage

Déjà un bon nombre de paroissiens se sont procuré leurs livrets de rafle. Les dames qui s'occupent de la rafle sont plutôt encouragées et elles apprécient beaucoup la façon dont on facilite leur travail, en s'adressant à elles directement et de bon gré pour recevoir chacun ses 5 livrets. Comme il a déjà été annoncé, le tirage aura lieu en décembre, à l'occasion de deux soirées récréatives, les 17 et 18.

A l'école

Nos enfants pourront jouir d'une nouvelle patinoire cet hiver. Grâce au dévouement de quelques hommes de la paroisse, les bandes qui mesurent une hauteur convenable pour le gouret ont été rassemblées et posées.

Remerciements aux dévoués paroissiens qui, sous la direction de M. J. Carignan, ont fabriqué de toute pièce cette nouvelle patinoire.

M. l'abbé J. A. Webb décédé à Winnipeg

M. l'abbé Joseph A. Webb, curé de la paroisse St-Edouard de Winnipeg, est décédé au presbytère paroissial le mardi 18 novembre à l'âge de 58 ans.

Né à Havre-à-Bouché, N.-E., le 14 mars 1894, M. l'abbé Webb avait reçu son éducation primaire dans sa paroisse natale; il fréquenta par la suite l'école normale de Truro puis compléta son cours classique à St-François-Xa-



vier. Il fit ses études théologiques aux séminaires Holy Heart, à Halifax, et St-Augustin, à Toronto, et reçut l'onction sacerdotale des mains de feu S. Exc. Mgr N. MacNeil, alors archevêque de Toronto. M. l'abbé Webb poursuivit ensuite ses études à l'Université Catholique d'Amérique, à Washington, d'où il obtint sa licence en théologie sacrée, puis étudia le Droit Canon à Rome, méritant la distinction de bachelier.

A son arrivée à Winnipeg en 1925, M. l'abbé Webb fut nommé vicaire à St. Mary's. Il fut par la suite curé des paroisses St. Anne, de St. James (1928), St. Augustine, de Brandon (1933), Sacré-Coeur, de Virden (1936), St. Anthony, de West Kildonan (1940), de l'Immaculée Conception, de Winnipeg, en 1945, puis nommé curé de St-Edouard en septembre 1950.

M. l'abbé Webb était consulteur diocésain, vicaire forain, directeur de la Propagation de la Foi et de la Sainte Enfance. A Winnipeg, il a joué un rôle important dans la promotion du Tiers Ordre de St-François et de la dévotion envers saint Antoine.

Une messe pontificale de Requiem fut chantée ce matin, 21 novembre, à 10 h. 30, en l'église St-Edouard, par S. Exc. Mgr P. Pocock, archevêque de Winnipeg, pour le repos de l'âme du pasteur défunt. L'office des morts avait été récité la veille au soir, près de la dépouille mortelle exposée dans le temple paroissial.

L'inhumation se fera à Hartford, Conn.

Au Club du Sacré-Coeur

Ligue de 10 quilles

Equipe	G.	P.
Guertin Frères	10	8
Canadian Publishers	9	9
Hôtel Roblin	8	7
Western Paint	6	9

Records de la semaine:

H 1 P — Guertin Frères 825
H 3 P — Guertin Frères 2414
H 1 P — Roland Aubry 231
H 3 P — Roland Aubry 605

Ligue des dames

Equipe	G.	P.
Carlow	14	7
Newman	12	9
St-Laurent	10	11
Mathis	7	14

Records:

H 1 P — Mme Hedstrom 235
H 3 P — Mme Carignan 649

A VENDRE

St-Boniface — Cottage ultra-moderne de 4 pièces. Chauffage automatique à l'huile. Prix, $9,000.00.

St-Boniface — Maison moderne de 6 pièces; chauffage à air chaud avec stoker. Prix, $7,300.00.

St-Boniface — Maison de 12 pièces, très bien située. 3 entrées; 2 salles de bain. Bons revenus assurés. Prix, $9,400.00.

St-Boniface — Bungalow moderne de 7 pièces; près basilique. Chauffage à eau chaude avec brûleur à l'huile. Prix, $10,400.00.

Norwood — Bungalow moderne de 6 pièces, dans beau district. Près écoles et églises catholiques. Chauffage à air climatisé. Prix, $10,500.00; comptant requis, $3,500.00.

St-Boniface — Atelier de réparation et d'assemblage de machines; outillage moderne; dans district commercial. Aubaine très avantageuse. Prix, seulement $6,000.00.

St-Boniface — Bloc résidentiel de 4 suites de 3 pièces et salle de bain. Entrées privées. Situé au centre de St-Boniface. Revenus mensuels de $165.00, plus suite de 3 pièces libre pour acheteur. Prix, $14,500.00.

Kenora — Restaurant et magasin de nouveautés. Logis de 3 pièces attenant. Loyer $100.00 par mois avec bail de 4 ans. Gros chiffre d'affaires. Doit être vendu pour le 15 décembre. Prix réduit à $13,000.00.

FERMES A VENDRE

Sud-est de la Saskatchewan — 480 acres; 390 en culture, 150 en guéret d'été. Centre canadien-français. 1½ mille de l'église, école et couvent. Bonne eau en quantité. Bâtiments passables. Prix, $8,500.00; comptant requis, $3,500.00; balance à termes faciles.

15 milles de Winnipeg — 350 acres, 320 en culture. Maison de 8 pièces; grande étable et autres bâtiments. Eau en abondance et électricité. Centre canadien-français. Près village et grand chemin. Prix, $90.00 de l'acre.

320 acres, 100 en culture. Maison de 4 pièces. Prix, $5,000.00.

172 acres, toutes en culture. Bonne eau, électricité. Près d'un grand chemin. Prix, $17,000.00.

S'adresser à

ART. TOUGAS REALTY

190, avenue Provencher

Téléphones: BUREAU — 20-8178
M. Boulanger (rés.): 93-2134

403-33C.

ROYAL REALTY CO.

516, édifice McIntyre

M. J.-R. POIRIER
(Représentant français)

Tél. 92-5801 — Tél. 92-7702

A VENDRE

St-Boniface — Duplexe de 9 pièces, 5 en bas, 4 en haut. 2 installations de plomberie; entrées privées. Planchers de bois dur. Chauffage automatique à l'huile. Revenus du haut: $55.00. Près école et moyens de transport. Prix, pour vente immédiate, $12,900.00, à termes.

St-Boniface — Bungalow de 4 pièces entièrement moderne. Chauffage à air chaud. Grand lot. Prix, $6,850.00, à termes

St-Boniface — Bloc appartement de 4 suites; planchers de boir dur; chauffage à air forcé. Dans très bon district. Chauffage et taxes peu élevés. Revenus de $220.00 par mois. Prix, $18,500.00; $8,500.00 comptant.

30 milles de Winnipeg — Ferme de 380 acres; 168 en culture; bons bâtiments, bonne eau, électricité. 14 porcs, 20 vaches, 15 têtes de jeune bétail, 40 dindes, 100 poules. Instruments aratoires au complet. Revenus du lait, par mois, $700.00. Le tout, $27,500.00; comptant requis, $9,000.00; balance à termes faciles. Propriétaire considérerait propriété de ville en échange.

Le soir

M. J.-R. POIRIER, tél. 41-876

390-33C.

SYLVESTRE ET KENSTON REALTY

202, édifice McIntyre

Téléphone: 92-9398

A VENDRE

St-Boniface — Cottage moderne de 5 pièces. Prix, $7,000.00, à termes.

Norwood — Bungalow de 5 pièces; planchers de bois dur. Prix, $7,200.00, à termes.

St-Vital — Bungalow de 4 pièces. Prix, $4,300.00; comptant requis, $1,200.00.

St-Vital — 21 acres de terre, toutes en culture. Bungalow moderne de 5 pièces et autres bâtiments. Prix, $13,500.00, à termes.

St-Vital — 5 acres de terre. Bungalow moderne de 5 pièces. Prix, $7,800.00, à termes.

Près de Winnipeg — 240 acres de terre, toutes en culture. Maison de 6 pièces et autres bâtiments. Prix, $80.00 de l'acre; comptant requis, $10,000.00.

Le soir

M. A. SYLVESTRE

500, rue Ritchot, St-Boniface
Téléphone: 20-6974
Bureau: 92-9398

391-33C.